Institut d'Études Politiques de Rennes

Livret de l'étudiant

Année universitaire
2009 - 2010

SCIENCES PO RENNES

Livret de l'étudiant

Sciences Po Rennes 2009-2010

sommaire

Le mot du Directeur…….. 4

Chapitre 1 : L'organisation de Sciences Po Rennes.…… 5

1.1. Présentation générale..…..…… 6
1.2. Vos interlocuteurs …… 10
1.2.1. Le personnel administratif…… 10
1.2.2. Les enseignants permanents..……...…….. 12
1.3. Calendrier de l'année ……...……...…. 15
1.4. Renseignements pratiques…….. 17

Chapitre 2 : L'offre de formation…… 18

2.1. Diplôme et parcours IEP : mode d'emploi…… 19
2.2. Le premier cycle du diplôme……... 20
2.2.1. La 1ère année : l'année des fondamentaux……... 20
2.2.2. La 2nde année : le choix d'une section.…….. 21
2.2.3. La 3ème année : l'année internationale…….. 22
2.3. Le second cycle du diplôme…… 24
2.3.1. La 4ème année : la dimension professionnalisante.. 24
2.3.2. La 5ème année : l'année du diplôme…….. 25
2.4. Le double cursus intégré franco-allemand……. 26
2.5. L'insertion professionnelle……... 27

Chapitre 3 : Les services et les associations…… 30

3.1. La scolarité…… 31
3.2. Le centre de documentation Jacques Fauvet……... 32
3.3. Les ressources informatiques……. 33
3.4. L'espace avenir…… 34
3.4.1. Les relations internationales.…… 34
3.4.2. Le service orientation-stage-emploi……. 36
3.5. La vie associative…… 37
3.6. Un coup de blues ? Un problème de santé ?…… 38

Chapitre 4 : Syllabi des cours……..……... 40

4.1. Cours de première année……..…….. 41
4.2. Cours de deuxième année…….. 49
4.3. Cours de quatrième année…….. 73
4.4. Séminaires de quatrième année…… 93

Plan des salles de Sciences Po Rennes…….. 108

Bienvenue à Sciences Po Rennes !

Vous avez choisi d'intégrer Sciences Po Rennes et nous sommes très heureux de vous y accueillir.

L'Institut est un établissement pluridisciplinaire de haut niveau qui vous propose des formations pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales et des spécialisations professionnalisantes adaptées aux exigences du marché de l'emploi. De la 1ère à la 5e année, vous suivrez un projet pédagogique spécifique afin de vous transmettre la pluralité des savoirs et clefs de lecture pour les futurs cadres supérieurs des secteurs public et privé, responsables d'ONG, journalistes ou chercheurs que vous deviendrez.

Ce livret s'adresse à tous les étudiants et a pour objectif de vous apporter une connaissance succincte mais exhaustive de l'établissement : les instances, les enseignants, l'administration, l'offre pédagogique de formation initiale ainsi que toutes les formations de spécialisation.
Il permet à chacun de disposer des éléments d'information nécessaires pour comprendre le projet de l'institut et les modalités de son fonctionnement.

Pour faciliter votre insertion, en complément du Directeur des études, un responsable pédagogique a été désigné par année. Vous trouverez également auprès du service Scolarité, de l'Espace Avenir, des enseignants, des autres étudiants tout le soutien nécessaire à la réussite de vos études et de votre vie d'étudiant.

A Rennes, vous trouverez non seulement un cadre de vie agréable et porteur, mais aussi un environnement universitaire et culturel dynamique et stimulant. Les élèves de l'Institut font vivre un ensemble d'associations dynamiques qui vous offriront des activités culturelles, ludiques, des occasions de débats avec la visite de conférenciers renommés. Nous souhaitons également que vous participiez ensuite activement au réseau des ambassadeurs de Sciences Po Rennes que nous allons mettre en place avec l'association des anciens.

Je vous souhaite une année universitaire dans notre établissement et beaucoup de réussite dans vos études.

Patrick Le Floch
Directeur

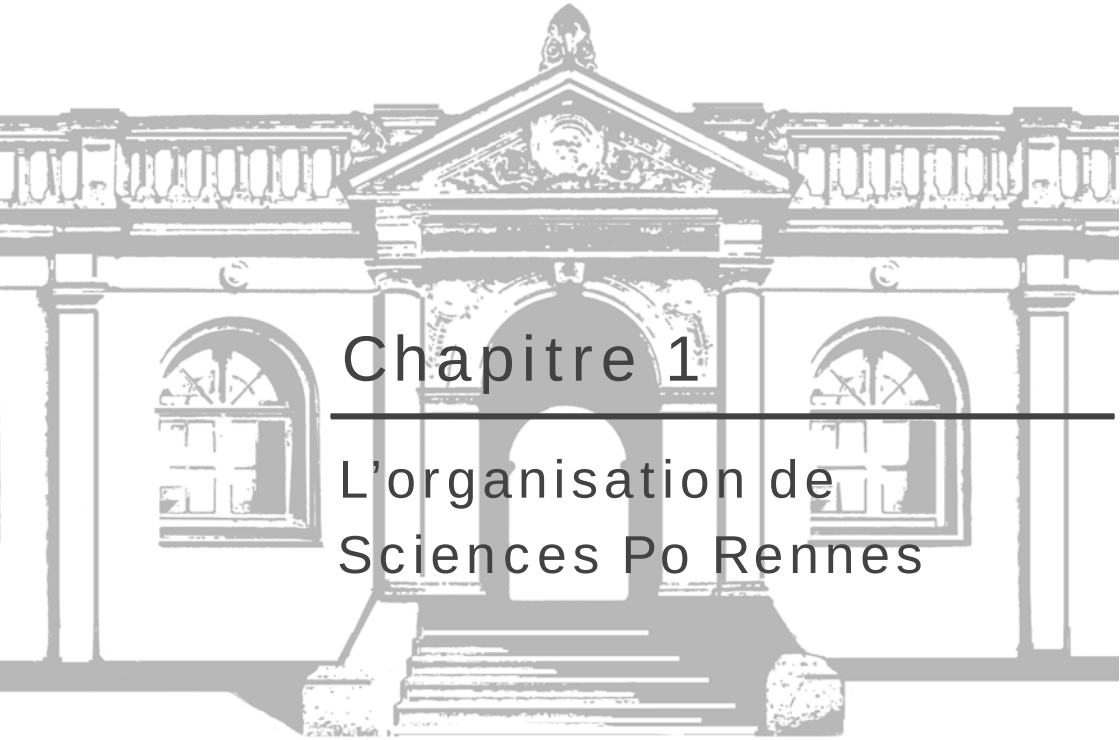

Chapitre 1

L’organisation de Sciences Po Rennes

1.1. Présentation générale

Une originalité institutionnelle : autonomie et complémentarité

Créé en 1991, l'Institut d'Études Politiques (IEP) appartient à la famille "Sciences Po". Cette famille, associée à la Fondation Nationale des Sciences Politiques, elle-même héritière de l'ancienne École Libre des Sciences Politiques créée à Paris en 1872, regroupe aujourd'hui neuf Instituts : Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

L'IEP de Rennes, comme les autres membres de la communauté "Sciences Po", occupe une place particulière dans le paysage de l'enseignement supérieur français :

- L'admission à l'IEP de Rennes sanctionne la réussite des candidats, venus de toute la France, à un examen d'entrée très sélectif, commun avec six IEP.
- L'IEP de Rennes est un établissement public d'enseignement supérieur. Ce statut particulier lui confère une réelle autonomie administrative et pédagogique même s'il demeure rattaché par convention avec l'Université de Rennes 1. C'est ainsi qu'il délivre son propre diplôme d'établissement reconnu nationalement équivalent au grade-master. L'engagement dans la réforme universitaire orientée par le « Processus de Bologne » se traduit, depuis la rentrée 2004, par l'obligation faite à tous les étudiants d'atteindre le niveau Master 2.

Une exigence : une formation pluridisciplinaire d'excellence

Hormis ces caractéristiques statutaires, l'originalité première de l'enseignement dispensé à l'IEP réside dans la formation « Sciences Po » caractérisée par :

- une formation **pluridisciplinaire** : droit, économie, histoire, science politique, langues vivantes sont enseignés à part égale. La pluridisciplinarité se fixe pour objectif de vous doter d'une solide culture générale qui vous permettra d'appréhender tous les enjeux de nos sociétés, tout en vous donnant une capacité d'adaptation à un large éventail de professions ;
- une **rigueur méthodologique** tant dans l'expression écrite qu'orale. Elle s'acquiert dans le cadre spécifique des **conférences de méthode**. Ces petits groupes de travail favorisent l'expression personnelle, et développent l'esprit de synthèse et d'analyse ;
- enfin, un état d'esprit « Sciences Po » qui se veut aussi pour vous le gage d'une vraie **ouverture sur le monde contemporain**.

L'idée d'une « Grande école dans l'Université » condense ainsi l'identité Sciences Po. Des grandes écoles, elle retient les qualités d'excellence, le confort d'un cadre de travail privilégié, l'efficacité d'une pédagogie pour un public restreint et sélectionné. De l'université, elle garde l'exigence intellectuelle et le croisement des savoirs. L'objectif de la formation Sciences Po est de former des cadres supérieurs des secteurs publics et privés.

Une spécificité : une ouverture internationale

Une autre caractéristique de l'IEP de Rennes, est la place accordée à **l'ouverture internationale**. Elle se concrétise de deux manières.

La volonté de l'IEP de Rennes de vous ouvrir sur les réalités du monde contemporain à travers :

- l'apprentissage de deux langues vivantes obligatoires (plus une troisième optionnelle) ;
- la reconnaissance au niveau européen des formations dispensées à l'IEP, (l'équivalence de diplômes est assurée par le système des crédits ECTS) ;
- la place de l'international dans le contenu des cours et dans les nombreuses conférences de spécialistes ou de témoins privilégiés de l'actualité internationale ;
- enfin et surtout un **séjour obligatoire d'une année à l'étranger**, soit en université, soit dans le cadre d'un stage. L'IEP de Rennes est aujourd'hui lié par des conventions bilatérales de coopération avec 105 universités dans 36 pays répartis sur les cinq continents. Il est aussi membre de réseaux tels « Socrates-Erasmus » pour l'Europe, « ISEP » pour les USA.

En contrepartie, l'IEP de Rennes accueille chaque année un nombre croissant d'étudiants étrangers pour un ou deux semestres (une centaine environ chaque année). Il leur est proposé d'obtenir le « Certificat d'Études Politiques », diplôme délivré par l'établissement qui valide un programme spécifique crédité en ECTS et comprenant :

- des enseignements obligatoires (cours et conférences de méthode de langue et d'histoire et civilisation françaises)
- Des enseignements à choisir parmi les cours magistraux de 1ère, 2ème et 4ème années enseignés à l'IEP.

Sciences Po Rennes en quelques chiffres

- **70** diplômés de masters 2 cohabilités en 2006-2007.
- **869** étudiants inscrits en 2007-2008 dont **88** étudiants étrangers.
- **105** partenariats avec des universités dans **36** pays répartis sur les 5 continents.
- **27** étudiants et **9** stagiaires au Centre de préparation aux concours de l'ENA en 2008.
- **35** enseignants et chercheurs permanents et **130** intervenants extérieurs (professeurs, hauts fonctionnaires, cadres d'entreprise).
- **28** personnels administratifs, techniques ou de bibliothèque.
- **3** amphithéâtres et **21** salles d'enseignement situés dans un ensemble architectural où cohabitent harmonieusement des éléments du XX^{e} siècle et des bâtiments modernes.
- **3** salles informatiques, **1** salle multimédia et **2** laboratoires de langues.
- **1** centre de documentation équipé des modes d'accès à l'information les plus performants.
- **1** centre de recherche en science politique (CRAPE) associé au CNRS.

Frais d'inscription pour l'année universitaire 2009-2010

Les droits d'inscription sont basés sur le revenu fiscal du foyer, et plus précisément sur le revenu correspondant à une part de quotient familial (sur présentation de l'avis d'imposition 2007 et des justificatifs).

Revenu brut global imposable	**Montant des droits de diplôme**
Boursier	0€
0 à 10 000 €	375,00 €
10 000 € à 15 000 €	589,00 €
15 000 € à 20 000 €	749,00 €
20 000 à 30 000 €	910,00 €
> 30 000 €	1 070 €

Aux montants des droits de diplôme indiqués ci-dessus s'ajoutent les frais ci-dessous (sauf pour les boursiers) :

- Médecine préventive : 4,57 €
- FSDIE : 13,00 €
- Bibliothèque : 29,00 €

\+ Sécurité sociale* : 198,00 €

(*pour les étudiants ayant 20 ans avant le 30 septembre 2010)

1.2. Vos interlocuteurs

1.2.1 - Le personnel administratif

❐ Direction :

Directeur :
Patrick LE FLOCH……directeur@sciencespo-rennes.fr

Directeur des études :
Pablo DIAZ……pablo.diaz@sciencespo-rennes.fr

Directrice des Relations Internationales:
Dominique MALIESKY…dominique.maliesky@sciencespo-rennes.fr

Directeur du développement :
Lionel HONORE……..lionel.honore@sciencespo-rennes.fr

❐ Secrétariat Général :

Secrétaire Générale :
Valérie MERCIER……02.99.84.39.13
valerie.mercier@sciencespo-rennes.fr
Secrétaire Général Adjoint :
Bruno GATTEPAILLE……..02.99.84.39.17
bruno.gattepaille@sciencespo-rennes.fr
Secrétaire de Direction / CPENA :
Monique RUAULT……....02.99.84.39.11
monique.robton-ruault@sciencespo-rennes.fr
Communication :
Bénédicte RAY ……..02.99.84.29.59
communication@sciencespo-rennes.fr
Comptabilité :
Marie-Christine FONTAINE……..02.99.84.39.51
marie-christine.fontaine@sciencespo-rennes.fr
Ressources humaines :
Mireille PERRIN……..02.99.84.39.19
mireille.perrin@sciencespo-rennes.fr

❒ Centre de documentation :

Responsable :
Marie-Claire SABIN……..……02.99.84.39.29
marie-claire.sabin@sciencespo-rennes.fr
Accueil ……..……..……02.99.84.39.28
bibliotheque@sciencespo-rennes.fr
L'accueil est assuré par : Florence BOULANGER, Hélène DANIEL et Ludovic MICHEL.

❒ Scolarité [scolarite@sciencespo-rennes.fr]

Karima EJJAAF-BEZZA (**Responsable**)..…….……..02.99.84.39.37
karima.hardouin@sciencespo-rennes.fr
Véronique HERON (**1ère année**)……..…….....02.99.84.39.38
veronique.heron@sciencespo-rennes.fr
Véronique LELANC (**2ème année**)…..……...……02.99.84.39.84
veronique.leblanc@sciencespo-rennes.fr
Corinne DIVERRES (**3ème année et concours**)…..02.99.84.19.58
corinne.diverres.1@sciencespo-rennes.fr
Oméga ARNAUD (**4ème année**)……..02.99.84.19.58
omega.arnaud@sciencespo-rennes.fr
Johanna CROISSANT (**4ème et 5ème années**)…..02.99.84.39.53
johanna.croissant@sciencespo-rennes.fr
Mireille GONET (**emploi du temps et salles**)…....02.99.84.29.53
mireille.gonet@sciencespo-rennes.fr

❒ Espace Avenir

Relations Internationales
Sophie DURGEAUD (Responsable)……..…….…..02.99.84.39.18
Caroline BIARD……..……...02.99.84.39.48
Sylvie SERENA……..…..02.99.84.29.50
relations.internationales@sciencespo-rennes.fr

Orientation / Stage / Emploi
Marina BLANCHET (Responsable)..……02.99.84.39.12
Anna PELLE……..02.99.84.39.07
service.stages@sciencespo-rennes.fr
Télécopie : 02.99.84.39.50

❒ Informatique :

Hervé JAUME (Responsable)……..…02.99.84.39.15
Thomas COIGNARD……02.99.84.39.44
Joël FERTILLET……..02.99.84.39.47
Alexandre RIDEREAU…….02.99.84.39.16
informatique@sciencespo-rennes.fr

❒ Service intérieur :

Accueil/conciergerie/standard :
Nelly JEZEQUEL……..02.99.84.39.39
nelly.jezequel@sciencespo-rennes.fr

Reprographie :
Brigitte RUAULT……..02.99.84.39.31
brigitte.ruault@sciencespo-rennes.fr

Service technique / Entretien :
Alain BOULET……..02.99.84.39.32
alain.boulet@sciencespo-rennes.fr

1.2.2 - Les enseignants permanents*

DROIT :

Magali BOUDARD……..02.99.84.19.52
magali.boudard@sciencespo-rennes.fr

Maxence CORMIER……02.99.84.19.55
maxence.cormier@sciencespo-rennes.fr

Christophe DEMILLY……..02.99.84.29.52
christophe.demilly@sciencespo-rennes.fr

Gil DESMOULIN……..02.99.84.29.51
gil.desmoulin.1@sciencespo-rennes.fr

Audrey LEBOIS……..02.99.84.39.36
audrey.lebois@sciencespo-rennes.fr

Vincent MIRY……02..99.84.19.51
vincent.miry@sciencespo-rennes.fr

Bruno TILLY……..02.99.84.39.23
bruno.tilly@sciencespo-rennes.fr

GESTION :

Lionel HONORÉ……02.99.84.39.42
lionel.honore@sciencespo-rennes.fr

Bernhard KITOUS……02.99.84.39.24
bernard.kitous@sciencespo-rennes.fr

Helena MASCOVA……02..99.84.16.53
elena.mascova@sciencespo-rennes.fr

Jean-Clément TEXIER……..02..99.84.19.54

*Coordonnées susceptibles de modifications. Merci de vous référer au trombinoscope.

HISTOIRE :

Gilles RICHARD……..02.99.84.39.21
gilles.richard@sciencespo-rennes.fr
Claire TOUPIN-GUYOT……...02.99.84.29.56
claire.toupin-guyot@sciencespo-rennes.fr

LANGUES ET LITTÉRATURE ÉTRANGÈRES

Allemand :

Sébastien GREGOV……02.99.84.39.25
sebastien.gregov@sciencespo-rennes.fr

Emina LALIC……...02.99.84.39.60

Anglais et anglo-saxon :

Jacques HAREL……02.99.84.39.26
jacques.harel@sciencespo-rennes.fr
Mario MENENDEZ……02.99.84.29.58
mario.menendez@sciencespo-rennes.fr
Pierre REMOND ……02.99.84.39.61
pierre.remond@sciencespo-rennes.fr

Espagnol :

Luis ALBURQUERQUE……..02.99.84.39.55
luis.alburquerque@sciencespo-rennes.fr

Manuel PEREZ……..02.99.84.39.62
manuel.perez@sciencespo-rennes.fr

Jimena OBREGON-ITURRA……02.99.84.39.63
jimena.obregon@sciencespo-rennes.fr

SCIENCES ÉCONOMIQUES :

Florent AUBRY-LOUIS……..02.99.84.39.20
Pablo DIAZ……02.99.84.39.36
pablo.diaz@sciencespo-rennes.fr
Patrick LE FLOCH……directeur@sciencespo-rennes.fr
Rozenn PERROT……..02.99.84.39.20
rozenn.perrot@sciencespo-rennes.fr

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES :

Philosophie
Laure ALEXANDRE……02.99.84.39.01
laure.alexandre@sciencespo-rennes.fr

Sociologie et démographie
Philippe LEROY……02.99.84.29.56
philippe.leroy.1@sciencespo-rennes.fr

Sciences de l'information et de la communication
Roselyne RINGOOT……02.99.84.39.65
roselyne.ringoot.1@sciencespo-rennes.fr

SCIENCE POLITIQUE :

Philippe GARRAUD……02.99.84.39.06
philippe.garraud@sciencespo-rennes.fr
Renaud HOURCADE……02.99.84.39.33
renaud.hourcade.1@sciencespo-rennes.fr
Christian LE BART……02.99.84.39.08
christian.lebart@sciencespo-rennes.fr
Bleuwen LECHAUX……02.99.84.39.33
bleuwenn.lechaux@sciencespo-rennes.fr
Dominique MALIESKY……02.99.84.39.22
dominique.maliesky@sciencespo-rennes.fr

Erik NEVEU……erik.neveu@sciencespo-rennes.fr
Jean-François POLO……02.99.84.39.14
jean-francois.polo@sciencespo-rennes.fr
Marc ROUZEAU……02.99.84.39.45
marc.rouzeau@sciencespo-rennes.fr

Vos interlocuteurs privilégiés :

Responsable de la 1ère année : Pablo DIAZ - Rozenn PERROT

Responsables de la 2ème année par section :

- « Économique et Financière » : Lionel HONORE
- « Politique et Société » : Jean-François POLO
- « Service Public » : Gil DESMOULIN
-

Responsables de la 3ème année : Claire TOUPIN-GUYOT
Dominique MALIESKY
Responsable de la 4ème année : Audrey LEBOIS
Responsable de la 5ème année : Pablo DIAZ

1.3. Calendrier de l'année

1er semestre

Du lundi 14 septembre au vendredi 18 décembre 2009

SAS	Du lundi 31 août au vendredi 11 septembre 2009
Rentrée	Lundi 14 septembre 2009
Cours	
Semaine 1	Du 14 au 18 septembre
Semaine 2	Du 21 au 25 septembre
Semaine 3	Du 28 septembre au 2 octobre
Semaine 4	Du 5 au 9 octobre
Semaine 5	Du 12 au 16 octobre
Semaine 6	Du 19 au 23 octobre
Vacances d'automne	Du vendredi 23 octobre au soir au lundi 2 novembre au matin
Semaine 7	Du 2 au 6 novembre
Semaine 8	Du 9 au 13 novembre
Semaine 9	Du 16 au 20 novembre
Semaine 10	Du 23 au 27 novembre
Semaine 11	Du 30 novembre au 4 décembre
Semaine 12	Du 7 au 11 décembre
Semaine de rattrapage des cours	Du 14 au 18 décembre
Vacances de Noël	Du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier au matin
Examens du 1er semestre	Du lundi 4 janvier au vendredi 15 janvier

2ème semestre

Du lundi 18 janvier au jeudi 7 mai 2010

Cours	
Semaine 1	Du 18 au 22 janvier
Semaine 2	Du 25 au 29 janvier
Semaine 3	Du 1 au 5 février
Semaine 4	Du 8 au 12 février
Semaine 5	Du 15 au 19 février
Vacances d'hiver	Du vendredi 19 février au soir au lundi 1er mars au matin
Semaine 6	Du 1er au 5 mars
Semaine 7	Du 8 au 12 mars
Semaine 8	Du 15 au 19 mars
Semaine 9	Du 22 au 26 mars
Semaine 10	Du 29 mars au 2 avril
Semaine 11	Du 5 au 9 avril
Vacances de printemps	Du vendredi 9 avril au soir au lundi 26 avril au matin
Semaine 12	Du 26 au 30 avril
Rattrapage des cours	Du lundi 3 au vendredi 7 mai
Examens du 2e semestre	Du lundi 10 au vendredi 28 mai

1.4. Renseignements pratiques

L'IEP est situé dans le péricentre de Rennes, à 15 minutes à pied du centre-ville. Bus à 5 minutes puis correspondance métro pour rejoindre la gare.

Logement :

L'institut ne dispose pas de service d'hébergement. Des possibilités existent sur Rennes et sa banlieue :

> en location
> en résidence universitaire : les dossiers de première demande sont à retirer auprès du Centre Régional des Oeuvres Universitaires (CROUS).

Restauration :

Deux restaurants universitaires sont situés à proximité de l'IEP : le "Duchesse Anne" (106 bd de la Duchesse Anne) et le "Fougères" (46, rue de Fougères).

Transport :

L'IEP est desservi par plusieurs lignes de bus. Pour de plus amples renseignements, consultez le site www.star.fr ou contactez le Service information du STAR : 12, rue du Pré-Botté et Place de la Mairie - 35000 Rennes - 02 99 79 37 37.

Bourses d'Enseignement Supérieur :

Des bourses d'enseignement supérieur peuvent vous être allouées sur critères sociaux. Les étudiants originaires de l'Académie de Rennes, retirent les dossiers de première demande dans l'établissement où ils sont scolarisés.

Services des deux universités : Rennes 1 et Rennes 2

- En plus du centre de documentation de l'IEP, vous avez accès aux bibliothèques universitaires des deux universités.
- Vous pouvez pratiquer des sports dans le cadre du Service Inter Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SIUAPS).
- Vous pouvez faire appel au Service Inter-universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS) et au service social assuré par des assistantes sociales du CROUS ou du SIMPPS (Cf. page 38).

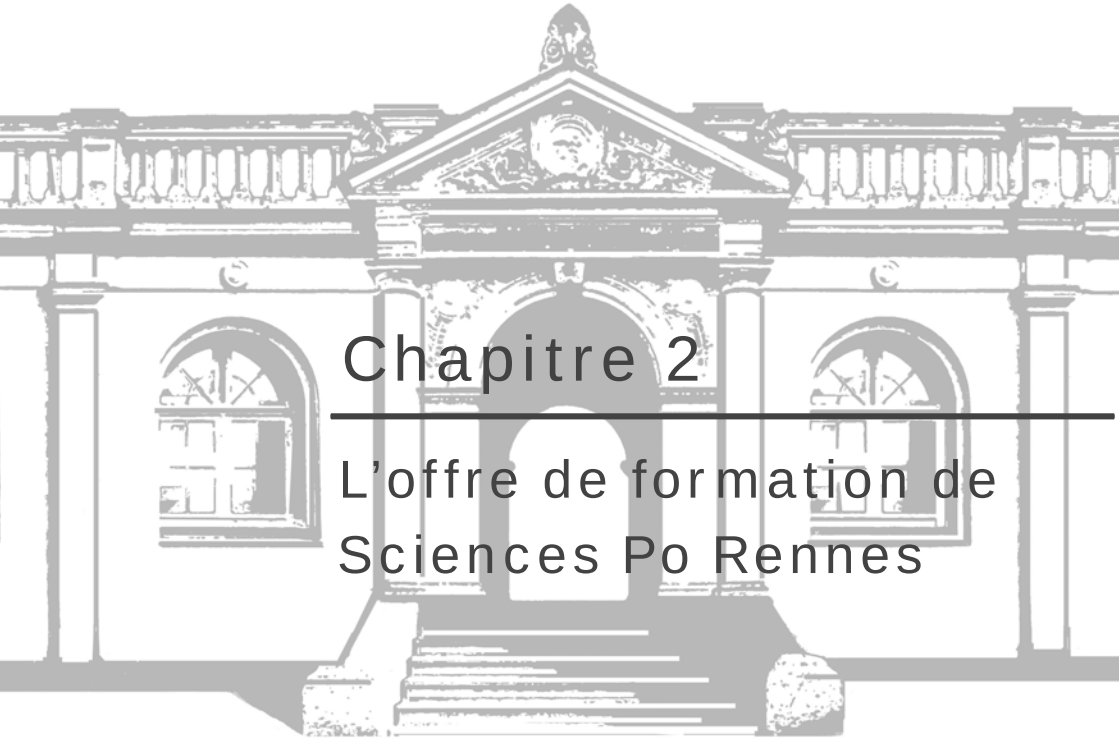

Chapitre 2

L’offre de formation de Sciences Po Rennes

2.1. Diplôme et parcours IEP : mode d'emploi

Un cursus en cinq ans

Depuis la promotion entrée en première année en 2006, le diplôme de l'IEP de Rennes vaut « grade-master », c'est-à-dire qu'il est considéré comme équivalent à un master (Décret du 5 septembre 2005), vaut 300 ECTS et sanctionne un parcours de cinq ans.
Cette évolution change sensiblement la logique des études. **Le parcours en IEP donne lieu exclusivement à la remise d'un diplôme sanctionnant cinq années d'études, que ce soit un grade-master ou un master cohabilité**. Aucun diplôme intermédiaire au format licence (L) n'est délivré. Il n'en est pas moins recomposé en deux cycles bien identifiables.

Un cursus en deux cycles

Sur une première séquence de trois ans, vous allez recevoir le socle de la formation IEP. Au cours de ce cycle, vous allez acquérir une méthodologie qui fait l'identité de la formation Sciences Po, ainsi qu'un savoir fondé sur des enseignements fondamentaux. Le menu pédagogique se compose de droit, d'économie, d'histoire, de sciences sociales et de gestion, mais insiste également sur les langues vivantes et l'apprentissage des outils de base de l'informatique aujourd'hui devenu indispensable jusqu'aux postes les plus élevés.
Les quatrième et cinquième années (deuxième cycle) correspondent aux années de Master 1 et Master 2. Elle marque une spécialisation importante au sein des trois parcours proposés. Les formations y sont professionnalisantes, incluant des interventions de professionnels et des stages appelés à jouer un rôle essentiel, tout comme le mémoire pour les étudiants se destinant à la recherche.

La troisième année obligatoire à l'étranger

L'IEP de Rennes réalise un effort particulier de formation linguistique, et a inauguré la généralisation de la dimension internationale en rendant obligatoire pour tous l'année à l'étranger. Cette année peut vous mener ainsi dans plus de cent universités partenaires sur les cinq continents, mais également dans des entreprises et des postes diplomatiques. Cette mobilité est facilitée par un système original de bourses de solidarité pour les moins aisés d'entre vous.

2.2. Le premier cycle du diplôme

2.2.1. - La première année : l'année des fondamentaux

La première année constitue le socle de la formation et valorise à ce titre un enseignement fortement pluridisciplinaire qui vise à la fois à vous donner des connaissances de base dans les grands champs disciplinaires, à rendre le monde contemporain intelligible, et à vous former aux méthodes d'analyse, d'étude et de documentation qui font la force des IEP.

Cette formation passe par deux cadres pédagogiques :
- les enseignements fondamentaux, sous forme de cours en amphithéâtre ;
- les conférences de méthode (cousines des TD des universités) rassemblant une vingtaine d'étudiants.

La conférence de méthode est la véritable cellule de travail au sein de l'IEP. Elle constitue un enseignement de caractère pratique et interactif qui a pour but de vous permettre d'acquérir une bonne méthode de travail et aux enseignants de contrôler les efforts et les progrès que vous avez accomplis au fil des semestres. Elle comporte des exercices les plus variés tels que : exposés oraux, interrogations orales et écrites, discussions et débats, recherches bibliographiques, dépouillement de dossiers, construction d'argumentaires, plans, notes, compositions écrites, enquêtes. Ces travaux peuvent s'accomplir individuellement ou en équipe. L'organisation de ces conférences de méthode assure ainsi un encadrement rigoureux durant toute votre scolarité.

Enfin, les deux langues vivantes obligatoires sont enseignées dans des groupes de 25 personnes. Elles conjuguent méthodes modernes d'enseignement linguistique (laboratoire), exposés, dialogues, formation à la culture et à la civilisation des pays et civilisations concernées.

Consultez la liste des enseignements de première année page 53.

2.2.2. - La deuxième année : le choix d'une section

La seconde année poursuit dans la logique de la première. Elle introduit cependant une amorce de spécialisation. Dès la fin de la première année, vous choisissez une ''section'', c'est-à-dire d'une dominante disciplinaire parmi :

- **Économique et financière (Ecofi) :** la vocation de la section est de préparer à un premier emploi en entreprise (principalement dans les services financiers et commerciaux, dans les services de ressources humaines) ou en société de conseil. Les diplômés recherchent un emploi en France ou à l'étranger.
- **Service public (SP) :** la vocation de la section est de vous préparer aux concours de la haute fonction publique et des organismes assumant une mission de service public en France. Certains diplômés optent pour les concours de recrutement dans les organismes internationaux : les places y sont rares et l'accès très sélectif.
- **Politique et Société (Poso) :** sa vocation est de préparer aux secteurs du journalisme, de la communication, de la culture, ainsi qu'à l'enseignement et à la recherche en sciences sociales. Les diplômés de cette section, eux aussi, étendent leur recherche d'emploi à l'étranger.

L'existence des sections se traduit, à côté du tronc commun à toute la promotion, par l'existence de cours spécifiques à chaque section. Un jeu d'options libres vous permet de singulariser votre parcours en anticipant sur un projet professionnel, en vous ouvrant à une discipline qui vous attire intellectuellement. Les langues étrangères gardent un rôle clef.

A savoir :
Vous devez choisir une section, choix qui vous oriente vers un certain type de débouchés. Cependant, il vous est possible d'enrichir ou d'infléchir cette orientation grâce à des expériences de stages ou à une formation complémentaire. L'insertion professionnelle n'est pas déterminée par le choix de section, mais résulte d'une construction de l'ensemble du parcours et en particulier du choix de Master.

A noter :
Les étudiants entrant directement en deuxième année suivent des cours de mise à niveau dans les domaines susceptibles d'élargir les connaissances acquises dans leur cursus d'origine. Ces cours auront lieu avant le début des cours, début septembre.

Consultez la liste des enseignements de deuxième année page 61.

2.2.3. - La troisième année : l'année internationale

La troisième année se passe obligatoirement à l'étranger soit dans une université partenaire, soit dans le cadre d'un stage long (sept à neuf mois) dit « stage d'apprentissage ». Elle est complétée par un stage court (minimum six semaines) - dit « stage obligatoire » - pour tous les étudiants de l'IEP, pouvant se dérouler en France ou à l'étranger. Cette année à l'étranger donne lieu à l'attribution de 60 crédits ECTS.
En février-mars de votre seconde année, vous êtes invités à choisir, en fonction de vos résultats et de vos compétences linguistiques, une destination internationale.

L'IEP de Rennes a été le premier IEP à exiger que vous accomplissiez une année de votre cursus à l'étranger. Cette volonté est la suite logique de l'organisation pédagogique qui intègre l'enseignement de deux langues obligatoires. Mais la parfaite maîtrise d'une langue étrangère n'est pas l'unique enjeu de l'année à l'étranger : ce séjour vous permet de connaître d'autres systèmes de formation et de bénéficier d'une ouverture d'esprit indispensable à votre avenir de professionnel et de citoyen.

L'année en université étrangère

Si vous souhaitez effectuer votre année en université à l'étranger, vous avez le choix parmi les 105 partenaires de l'IEP répartis sur les cinq continents. Vous devez alors choisir une majorité de cours parmi les champs disciplinaires enseignés à l'IEP. Il sera également possible d'effectuer une année totalement dédiée à un apprentissage linguistique pour les langues réputées difficiles (arabe, russe, chinois, japonais).

La sélection et l'attribution des places en Université se fait suivant un classement de tous les étudiants de 2ème année, établi à partir des notes obtenues au premier semestre de la 2ème année.

Le service des Relations internationales, responsable des mobilités d'études à l'étranger, met à votre disposition à « l'Espace avenir » toute la documentation sur les universités partenaires.

L'année en stage long dit « stage d'apprentissage »

Vous pouvez valider votre année à l'étranger en optant pour un « stage d'apprentissage » de sept à neuf mois dans un établissement d'accueil qui peut être : une filiale à l'étranger d'une entreprise française, une entreprise étrangère, une représentation de l'État français à l'étranger (poste diplomatique, Institut culture, Mission économique), une Alliance française, une administration ou une association du pays d'accueil, une ONG, une organisation internationale, etc. Un accord avec le Ministère des Affaires Étrangères facilite l'obtention d'un stage au sein d'un poste diplomatique ou d'un établissement culturel. Le stage d'apprentissage donne lieu à un rapport et à une soutenance devant un jury.

Le stage court dit « stage obligatoire »

A l'issue de votre année à l'étranger, vous devez effectuer un stage court obligatoire d'une durée minimale de six semaines. Ce stage doit avoir lieu avant l'entrée en quatrième année et donne également lieu à un rapport et à une soutenance devant un jury.
Toute destination peut être proposée et chaque projet sera étudié avec vous.
Pour vos recherches de stage et les démarches afférentes, vous bénéficiez d'un lieu d'information, l'Espace Avenir, et d'un service, le service stages-emploi (auto-documentation et conseils sur les stages en France et à l'étranger).

Bourses

Des aides financières peuvent vous être attribuées :
- maintien des bourses d'État ;
- bourses ERASMUS et LEONARDO pour les études et les stages en Europe ;
- bourses dans le cadre du Plan d'Aide à la Mobilité (Ministère de l'éducation nationale pour les boursiers d'État) ;
- bourses des collectivités territoriales ;
- aides de l'IEP (Fonds Étudiant pour la Mobilité Internationale : FEMI).

2.3. Le second cycle du diplôme

2.3.1. - La quatrième année : la dimension professionnalisante

Au retour de l'étranger, vous entrez dans le second cycle qui va vous conduire en deux ans au diplôme. Un changement sensible intervient. Il tient à l'affirmation plus nette d'une **dimension professionnalisante**.

Les enseignements prennent cette forme :

- **un tronc commun des grandes disciplines** (Économie, Histoire, Droit, Sciences sociales, langues, valorisation de techniques d'analyse et d'expression) ;
- **des cours électifs** : chacun d'entre vous choisi son menu de cours en prenant cinq ou six cours au sein d'une palette de plus de vingt cours électifs.

Tout en préservant les fondamentaux de l'esprit IEP, la novation réelle tient au fait que, tout en en préservant l'existence de « sections » orientées vers des priorités disciplinaires et des univers professionnels, vous êtes invités à construire résolument vos menus de cours autour d'un projet professionnel. Le système est souple et permet trois choses :

- Il maintient l'affirmation d'une dominante de formation : le futur fonctionnaire ou gestionnaire choisira dans son menu tous les cours de droit ou de gestion.
- Il permet aussi de préserver un noyau de formation commune dans la continuité du modèle IEP : un cours dans chaque grand pôle disciplinaire, deux langues vivantes.
- Enfin, il vous laisse des possibilités de créativité, d'initiative : rédaction d'un mémoire, prise en compte d'initiatives personnelles dans un module ''projet'', mais également la liberté de choisir un cours pour le seul principe de sa stimulation intellectuelle.

Consultez la liste des enseignements de quatrième année page 73.

2.3.2. - La cinquième année : l'année du diplôme

La 5ème année, intégrée dans le cursus IEP en 2008, correspond à l'objectif de nos masters. Résolument professionnalisants, les parcours (masters et grade-masters) intègrent des stages et une forte intervention de professionnels dans les enseignements.

L'IEP de Rennes propose à la rentrée 2008, **14 parcours** pour couvrir une large part de vos attentes : **10 masters** (professionnel ou recherche) co-habilités avec l'Université de Rennes 1 ou Rennes 2, **deux grade-masters** et un double dispositif de préparation aux concours avec notre **centre de préparation à l'ENA** et nos voisins de l'IPAG.

De plus, la **mutualisation** entre IEP de Région vous offre une situation privilégiée dans la circulation au sein des masters des huit IEP de région. Ce système permet de vous proposer une bonne cinquantaine de parcours différents au niveau 5. Un étudiant rennais pourra donc aussi construire son menu de 4° année dans la perspective de finir son parcours à l'IEP d'Aix ou de Bordeaux, et inversement… Enfin, quand un projet professionnel précis justifie du choix d'une filière hors IEP (Université, École, Étranger) des mobilités restent possibles.
Qu'elles soient intra ou extra réseau IEP, ces mobilités sont soumises à **deux conditions** :

- l'octroi d'un accord de sortie (La filière est-elle différente de l'offre locale ? Est-elle sérieuse ?) ;
- L'acceptation par l'institution d'accueil qui sélectionne les candidats.

Consultez l'ensemble de l'offre de master sur notre site internet, rubrique l'offre de formation.

Master et grade-master : quelle différence ?

Point commun : Les deux diplômes « Diplôme National de Master » et « grade-master » ''valent'' un diplôme niveau cinq (M) en France comme en Europe.

Différence : Le « grade-master» est un diplôme délivré sous la responsabilité d'un établissement (l'IEP), le DNM est un diplôme « national » qui porte le label d'une université. Autrement dit, le premier est le diplôme Sciences Po, et le second un diplôme universitaire. Cela ne change **rien** ni au niveau, ni à la qualification reconnue, ni à la valeur du diplôme. Mais un diplôme national rend plus facile l'accueil d'étudiants extérieurs ou étrangers venus chercher un diplôme en un an. Ses droits sont fixés nationalement (220€ hors Sécurité Sociale) quand ceux d'un grade-master sont libres.

2.4. Le double cursus intégré franco-allemand

Formation pluridisciplinaire (science politique, droit, économie, histoire et langues), ce double cursus intégré en 5 ans est ouvert aux étudiants de l'IEP de Rennes et de l'Université catholique d'Eichstätt.
Après une première année dans l'université d'origine respective, les étudiants français et allemands poursuivent ensemble le cursus : la 2ème année en France, la 3ème et la 4ème années en Allemagne et la 5ème année de nouveau en France. Au total, vous allez donc suivre trois années d'études en France et deux années en Allemagne.

Une fois les examens obtenus, vous êtes titulaires:
1. du Bachelor de science politique de l'UC d'Eichstätt (Abitur+3),
2. du diplôme de l'IEP de Rennes (Bac+5),
3. d'un master de science politique de l'UC et, d'autre part, d'un master de l'IEP de Rennes, sous l'égide de l'Université Franco-Allemande (UFA).

En 2007-2008, **24** Français et **27** Allemands suivaient ce double cursus :
- 17 étudiants étaient inscrits en deuxième année à l'IEP (9 Allemands et 8 Français) ;
- 34 étudiants suivaient leurs études à Eichstätt (16 Français et 18 Allemands en 3e et 4e année).

L'accès à ce double cursus est soumis à une sélection de candidats à la fin de la première année (Bac+1) en fonction du niveau général (notamment de langue), de la motivation, du projet professionnel.
Des bourses de mobilité sont offertes pour pallier le surcoût occasionné par le double cursus (environ 250 € / mois).

Responsables du double cursus :
Sébastien GREGOV : sebastien.gregov@sciencespo-rennes.fr
Prof. Dr. Klaus SCHUBERT : dfs-politikwissenschaft@ku-eichstaett.de

Les sites web utiles :
Institut d'Études Politiques de Rennes : www.sciencespo-rennes.fr
Katholische Universität eichstätt-Ingolstadt : www.ku-eichstaett.de
Université franco-allemande : www.dfh-ufa.org

2.5. L'insertion professionnelle

2.5.1. Zoom sur les diplômés - promotion 2007

65,3% des diplômés qui ont répondu à l'enquête de septembre 2007 s'orientent vers une poursuite d'études. L'option DESS devenant Master 2 Professionnel l'emporte, impliquant toujours un souci de spécialisation et de professionnalisation des étudiants (46,7% des répondants).

Les études à l'étranger concernent 3% des étudiants.
La préparation aux concours, toutes sections confondues, s'élève à 19,8% des diplômés.

En ce qui concerne la section ''Service Public'', la préparation aux concours s'élève à plus de 38%.
L'entrée dans la vie active concerne 3% des diplômés : 1,2% des diplômés sont en contrat au sortir de leurs études, 1,2% sont en stage et 0,6% sont en recherche d'emploi.

Le passage à un cursus de cinq années est susceptible de changer les projets des futurs diplômés. On peut imaginer que vous serez plus nombreux à envisager des études post-diplôme moins longues ou une insertion professionnelle directe.

2.5.2. Zoom sur les diplômés de Sciences Po Rennes Que sont-ils devenus ?

❒ **Les diplômés de Sciences Po Rennes travaillent à :**
51.48 % dans le secteur Public (365 sur 709 réponses)
41.33 % dans le secteur Privé (293 sur 709 réponses)
7.19 % dans le secteur Associatif (51 sur 709 réponses) *

*Source : Statistiques réalisées par l'Association des Anciens de Sciences Po Rennes - juil 2008.

Voici pour illustrer chaque secteur quelques exemples d'insertion :

- **Dans le SECTEUR PRIVE :**
  Auditeur - Price Waterhouse Coopers
  Chef de Publicité - Les Echos
  Chef de Produit - Unilever Best Foods France
  Responsable du Recrutement – Total Fina Elf
  Directeur de la Communication – Mitsubishi Motors
  Chef de Région Service – Jaguar and Land Rover France
  Credit Analyst – HSBC
  Avocat à la Cour – Avocat Conseil en Droit public
  Attaché de Presse – Fayard
  Journaliste – Le Monde
  Juriste en droit Social – GMF Assurances

- **Dans le SECTEUR PUBLIC :**
  Directeur Adjoint des Finances – Conseil régional de Bretagne
  Administrateur Territorial – DG Culture – Ville de Rennes
  Directeur d'Hôpital – Valenciennes
  Administrateur - Assemblée Nationale
  Juge - Cour d'Appel de Caen
  Directeur d'Établissement Social – Maison départemental de l'Enfance et de la Famille
  Commissaire-Capitaine – Armée de l'Air
  Urbaniste – RATP
  Secrétaire de Chancellerie – Ministère des Affaires Etrangères
  Assistant Parlementaire – Sénat

- **Dans le SECTEUR ASSOCIATIF :**
  Responsable Communication Relations Publiques – Orchestre de Bretagne
  Administrateur Production – Théâtre en Friches / Belle de Mai
  Directeur Adjoint - Alliance Française de Bogota
  Chargé de Mission EQUAL – GRDR Migration, Citoyenneté, Développement
  Chargé de Mission – Agence Française de Développement
  Directeur de Projet – Festival d'Avignon
  Cadre administratif - Médecins Sans Frontières
  Juriste – Délégation Action Sociale – Croix Rouge Française

- **La préparation aux concours :**
  La préparation aux concours est possible au sein d'un IPAG, Institut de Préparation à l'Administration Générale, ou d'un CPENA, Centre de Préparation à l'ENA, dont celui de l'IEP de Rennes.
  Selon l'enquête des diplômés 2007, le taux de diplômés en année de préparation de concours après le diplôme IEP est de 20,4%.

Les concours passés avec succès par les diplômés

Administrateur territorial - Attaché territorial – Administrateur des affaires maritimes – Administrateur des Assemblées – Banque de France – EN3S (École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale) – Commissariat aux armées – ENA (École Nationale d'Administration) – ENM (École Nationale de la Magistrature) – Directeur d'Hôpital, Directeur d'établissements sanitaires et sociaux, Inspecteur des Affaires Sanitaires et Sociales (École des Hautes Etudes en Santé Publique) – Inspecteur du Trésor – Inspecteur des Douanes – Interprète au Ministère des Affaires Étrangères – IRA (Instituts Régionaux d'Administration) –– Inspecteur du travail – Conseiller éducation Jeunesse et sports – AASU (Attaché d'Administration Universitaire et Scolaire) – Attaché au Ministère de la Défense – INRA IE (Institut national de la recherche agronomique – ingénieur d'études) – Inspecteur DGCCRF (concurrence, consommation) – Bibliothécaire d'État – Conservateur d'État (ENSSIB -École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques) - Agrégation et CAPES de sciences sociales – CAPES de documentation – Agrégation et CAPES d'histoire-géographie – CAPES de philosophie – CAPET d'économie et gestion Administrative.

Chapitre 3

Les services et les associations

3.1. La scolarité

Le service de la scolarité gère environ 900 dossiers d'étudiants répartis dans les cinq années de l'IEP. Ses missions principales sont :

- la gestion des examens d'entrée
- la gestion des étudiants et enseignements à l'IEP (renseignements, inscriptions administratives, emplois du temps, examens, gestion des absences, etc…)
- la gestion du Certificat d'Études Politiques pour les étudiants étrangers

En outre, ce service occupe une part active dans le processus de l'année à l'étranger en collaboration avec le service des Relations Internationales.

Les informations concernant votre scolarité sont régulièrement affichées sur les panneaux qui entourent le service. Des casiers sont mis à votre disposition dans le hall des amphithéâtres (un casier par groupe de conférences).

Les clefs de ces casiers sont remises aux délégués de conférences de méthode désignés en début d'année (voir Mme JEZEQUEL à l'accueil). Ces casiers permettent aux enseignants et chargés de conférences de méthode de vous distribuer les polycopiés, les copies et tous autres documents à votre destination. Les délégués de groupes sont responsables des clefs et doivent les remettre en fin d'année à l'accueil.

Vos interlocuteurs* :
Responsable : Karima EJJAAF-BEZZA
Scolarité 1ère année : Véronique HERON
Scolarité 2ème année : Véronique LELANC
Scolarité 3ème année : Corinne DIVERRES
Scolarité 4ème année : Oméga ARNAUD
Scolarité 5ème année : Johanna CROISSANT
Emploi du temps et salles : Mireille GONET

Horaires d'ouverture du service :
Lundi : 13h30 - 16h30
Mardi : 13h30 - 16h30
Mercredi : 9h - 11h30
Jeudi : 13h30 -16h30
Vendredi : 9h-12h 13h15-16h

3.2. Le Centre de documentation Jacques Fauvet

Le centre de documentation porte le nom d'un ancien directeur du quotidien ''Le Monde'' qui donna 4 000 livres à l'ouverture de la bibliothèque en 1991.
Deux salles de travail peuvent vous accueillir : l'une réservée au travail individuel et silencieux, l'autre pour le travail en groupe.

Nous mettons à votre disposition :

Sur place : 50 000 volumes et 350 abonnements dont 25 % en langues étrangères, 250 DVD de films documentaires, 1 téléviseur donnant accès aux chaînes étrangères, 2 photocopieurs, 12 ordinateurs en libre-accès, 1 imprimante et des bornes WIFI.

A distance : l'ENT (portail) de l'IEP vous donne accès aux nombreuses ressources documentaires électroniques de Rennes 1 ainsi qu'à celles spécifiques à l'IEP.

La majorité des collections sont en libre-accès et empruntables. La consultation sur place est libre. En revanche, vous devez vous inscrire pour tout emprunt. Vous pouvez le faire à l'accueil de la bibliothèque dès que vous avez votre **carte d'étudiant** et votre **« sésame ».**

Les règles de prêt sont affichées sur place et dans l'ENT. En cas de problème vous empêchant de respecter ces règles, manifestez-vous soit à l'accueil, soit par e-mail : votre silence ne fera que reporter le problème à la fin de l'année et empêcher la remise de votre relevé de notes !

Vous pouvez vous-même gérer votre « compte-lecteur » via l'ENT : vérifier et renouveler vos prêts, réserver des documents empruntés…

Pour vous permettre d'utiliser au mieux les ressources documentaires du Centre de Documentation Jacques Fauvet :

- des séances de formation sont programmées en début d'année : vous êtes informés par les panneaux de la scolarité et l'ENT ;
- d'autres séances peuvent être organisées en cas de besoin en cours d'année ;
- des permanences d'aide personnalisée à la recherche documentaire sont mises en place à partir de cette année à l'accueil près du poste de prêt.

Conseils :

- profitez des outils mis à votre disposition : liste de nouveautés, revues des sommaires, bibliographies…
- faites des suggestions d'achat soit par écrit à l'accueil, soit par mail ou encore via l'onglet « suggestions » du catalogue en ligne ;
- contribuez au maintien de bonnes conditions de travail pour tous (silence dans la salle de travail individuel, téléphones en veille…).

Plus d'informations :

- ENT, onglet « Documentation », sous-onglet « Ressources de l'IEP »
- site Internet de l'IEP
- Règlement intérieur et charte des collections : affichés à l'accueil et sur l'ENT.

Horaires d'ouverture :

Pendant l'année universitaire, la bibliothèque est ouverte :
du lundi au jeudi de 9 h à 19 h 30
le vendredi de 10 h à 18 h 30.

En dehors de cette période les horaires sont un peu réduits : vous êtes prévenus par affichage sur place et sur l'ENT.

Contact : bibliotheque@sciencespo-rennes.fr
Tél. 02.99.84.39.28

3.3. Les ressources informatiques

L'IEP met à votre disposition une salle multimédia et deux salles informatiques. Ces salles vous donnent accès à des outils bureautiques, à la messagerie électronique, à l'intranet et à l'ENT.

Retrouvez l'ensemble des informations sur le guide des ressources numériques.

3.4. L'espace avenir

L'Espace Avenir se compose de deux services : les Relations Internationales et le service Orientation/Stage/Emploi. C'est un **lieu d'auto-documentation et d'information**. Il vous offre sous les toits de l'Institut un espace pour préparer votre année à l'étranger et plus généralement vous aide dans l'élaboration de vos projets professionnels.

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi & mercredi : 13h30 – 16h30,
- Jeudi : 13h30 – 17h00,
- Vendredi : 13h30 – 16h00

3.4.1. - Les relations internationales

Le service des Relations Internationales a pour missions de développer l'ouverture internationale de l'IEP et d'organiser la mobilité à l'étranger des étudiants et des enseignants.

❒ **La troisième année d'études à l'étranger**

Premier IEP à avoir rendu obligatoire la 3e année à l'étranger, l'IEP a établi des accords avec une centaine d'universités et d'institutions académiques sur tous les continents à travers une politique de coopération et d'échanges. A titre indicatif, voici la liste des pays proposés :

- Allemagne
- Argentine
- Australie
- Autriche
- Brésil
- Canada
- Chili
- Chine
- Corée du Sud
- Égypte
- Espagne
- États-Unis
- Éthiopie
- Finlande
- Grande-Bretagne
- Inde
- Islande
- Italie
- Japon
- Kazakhstan
- Liban
- Lituanie
- Mexique
- Norvège
- Paraguay
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République Tchèque
- Roumanie
- Russie
- Sénégal
- Suède
- Suisse
- Syrie
- Turquie

Vous trouverez à l'Espace Avenir toute la documentation sur les pays et les universités partenaires, ainsi que les comptes rendus et les rapports rédigés par les étudiants à l'issue de leur séjour à l'étranger.

❒ Les étudiants étrangers à l'IEP de Rennes

Tous les ans, l'IEP accueille une centaine d'étudiants étrangers en échange pour un semestre ou un an. Ils représentent environ 20% des étudiants présents à l'IEP. Certains d'entre eux (originaires des universités partenaires des pays du « sud ») bénéficient d'une aide au titre du Fonds de Solidarité Internationale (FSI) auquel participent les étudiants de l'IEP. L'Espace Avenir représente un lieu privilégié d'aide pour leurs démarches.
Chaque année, un parrainage est mis en place avec les étudiants de 4ème année qui reviennent de leur année à l'étranger.

Le but de ce parrainage est :

- de répondre aux différentes questions que se posent les étudiants étrangers sur la scolarité, l'Espace Avenir, le règlement des examens, l'objet exact d'un cours, etc.
- de les aider, au besoin, dans leur travail au Centre de documentation ou ailleurs,
- de favoriser leur intégration dans l'établissement (les associations, activités...) et dans la ville (les lieux de sortie, les « bons plans »…).

❒ La mobilité enseignante

L'accueil d'enseignants et d'étudiants étrangers, les cours dispensés par les enseignants de l'IEP à l'étranger contribuent à l'ambition internationale de l'établissement.

L'IEP accueille des enseignants étrangers dans le cadre du programme SOCRATES-ERASMUS. Ils viennent assurer des enseignements qui s'intègrent dans le programme de cours du diplôme IEP ou faire des conférences ponctuelles.

3.4.2. - Le service orientation-stage-emploi

❒ Un lieu d'information et de conseil

Ce service est un lieu d'information, d'appui à l'élaboration de votre projet professionnel, d'aide à la recherche et à l'organisation des stages et d'aide à l'insertion professionnelle. Il met à votre disposition toute la documentation nécessaire afin de préparer au mieux votre avenir. Il reçoit et publie des offres de stages et d'emploi via l'ENT. L'équipe est également à votre disposition, sur rendez-vous, pour un conseil personnalisé et vous aider dans vos démarches (rédaction de CV et de lettres de motivation, préparation des entretiens…).
Attention : Tout stage doit faire l'objet d'une convention. Aucun stage ne peut débuter sans convention signée par les trois parties impliquées (vous-même, la structure qui vous accueille et l'IEP).

Il existe trois types de stages conventionnés par l'I'EP de Rennes :

- **Le stage obligatoire**, s'effectue entre le début de la troisième année d'études, dite « Année à l'étranger » et la rentrée de cinquième année. Il est obligatoire pour tous. D'une durée minimale de 6 semaines, il peut se faire en France ou à l'étranger dans le secteur public, privé ou associatif.
- **Le stage d'apprentissage** est une des deux formules de « l'Année à l'étranger ». D'une durée minimale de 7 mois, obligatoirement à l'étranger, il valide la troisième année. Le qualificatif d'apprentissage atteste du rôle formateur de ce stage qui ne doit en aucun cas être considéré comme un emploi temporaire. Ce stage peut s'effectuer dans le secteur public, privé, associatif ou dans les représentations de la France à l'étranger (Ambassade, Consulat, Institut culturel).
- **Le stage conseillé** est effectué par les élèves sur leur propre initiative. Il peut avoir lieu tout au long du cursus à l'IEP, hors période de cours. Ce stage peut en première année être un stage de découverte d'un secteur ou d'un métier, il sera en quatrième année un plus pour le choix et l'admission en 5ème année. La demande de convention doit être motivée par écrit auprès du service en indiquant le lieu, les dates, le projet de stage.

❒ Organisation d'évènements

Chaque année, ce service organise un Forum des Formations et de l'Emploi. Cette journée est pour vous l'occasion de rencontrer des anciens étudiants de l'IEP présents pour témoigner de leur parcours et carrière et répondre à vos questions. Cette journée vous permet également de rencontrer des professionnels et d'enrichir votre réseau professionnel en vue de votre prospection en termes de stages/emplois.

3.5. La vie associative

- ***Art'icule :*** anime les activités théâtrales, musicales et artistiques.
- ***Batna*** **:** association dédiée à l'organisation de simulations de négociations internationales.
- **Le *Bureau Des Sports (BDS)*** remplit deux missions : l'organisation du sport à l'IEP, et notamment la présence de l'IEP de Rennes au Critérium inter-IEP.
- **Le *Cercle des étudiants (CDE)*** représente l'ensemble des associations de l'IEP, anime la vie interne (organisation du Gala et de soirées ; soutien du club théâtre…).
- ***Elykia*** **:** explore les sociétés et cultures africaines.
- ***In Vino Veritas*** **:** une association de dégustation conviviale pour découvrir les vins, les pains, la charcuterie et les fromages français.
- ***Les Pieds dans le cloître*** **:** le journal des étudiants l'IEP, diffusé 3 à 4 fois dans l'année et ouvert aux écrits de tous.
- ***Phôtos*** **:** club et exposition de photos prises par les étudiants.
- ***Qui veut durable*** **:** mise en place d'ateliers de découverte sur le développement durable.
- ***RESPE*** **:** Réconciliation, Spiritualité, Politique et Écologie
- ***SPR junior Conseil*****:** Structure type junior entreprise.
- ***Ysegoria-Rennes*** **:** cette association organise des cycles de conférences durant l'année.
- ***Zéphyr*** **:** association d'aide à l'insertion des étudiants étrangers.
- ***Association des anciens élèves*** **:** Les objectifs de cette association sont entre autre d'établir et de développer les relations amicales et d'aide mutuelle entre tous ses membres ; de promouvoir l'image de Sciences Po Rennes ; de faciliter à ses membres la recherche d'une situation professionnelle et le perfectionnement de leurs connaissances professionnelles.

3.6. Un coup de blues ? Un problème de santé ?

Le service santé des étudiants

SIMPPS
Service Interuniversitaire
de Médecine Préventive
et de Promotion de la Santé

Campus de Beaulieu - Bâtiment 21
263 avenue du Général Leclerc
Tél. : 02 23 23 55 05
Fax : 02 23 23 55 04

Une équipe composée de Médecins - Psychiatre - Psychologues - Nutritionnistes - Assistantes sociales - Infirmières - Secrétaires - Personnel d'Accueil, se tient à votre disposition.

❒ Du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 17 h sans interruption

- **Accueil**, **Ecoute**, **Prévention**, **Soins d'urgence**
- **Visites systématiques sur rendez-vous** pour les étudiants de 1ère année
- **Visites à la demande pour tous.**
- Tout problème de santé
- Demande de certificats médicaux (non contagion, tiers-temps pour les étudiants handicapés, etc.)

❒ Rendez-vous et renseignements

- **Consultations spécialisées gratuites** :
  Gynéco-contraception, diététique, psychologie et/ou psychiatrie...
- **Autres services gratuits** :
  Sophro-Relaxation, formation aux 1ers secours
- **Service social** :
  (écoute, orientation, logement, bourses, démarches administratives)

❒ Les points santé :

Accueil, écoute, consultations, Soins infirmiers et urgences, entretiens psychologiques et / ou psychiatriques
s'adresser à
Beaulieu - Bâtiment 33 - avenue Charles Foulon -
Tél. : 02 23 23 69 00

❒ **Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU)**

11 bd de la Liberté 35000 Rennes
02.99.30.81.24
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h, samedi de 9h à 13h.

❒ **Centre de Planification et d'Éducation Familiale**

9 place de Bretagne 35000 Rennes
Tél. 02.99.31.54.22
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Consultations uniquement sur RDV.

❒ **Centre de dépistage anonyme et gratuit**

Hôpital de Jour des Maladies Infectieuses – rez de jardin
Pavillon Claude Bernard – Hôpital Pontchaillou
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex
Tél 02.99.28.43.02
Horaires d'ouverture :

- Lundi : de 15H à 17H30
- Mardi : de 16H à 18H30 : sur rendez-vous uniquement
- Jeudi : de 16H à 18H30 : sur rendez-vous uniquement
- Samedi : de 9H à 11H30

❒ **Handisup Rennes**

Bât 21, campus de Beaulieu 263 av. du Général Leclerc CS 74205
35042 RENNES Cedex
Tél : 02 23 23 55 64 - E-mail : handisup@voila.fr
Permanence du lundi au vendredi de 10H à 17H
Handisup-Rennes est une association loi 1901 créée par l'université de Rennes I, l'université de Rennes II, l'INSA et le CROUS en juin 1998. Cette initiative a été prise pour répondre de manière plus adaptée aux demandes spécifiques des étudiants handicapés. Ses services concernent le logement, le transport, les dossiers AGEFIPH ainsi que l'insertion professionnelle et les stages.

Pour plus de renseignements : http://handisup.asso.univ-rennes1.fr

Chapitre 4

Syllabi des cours

4.1. Cours de première année

400 points - 60 ECTS

11 cours communs obligatoires : 220 points - 33 ECTS

Chacun vaut 3ECTS - coefficient 1 - examen : écrit - 3h - /20

1. Droit : « Droit constitutionnel de la V^{e} République »
2. Droit : « Histoire du droit constitutionnel »
3. Droit : « Introduction au droit et aux institutions »
4. Économie : « Introduction à l'économie politique 1 - Principes d'économie industrielle et internationale »
5. Économie : « Introduction à l'économie politique 2 - Principes de macroéconomie »
6. Gestion : « Introduction à la gestion »
7. « Histoire de la France depuis la Grande Guerre : forces politiques et classes sociales (1914-1944) »
8. « Histoire de la France depuis la Grande Guerre : forces politiques et classes sociales (1944 à nos jours) »
9. Science politique : « Histoire des idées politiques »
10. Science politique : « Introduction à la science politique »
11. Science politique : « Introduction aux relations internationales »

Conférences de méthode : 180 points - 27 ECTS

Langue A - 1er semestre : /20 3 ECTS coefficient 1
Langue A - 2^{e} semestre : /20 3 ECTS coefficient 1
Langue B - 1er semestre : /20 3 ECTS coefficient 1
Langue B - 2^{e} semestre : /20 3 ECTS coefficient 1
« Grands enjeux » - 1er semestre : /20 2 ECTS coefficient 1
« Grands enjeux » - 2^{e} semestre : /20 2 ECTS coefficient 1
Droit - 1er semestre : /20 2 ECTS coefficient 0,5
Droit - 2^{e} semestre : /20 2 ECTS coefficient 0,5
« Problèmes économiques contemporains »
1er semestre : /20 2 ECTS coefficient 0,5
« Problèmes économiques contemporains »
2^{e} semestre : /20 2 ECTS coefficient 0,5
Histoire - 1er semestre : /20 2 ECTS coefficient 0,5

Enseignements facultatifs (/20, coefficient 0,5 ; seuls les points au-dessus de 10 sont comptabilisés) : LV3, sport.

Droit constitutionnel de la Ve République

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Jacky HUMMEL
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

La V^{e} République ne peut être rendue intelligible qu'à partir de sa matrice théorique et institutionnelle. L'étude du droit constitutionnel positif et des institutions politiques de la V^{e} République commande tout d'abord un examen des principes fondamentaux du droit constitutionnel général (forme semi-directe ou représentative de la démocratie, théorie et pratique de la séparation des pouvoirs, séparation du pouvoir constituant et des pouvoirs constitués, modalités d'adoption et de révision de la Constitution, principe du contrôle de constitutionnalité des lois). Après cette présentation des grands principes du droit constitutionnel, l'étude de la V^{e} République sera traitée, d'une part, sous un angle historique, de manière à rendre compte de la genèse de la Constitution du 4 octobre 1958 et de la diversité de ses interprétations (poids de la tradition constitutionnelle française et volonté de rupture par rapport aux III^{e} et IV^{e} Républiques) et, d'autre part, sous un angle analytique pour décrire le fonctionnement et le rôle actuels des divers organes constitutionnels. Il conviendra également de s'attacher à la dimension normative de la loi fondamentale de 1958, c'est-à-dire aux règles qu'elle contient ou qu'elle organise sous l'égide du Conseil constitutionnel, nouveau « gardien de la Constitution ».

Bibliographie :

- BURDEAU (G.), HAMON (F.), TROPER (M.), *Droit constitutionnel*, 30^{e} e., Paris, LGDJ, 2007.
- CHANTEBOUT (B.), *Droit constitutionnel,* 25^{e} ed., Armand Colin, 2008.
- CHEVALLIER (J.-J.), CARCASSONNE (G.), DUHAMEL (O.), *La Cinquième République (1958-2004)*, 11^{e} éd., 2004.
- CONSTANTINESCO (V.), PIERRÉ-CAPS (S.), *Droit constitutionnel*, 3^{e} ed., Paris, PUF, 2007.
- FAVOREU (L.) et autres, *Droit constitutionnel*, 11^{e} ed., Paris, Dalloz, 2008.
- FAVOREU (L.), PHILIP (L.), *Les grandes décisions du Conseil constitutionnel*, 14^{e} éd., 2007.
- GICQUEL (J.), GICQUEL (J.-É.), *Droit constitutionnel et institutions politiques*, 22^{e} ed., Paris, Montchrestien, 2008.
- LE POURHIET (A.-M.), *Droit constitutionnel*, 2nde éd., Aix-Marseille, Economica, 2008.
- MATHIEU (B.), VERPEAUX (M.), *Droit constitutionnel*, Paris, PUF, 2005.
- MORABITO (M.) *Histoire constitutionnelle et politique de la France (1789-1958)*, 10^{e} éd., Montchrestien, 2008.
- PACTET (P.), *Institutions politiques et droit constitutionnel*, 27^{e} éd., Armand Colin, 2008.
- TURPIN (D.), *Droit constitutionnel*, 2^{e} éd., Paris, PUF, Quadrige, 2007.
- ZOLLER (E.), *Droit constitutionnel*, 2^{e} éd., Paris, PUF, 2000.
- ZOLLER (É.), *Introduction au droit public*, Paris, Dalloz, 2006.

Histoire du droit constitutionnel

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Tiphaine LE YONCOURT
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif *:
A travers l'histoire constitutionnelle et politique de la France de 1789 à 1875, ce cours propose une étude des concepts fondamentaux de la « théorie générale de l'État » : souveraineté, représentation, distribution des fonctions entre organes, droit de suffrage, etc. C'est aussi l'occasion de mesurer l'impact de la vie politique et des idéologies sur ce droit singulier qui, pendant la période (instable) étudiée, n'a pas d'autre sanction que l'autodiscipline des gouvernants ou l'insurrection populaire. C'est enfin un biais pour appréhender la complexité des mécanismes qui sont au fondement même de la nature et du fonctionnement de la Ve république (étudiée au second semestre). Alliant théorie constitutionnelle et pratiques politiques, ce cours permet de revisiter une histoire sous un angle juridique et de mesurer les limites d'une telle approche.

Bibliographie :
- Marcel Morabito, Histoire constitutionnelle de la France, 1789-1958, 6e éd., Paris, Montchrestien « Domat droit public », 2000 (complet)
- Yves Guchet, Histoire constitutionnelle de la France, 1789-1974, 3e éd., Paris, Économica, 1993 (l'essentiel)
- Eric Ghérardi, Constitutions et vie politique de 1789 à nos jours, Paris, A. Colin «Cursus », 2002 (bonne synthèse)
- Frédéric Bluche, Manuel d'histoire politique de la France contemporaine, Paris, PUF, «Droit fondamental », 2001 (pour la dimension politique)

Introduction au droit et aux institutions

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Gil DESMOULIN
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Le cours d' « Introduction au droit » vise à donner un premier aperçu de l'histoire, de l'enjeu et des implications du droit. Il s'agit en particulier de s'interroger sur la signification du droit et d'aborder outre le système français les autres systèmes juridiques. Le cours s'attache également à préciser les domaines du droit, en particulier la distinction entre le droit public et le droit privé. Des développements sont également consacrés aux sources du droit qu'elles soient nationales ou internationales. Puis, au-delà des différentes sources, il importe de mettre l'accent sur les différents caractères de la règle de droit (obligation, portée, domaine d'application). Enfin, cet enseignement comporte un panorama général des institutions chargées de faire respecter la règle de droit : les juridictions.

Introduction à l'économie politique I : principes d'économie industrielle et internationale

Discipline : Économie
Nom de l'enseignant : Pablo DIAZ
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants aux mécanismes et raisonnements de la micro-économie, de l'économie industrielle, de l'économie internationale et du développement afin qu'ils parviennent à évaluer et à diagnostiquer les principaux faits, problèmes et enjeux mondiaux de l'activité économique. Cette approche permettra ainsi d'analyser des thèmes comme la concurrence imparfaite, le processus mondial de fusions-acquisition, les politiques de la concurrence, le lien entre croissance et innovation, les nouvelles formes du commerce international et le développement du sous-développement des pays du Sud.

Plan de cours :

Chapitre 1: De la concurrence parfaite à la concurrence imparfaite
Chapitre 2 : Croissance et innovation
Chapitre 3 : Commerce international
Chapitre 4 : Économie du sous-développement

Bibliographie :

- J-L. MUCCHIELLI, *Économie Internationale*, Dalloz, 2e édition, Dalloz, 2007
- J. GENEREUX, *Économie politique : Tome 2, Microéconomie*, Hachette supérieur, 2007
- B. MARIS, *« Anti-manuel d'économie», Tome 2 : les cigales,* Éditions Bréal*,* 2006

Introduction à l'économie politique II : principes de macroéconomie

Discipline : Économie
Nom de l'enseignant : Pablo DIAZ
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :
Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants au raisonnement macroéconomique afin qu'ils parviennent à réaliser une analyse de la conjoncture économique française. L'étude théorique et factuelle du système de prélèvement obligatoires, des dépenses de consommation des ménages, de l'investissement des entreprises, des dépenses de l'État, de la demande du reste du monde et de leurs multiples interactions permettra d'expliquer la dynamique de l'économie nationale et les principaux déséquilibres qui peuvent aussi l'affecter : récession, chômage de masse, inflation, déficits budgétaires… qui fondent les politiques macroéconomiques.

Plan de cours :

Chapitre 1 : Introduction à la macro-économie
Chapitre 2 : L'arbitrage entre la consommation et l'épargne
Chapitre 3 : Les déterminants de l'investissement
Chapitre 4 : Le marché du travail
Chapitre 5 : L'inflation
Chapitre 6 *:* Synthèse : explications des politiques économiques

Bibliographie :

- J. E. STIGLITZ, *« Principes d'économie moderne* », De Boeck Université, 2000
- B. MARIS, *« Anti-manuel d'économie», tome1,* Editions Bréal*,* 2003
- B. BERNIER et Y. SIMON, *« Initiation à la macroéconomie* », Dunod, 9 ème édition, 2007
- J. GENEREUX, *Economie politique : Tome 1, Concepts de base et comptabilité nationale*, Hachette supérieur, 4ème édition, 2006
- OFCE, *« L'économie française 2008 »,* Collection Repères, 2007
- INSEE, *« L'économie française : édition 2007-2008»,* Livre de Poche

Introduction à la gestion

Discipline : Gestion
Nom de l'enseignant : Lionel HONORE
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

Première partie : La petite porte de la gestion
Seconde partie : la pratique comptable des associations
Troisième partie : Les environnements de la gestion

Bibliographie :

- Cameo-Ponz & Salva, Comptabilité et fiscalité des associations, Imprimerie nationale, 2000.
- Desouches & Huon de Penanster, Comptabilité et gestion des associations, Delmas Dalloz, 2001

Histoire de la France depuis la Grande Guerre : forces politiques et classes sociales (1914 - 1944)

Discipline : Histoire contemporaine
Nom de l'enseignant : Gilles RICHARD
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :

Le cours se propose d'étudier l'histoire de la France dans le premier XX^{e} siècle, de la Grande Guerre à la Libération, sous l'angle spécifique des relations entre

classes sociales (dans une vision tripartite : classes dirigeantes, classes moyennes, classes populaires) et des forces politiques. L'étude insistera particulièrement sur l'une des particularités françaises : l'existence d'un puissant groupe social de petits propriétaires indépendants (paysans, artisans et commerçants), directement issu de la Révolution française puis de la politique républicaine à la fin du XIX^{e} siècle, et son expression partisane originale, le parti radical. On insistera aussi sur le changement de nature du clivage entre droite(s) et gauche(s) intervenu à l'occasion de la crise des années trente et de la victoire du Front populaire.

Bibliographie :

Nouvelle histoire de la France contemporaine, Seuil (collection «Points/Histoire »)

- n°11 – Madeleine REBÉRIOUX *La République radicale ? 1898-1914*, 1975
- n°12 – Jean-Jacques BECKER et Serge BERSTEIN *Victoire et frustrations, 1914-1929*,1990
- n°13 – Dominique BORNE et Henri DUBIEF *La crise des années 30, 1929-1938*, 1989
- n°14 – Jean-Pierre AZÉMA *De Munich à la Libération, 1938-1944*, 1979
- La France contemporaine, Librairie générale française (Le Livre de poche / Références), collection dirigée par Jean-François SIRINELLI
- Michel LEYMARIE *De la Belle Époque à la Grande Guerre. Le triomphe de la République, 1893-1918*, 1999
- Frédéric MONIER *Les années vingt, 1919-1930*, 1999
- Olivier DARD *Les années trente. Le choix impossible*, 1999
- Jean-François MURACCIOLE *La France pendant la Seconde Guerre mondiale*, 2002

Histoire de la France depuis la Grande Guerre : forces politiques et classes sociales (1944 à nos jours)

Discipline : Histoire contemporaine
Nom de l'enseignant : Gilles RICHARD
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

Le cours se propose d'étudier l'histoire de la France dans le second XX^{e} siècle, de la Libération à nos jours, sous l'angle spécifique des relations entre classes sociales (dans une vision tripartite : classes dirigeantes, classes moyennes, classes populaires) et des forces politiques. L'étude insistera particulièrement sur l'effacement, pendant les « Trente Glorieuses », de l'une des particularités françaises : l'existence d'un puissant groupe social de petits propriétaires indépendants (paysans, artisans et commerçants) et de son expression partisane longtemps essentielle, le parti radical. À partir de 1958 et pour une quinzaine d'années domina une force nouvelle, le gaullisme, née dans la Deuxième Guerre mondiale et consolidée par le traumatisme de la décolonisation. On insistera aussi sur le changement de nature du clivage entre droite(s) et gauche(s) intervenu à l'occasion de la crise des années soixante-dix, et sous l'effet de la politique mise en œuvre par le président Valéry Giscard d'Estaing.

Bibliographie :

Nouvelle histoire de la France contemporaine, Seuil (collection «Points/Histoire »)

- n°15 – Jean-Pierre RIOUX *La France de la Quatrième République. 1-L'ardeur et la nécessité, 1944-1952*, 1980
- n°16 – Jean-Pierre RIOUX *La France de la Quatrième République. 2-L'expansion et l'impuissance, 1952-1958*, 1983
- n°17 – Serge BERSTEIN *La France de l'expansion. 1-La République gaullienne, 1958-1969*, 1989
- n°18 – Serge BERSTEIN et Jean-Pierre RIOUX *La France de l'expansion. 2- L'apogée Pompidou, 1969-1974*, 1995
- n°19 – Jean-Jacques BECKER (avec la collaboration de Pascal ORY*) Crises et alternances, 1974-1995*, 1998
- La France contemporaine, Librairie générale française (Le Livre de poche / Références), collection dirigée par Jean-François SIRINELLI
- Pascale GŒTSCHEL et Bénédicte TOUCHEBŒUF *La IVe République. La France de la Libération à 1958*, 2004
- Mathias BERNARD *La France de mai 1958 à mai 1981. La grande mutation*, 2003

Histoire des idées politiques

Discipline : Science politique
Nom de l'enseignant : Frédéric LAMBERT
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

Initier les étudiants à la lecture de textes fondamentaux de la pensée politique, de Platon à Rousseau, en insistant sur la logique intrinsèque des discours, leur contextualisation idéologique, politique ou sociale ainsi que leur réappropriation dans le cadre des débats contemporains. Le thème général concerne la question des rapports entre État, société civile et religion.

Bibliographie :

- Braud Ph., Burdeau F., *Histoire des idées politiques depuis la Révolution,* Montchrestien, 1992
- Chevallier J-J., *Histoire de la pensée politique*, Payot, 1983
- Châtelet F. et alii, *Dictionnaire des œuvres politiques*, PUF, 1989
- Colas D., *Dictionnaire de la pensée politique*, Larousse, 1997
- Raynaud P., Rials S. (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*, PUF, 1996
- Touchard J, *Histoire des idées politiques*, rééd. PUF, 2006

Introduction à la science politique

Discipline : Science politique
Nom de l'enseignant : Christian LE BART
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
L'objectif de ce cours est de présenter les notions fondamentales de la science politique contemporaine. Seront privilégiées les approches historique et sociologique. La première partie a pour objet l'État comme forme moderne de pouvoir politique : qu'est-ce que l'État ? A partir de quand peut-on parler d'État ? Quelles sont les logiques socio-historiques qui ont rendu possible, voire incontournable, le modèle étatique ? Quels en furent les ressorts ? La seconde partie s'intéressera aux gouvernants : qui sont-ils ? quel est leur profil ? En quoi consiste leur rôle dans une démocratie représentative ? Cette dernière accorde une place non négligeable aux citoyens. La troisième partie explorera la notion de citoyenneté, et la quatrième se centrera sur le vote. Comment devient-on citoyen ? Comment les cultures et les opinions politiques se forment-elles, se diffusent-elles ? Au total, on essaiera à la fois d'initier les étudiants aux grands noms de la science politique classique (Max Weber, Norbert Elias…) et de les aider à comprendre la vie et l'actualité politiques à partir de travaux actuels de sociologie politique.

Mots-clés : science politique, État, démocratie, sociologie, gouvernants, militantisme

Introduction aux relations internationales

Discipline : Science politique
Nom de l'enseignant : Dominique MALIESKY
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Jeux de puissance(s) en Asie

Avant- propos : Relations internationales (définitions et état des lieux)
Introduction : Contenu(s) et contours de l'Asie

I LA BANDE DES QUATRE : AMBITIONS ET RIVALITES EN ASIE
   A. « La Russie fait partie de l'Asie » (M. GORBATCHEV à Vladivostok, juillet 1986)
   B. . La Chine en quête d'hégémonie régionale
   C. L'affirmation nationale de l'Inde
   D. Les USA, puissance asiatique

II ZONE DE TENSIONS, ZONE DE CONFLITS
   A. Asie Centrale : main basse sur le pétrole
   B. Asie Centrale : les enjeux de la sécurité
   C. Le Cachemire, pomme de discorde indo-pakistanaise

D. Le contrôle de « l'espace vital » chinois

4.2. Cours de deuxième année

480 points - 60 ECTS

Enseignements communs :

8 cours : 160 points - 24 ECTS

Chacun vaut 3 ECTS - coefficient 1 - examen : écrit - 3h - /20

1. Droit : « Institutions de l'Union européenne »
2. Droit : « Introduction au droit privé : personnes, biens, procès»
3. Économie : « Analyse macroéconomique »
4. Économie : « Analyse et politique monétaires »
5. Histoire : « Histoire de l'Empire ottoman, 1839-1923 »
6. Histoire : « Histoire de l'Europe : nationalismes et européisme à l'épreuve des crises et des mutations (1918-1992) »
7. Science politique : « L'Europe, de la civilisation à la construction d'un objet politique »
8. Science politique : « Politiques publiques »

Conférences de méthode : 140 points - 11 ECTS

1. Langue A, 1er semestre (2 ECTS)
2. Langue A, 2e semestre (2 ECTS)
3. Langue B, 1er semestre (2 ECTS)
4. Langue B, 2e semestre (2 ECTS)
5. Conférence d'économie, 1er semestre (1 ECTS)
6. Conférence d'économie, 2e semestre (1 ECTS)

Enseignements de section :

5 cours : 100 points - 15 ECTS

Chacun vaut 3 ECTS - coefficient 1 - examen : écrit - 3h - /20

Section « Économique et financière » :

1. Droit des affaires
2. Droit des sociétés
3. Gestion des ressources humaines
4. Gestion fiscale
5. Organisation et vie financières

Section « Politique et société » :

1. Information et communication
2. Introduction à la sociologie
3. Philosophie politique
4. Politiques comparées
5. Sociologie des territoires

Section « Service Public » :

1. Droit administratif - 1, Les personnes
2. Droit administratif - 2, L'action administrative
3. Droit administratif - 3, Le contrôle de l'administration
4. Droit de l'Union européenne
5. Finances publiques

Conférences de méthode : 40 points - 4 ECTS

Section « Économique et financière » :

1. Conférence 1er semestre (2 ECTS)
2. Conférence 2e semestre (2 ECTS)

Section « Politique et société » :

1. Conférence 1er semestre (2 ECTS)
2. Conférence 2e semestre (2 ECTS)

Section « Service Public » :

1. Conférence 1er semestre (2 ECTS)
2. Conférence 2e semestre (2 ECTS)

Enseignements à option :

1 cours : 20 points - 3 ECTS - oral

1. Approches quantitatives des sciences sociales
2. Droit des obligations
3. Droit international public
4. Histoire de la Révolution et de l'Empire
5. Introduction aux « Gender studies »
6. La société israélienne
7. Lectures franco-allemandes 1 (double cursus)
8. Lectures franco-allemandes 2 (double cursus)
9. Marketing
10. Political System and Institutions of the USA
11. Sociologie du conflit israélo-palestinien
12. Transiciones politicas y cinematografias en America latina

Enseignements facultatifs :

LV3, sport, 2e cours à option, 3e cours à option, « Système d'information comptable » (conférence de méthode, réservée à la section Ecofi).

Cours communs :

Institutions de l'Union Européenne

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Gil DESMOULIN
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

L'objectif du cours consacré aux Institutions de l'Union européenne est de vous donner une connaissance approfondie d'un système institutionnel qui comporte à la fois des similitudes avec les institutions nationales, mais également beaucoup de différences liées au processus de construction et d'intégration communautaires. Ainsi, l'introduction du cours revient sur l'évolution de l'Europe communautaire de Paris à Lisbonne en mettant l'accent sur les processus d'approfondissement et d'élargissement. Par la suite, il s'agit d'aborder successivement les institutions de décision (Conseil, Conseil européen, Parlement), le rôle spécifique de la Commission européenne, les institutions de contrôle et les organes consultatifs. Un point spécifique est également consacré aux institutions financières de l'Union européenne.

Introduction au droit privé

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Audrey LEBOIS
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :

Plus qu'une introduction, ce cours est une initiation au droit privé. Il s'articule autour de trois thèmes fondamentaux : les personnes, les biens, le procès. Ces pans du droit privé méritent une attention toute particulière non seulement parce qu'ils constituent, avec le droit des obligations, l'ossature de la matière mais aussi parce qu'ils alimentent actuellement de grands débats de société (euthanasie ; statut du fœtus ; étendue de la protection de la vie privée ; controverses autour du plaider-coupable, des juges de proximité ou encore du droit de propriété sur l'image des biens).

Bibliographie :

- C. Atias, Droit civil, les biens, Litec,
- J.-L.Aubert, Introduction au droit et thèmes fondamentaux du droit civil,Armand colin,
- L. Cadiet et E. Jeuland, Droit judiciaire privé, Litec,
- J. Carbonnier : Droit civil,Tome 1 et 2 PUF, Collection Quadrige,
- G. Cornu, Droit civil,Tome 1, Introduction, Les personnes, les biens, Montchrestien,
- F. Kernaleguen, Institutions judiciaires, Litec,
- P. Malaurie et L.Aynès, Les personnes, les incapacités, Defrénois,
- F.Terré, Introduction générale au droit, Dalloz,

Analyse macroéconomique

Discipline : Économie
Nom de l'enseignant : Patrick LE FLOCH
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
L'objectif de ce cours est de vous fournir les bases de l'analyse macroéconomique qui permettent de mieux comprendre les décisions macroéconomiques prises par les gouvernements des principaux pays industrialisés. Ce cours semestriel cherche principalement à exposer le cadre de la macroéconomie fermée, i.e. abstraction faite de la question du taux de change qui sera abordée dans le deuxième cours semestriel de macroéconomie.
La compréhension de la macroéconomie passe alors par la maîtrise théorique des outils utilisés par les autorités en charge de la régulation de l'activité économique. Celles-ci utilisent pour interpréter les faits deux types de modèle macroéconomique : un modèle de court terme (IS/LM) et un modèle de moyen terme (Offre Agrégée / Demande Agrégée). Une fois le cadre théorique posé, seront alors étudiées deux questions macroéconomiques essentielles : la politique budgétaire (déficit, dette, Pacte de Stabilité et de Croissance) et la relation inflation/chômage/croissance (courbe de Phillips, ratio de sacrifice, rigidités nominales et effet d'hystérèse).

Bibliographie :

- BLANCHARD, O et COHEN,D. – Macroéconomie - Paris : Pearson Education France, 2004
- BENASSY-QUERE A., COEURE B., JACQUET P. & J. PISANI-FERRY – Politique économique - Bruxelles : De Boeck, 2004
- O.F.C.E. – L'économie française - Collection Repères, édition annuelle Paris : La Découverte
  - Les rapports du Conseil d'analyse économique : n°43 - 44 - 48 et 52.

Pré-requis : cours de 1ère année Économie et Conférences de méthode de 1ère année (48 h cours + 36 h conférences).

Analyse et politique monétaires

Discipline : Économie
Nom de l'enseignant : Patrick LE FLOCH
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :
Ce cours fait suite au cours d'Analyse macroéconomique du 1er semestre. Son objectif principal est de comprendre de quelles façons la prise en compte du taux de change influence la conduite de la politique monétaire des banques centrales. Ce cours semestriel cherche principalement à exposer le cadre de la macroéconomie ouverte. Le cours débutera par une présentation détaillée de la politique monétaire (instruments et objectifs ; crédibilité de la Banque Centrale ; le rôle des banques de second rang). Les politiques de change seront ensuite étudiées (concepts de taux de change ; quelles sont les

implications découlant de l'adoption d'un régime de change ? ; analyses du Système Monétaire Européen et de la zone euro ; présentation du modèle IS/LM/BP sur lequel reposent les analyses des autorités monétaires). Le cours terminera par l'analyse de la coordination des politiques macroéconomiques en Europe.

Bibliographie : Les rapports du Conseil d'analyse économique n°38 et 51

Pré-requis : cours de 1ère année et cours semestriel de 2ème année Économie et Conférences de méthode de 1ère année (72 h cours + 54 h conférences).

Histoire de l'Empire Ottoman (1839-1923)

Discipline : Histoire
Nom de l'enseignant : Claire TOUPIN-GUYOT
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Deux dates : En 1839 est promulgué le rescrit impérial de Gülkhâne qui marque le point de départ d'un programme de réformes radicales censées rénover l'Empire. En 1923 est proclamée la République turque. Deux aires géographiques : Une aire occidentale (où a rayonné la civilisation gréco-latine) Une aire orientale (où la civilisation arabo-islamique a été largement majoritaire). Un phénomène de désagrégation : en 90 ans, l'Empire perd tous ses territoires. Deux explications traditionnelles : la Question d'Orient et le principe des nationalités. Enfin une rencontre à trois : l'inévitable Occidental, le Turc et l'Arabe.

Bibliographie :
- HITZEL (Frédéric), *L'Empire ottoman XV^{è} XVIII^{è} siècles*, Les Belles Lettres, 2001.
- LAURENT (Henry), *L'Orient arabe. Arabisme et islamisme, de 1798 à 1945*, A. Colin, 2000.
- MANTRAN (Robert), sous la direction de, *Histoire de l'Empire ottoman*, Fayard, 1989.
- GEORGEON (François), *Abdülhamid II. Le sultan-calife*, Fayard, 2004

Histoire de l'Europe : nationalisme et européisme à l'épreuve des crises et mutations

Discipline : Histoire
Nom de l'enseignant : Claire TOUPIN-GUYOT
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :
« Nous supposons que pour nos visiteurs, majoritairement jeunes, l'existence de l'Union européenne va de soi et qu'ils ne se posent donc pas de questions à son propos. (…) Aussi faut-il leur faire prendre conscience du fait évoqué il y a peu, à savoir qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale l'unité de l'Europe semblait à tel point improbable qu'à de rares expressions près on la tenait pour impossible, pour utopique, pour un vœu pieux et non pas pour un objectif politique à atteindre ».

Ces propos sont ceux de Krzysztof Pomian, le directeur scientifique du futur musée de l'Europe et c'est de ce succès « obtenu contre toute attente » qu'il sera traité dans le cadre de ce cours. Il s'agira d'identifier précisément comment, peu à peu, tout au long du XXe s'est forgée cette idée européenne. L'analyse d'itinéraires, de réseaux et de forces diverses permettra ainsi de comprendre comment un continent est passé de l'affrontement à la complémentarité.

Bibliographie :

- Edgar Morin, Penser l'Europe, Paris, Gallimard, 1987
- Olivi Bino, L'Europe difficile. Histoire politique de l'intégration européenne, paris, Gallimard, 1ère édition 1998, Folio histoire, 2001
- Marie-Thérèse Bitsch, Wilfried Loth, Raymond Poidevin, Institutions européennes et identités européennes, Bruxelles, Bruylant , 1998
- Pierre Gerbet, La construction de l'Europe, Imprimerie nationale, 1983
- Robert Frank, Les identités européennes au XXè siècle, publication de la Sorbonne, 2004

René Girault et Gérard Bossuat (dir.), Europe brisée, Europe retrouvée. Nouvelles réflexions sur l'Unité européenne au XXe siècle, publications de la Sorbonne, 1994

L'Europe : de la civilisation à la construction d'un objet politique

Discipline : Science politique
Nom de l'enseignant : Dominique MALIESKY
Nombre d'heures : Semestre 1= 24 H

Plan de cours :

Introduction : définitions

I L'EUROPE, QUELLE(S) EUROPE(S) ?
- A. L'Europe unie
- B. L'Europe divisée
- C. L'Europe civilisation : l'unité dans la diversité
- D. Les frontières de l'Europe avec la Russie avec la Turquie
- E. L'Europe et le monde
  1. Une ambition exemplaire
  2. La confrontation Europe-islam

II L'UNION EUROPENNE : UN OBJET POLITIQUE NON ENCORE IDENTIFIE
- A. La difficile construction européenne
  1. Les divergences conceptuelles
  2. Les intérêts des États
  3. Une progression par crises
  4. L'avenir de l'Europe (Convention et Constitution européennes)
- B. La conquête d'un territoire
  1. Le contexte
  2. Les accords de Schengen
  3. Le troisième pilier
  4. Bilan du fonctionnement

C. Les balbutiements de la citoyenneté européenne
1. Le contexte
2. Le contenu de la citoyenneté européenne
3. Mise en œuvre et insuffisances
4. Citoyenneté et identité européennes

III L'EUROPE DANS LE MONDE
A. La politique de voisinage de l'UE
1 .Definitions et objectifs
2. Le partenariat euro-Méditerranée
3. L'UE et ses marges orientales
B. Les atermoiements de la politique étrangère
1.La Coopération Politique Européenne
2. Le deuxième pilier
3.Bilan de la politique étrangère de l'Union
4. Les avancées en matière de défense

Politiques publiques

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : Sébastien Ségas
Nombre d'heures : Semestre 2= 24 H

Descriptif :
L'objectif du cours est de montrer en quoi les transformations des modes d'analyse des politiques publiques sont liées aux changements qui se produisent dans les politiques publiques. En premier lieu, il présente les principaux modes d'analyse des politiques publiques et leur évolution, du modèle séquentiel aux analyses en termes de d'interaction d'acteurs (réseaux de politiques publiques, coalitions de cause ...). En second lieu, il appréhende les transformations des politiques publiques contemporaines en mettant l'accent sur l'impact de la globalisation et de la construction européenne. Il rend également compte du "tournant néo-libéral des politiques publiques " ainsi que des changements dans les modes d'action (recours au contrat, au partenariat, à la régulation ...).

Bibliographie :

- DURAN, P. Penser l'action publique. LGDJ, 1999
- LE GALES, P et THATCHER, M. (dir.) Les réseaux de politique publique. L'Harmattan, 1995
- MENY,Y. et THOENIG, J.C. Politiques publiques. PUF Coll thémis, 1989
- MULLER, P. Les politiques publiques. PUF coll Que sais-je ?, 1993
- MULLER, P. et SUREL,Y. L'analyse des politiques publiques. Montchrestien, 1998, coll clefs
- SABATIER, P. (dir.) Theories of the policy process.Westview Press, 1999

Cours de section Ecofi

Droit des affaires

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Audrey LEBOIS
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Plan du cours (sous réserve de modifications)

Chapitre introductif – LA NOTION DE DROIT DES AFFAIRES
Chapitre 1 – LES ACTEURS
Section I - Les commerçants et les non-commerçants
Section 2 – Les professionnels et les consommateurs
Chapitre 2 – LES BIENS
Section 1 – Le fonds de commerce
Section 2 – La propriété industrielle
Chapitre 3 – LES ACTIVITÉS
Section 1 – Le droit des contrats d'affaires
Section 2 – La responsabilité dans la vie des affaires

Bibliographie :

- J. Bussy,Y. Chapus, Droit des affaires, Dalloz, 2004
- P. Didier, Droit commercial, Introduction, L'entreprise, L'entreprise individuelle, tome 1, PUF,Thémis, 1999
- M.-A. Frison-Roche, Les grandes questions du droit économique, Puf, Quadrige, 2005
- Y. Guyon, Droit des affaires, t. 1 : Droit commercial général et sociétés, Economica, 2003
- J. Mestre, droit commercial, LGDJ, manuel, LGDJ 2003
- G. Ripert, R. Roblot,Traité de droit commercial, LGDJ : - Tome 1 vol. 1 par L.Vogel, Commerçants, Tribunaux de commerce, Fonds de commerce, Propriété industrielle, Concurrence, 2001. - Tome 2 par P. -Delebecque, Contrats commerciaux, 2003
- C. Saint-Alary-Houin, Droit des affaires, Actes de commerce, commerçants, Montchrestien, 2003

Pré-requis : Droit des obligations et introduction au droit privé

Droit des sociétés

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Rozenn PERROT
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Il s'agit d'un cours dont le plan est classique, mais qui mêle droit et gestion sur le fond, dans la logique de la section ECOFI.

1. Le droit des sociétés, un cadre juridique qui organise le fonctionnement d'une entreprise sur deux
2. Créer sa société : personnalité morale et intérêt social
3. La SARL, un statut adapté aux besoins des petites entreprises
4. Les sociétés par actions, de la société comme institution (SA) à la société comme contrat (SAS)
5. La restructuration des sociétés, le droit des groupes et le droit européen de la concurrence.

Bibliographie :

- J Robé, l'entreprise et le droit, QSJ n°3442, 1999
- J Bonnard, Droit des sociétés, Hachette sup, coll. Les fondamentaux 2003
- MB Salgado, Droit des sociétés, Bréal, coll. Lexifac 2006

Gestion des Ressources Humaines

Discipline : Gestion
Nom de l'enseignant : Lionel HONORE
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :

1- Organisation et Gestion des ressources humaines : la question du système d'information
2- Le recrutement des personnels
3- Les carrières, la formation et la communication
4- Les rémunérations et la masse salariale. Dimension psychologique
5- Le pilotage des effectifs et des compétences
6- Les dysfonctionnements sociaux
7- Le pilotage des performances
8- La fonction de direction

Gestion fiscale

Discipline : Économie - Gestion
Nom de l'enseignant : Bruno TILLY
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :
Cet enseignement constitue une initiation aux grands principes gouvernant la fiscalité des entreprises en France.
Il privilégie le cadre des sociétés de capitaux et envisage d'une part, l'impôt sur les sociétés (détermination du résultat fiscal et taxation des distributions) et d'autre part, les mécanismes fondamentaux de la TVA.
Quelques développements sont également consacrés aux procédures de contrôle fiscal ainsi qu'à la taxe professionnelle.

Mots-clefs : Base imposable et impôt, charges déductibles, réintégrations et déductions extra-comptables, amortissements et provisions fiscalement déductibles, dividendes, retenue à la source, champ d'application, exonérations, TVA brute, TVA déductible.

Organisation et vie financières

Discipline : Gestion
Nom de l'enseignant : Bernhard KITOUS
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

1- La fonction Production
2- Les deux fonctions de la Comptabilité Générale et Analytique
3- L'entreprise en tant que système socio-technique (SST)
4- Les fonctions de la gestion financière ;
5- La dimension du temps en finances ; 6- Développement local, environnement et fonction d'amorçage ;
7- La fonction de gestion des investissements ;
8- La dette dans les Comptes de l'entreprise . Le service de la dette ;
9 - Introduction aux marchés financiers ;
10- La fonctions du design organisationnel (D.O)

Bibliographie :

- D.Leclère, L'essentiel de la comptabilité analytique, Éditions d'organisation.
- N.Mourgues, Le choix des investissements dans l'entreprise, Économisa
- J.Orsoni, Comptabilité analytique, Vuibert.
- D.Schlacther, Comprendre les mathématiques financières, Hachette Supérieur
- P.Vernimmen, Finance d'entreprise, Dalloz.

Pré-requis :
Cours de première année : Introduction à la Gestion, et avoir vécu une expérience de responsabilité dans une vie de groupe et être motivé par la perspective de travailler dans une organisation ou dans une entreprise. Par ailleurs le cours d'organisation et vie financière (OVF) du premier semestre compose avec le cours de gestion des ressources humaines (GRH) au second semestre un ensemble qui vaut équivalence avec l'unité de valeur « organisation des entreprises » pour soutenir le DECF (Diplôme d'études comptables et financières), diplôme préalable à l'expertise-comptable.

Cours de section « Politique et société »

Information et communication

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : Roselyne RINGOOT
Nombre d'heures : Semestre 2= 24 H

Descriptif :

L'objectif de ce cours est de donner les clés nécessaires à la compréhension et à l'étude des médias, et plus généralement, de cerner « la pensée communicationnelle ». Il s'agit en premier lieu de brosser le panorama de ce que les termes « information et communication » recouvrent de plus tangible : des métiers, des formations, des contenus, des technologies… Partant de là, on définira et on contextualisera les théories constitutives du champ de l'information communication, en présentant les courants fondateurs et les disciplines sources. Cette introduction aux Sciences de l'information et de la communication insistera sur l'interdisciplinarité qui les caractérise, en pointant le double processus d'autonomisation et de segmentation du savoir « infocom », tant du point de vue des concepts, que du point de vue des institutions. Ce parcours amènera à évaluer les enjeux idéologiques et les représentations sociales liés à la « société de communication », et à s'interroger plus particulièrement sur le rôle des médias et des nouvelles technologies dans la circulation des discours sociaux et l'expression du politique.

Bibliographie :

- BOUGNOUX D. Introduction aux sciences de la communication, La Découverte, Paris, 2001.
- BOURDON J, Introduction aux médias, Montchrestien, Paris, 2000.
- BRETON P. et PROULX S., L'explosion de la communication, à l'aube du XXI siècle, La Découverte, Paris, 2002.
- CHARAUDEAU P., Le discours d'information médiatique, Paris, Nathan, 1997
- CHARON J.M., MERCIER A., Armes de communication massive, Informations de guerre en Irak : 1991-200, CNRS éditions, 2004

- LAVOINNE Yves, Le langage des médias, Presses universitaires de Grenoble, 1997.
- LE GUERN P., dir., Les cultes médiatiques. Culture fan et œuvres cultes, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. 'Le Sens Social', 2002.
- NEVEU E., Une société de communication ?, Montchrestien, Paris,1997.
- MATTELART, A. et NEVEU E., Introduction aux Cultural Studies, Paris, La Découverte, 2003.
- MAIGRET E., Sociologie de la communication et des médias, Colin, Paris, 2003
- MAINGUENEAU D., Analyser les textes de communication, Paris, Seuil, 2002
- MATTELART A. et M., Histoire des théories de la communication, La Découverte, Paris, 2002.
- MIÈGE B., La pensée communicationnelle, Presses universitaires de Grenoble, 1995.
- OLIVESI S. (dir.),, Introduction aux sciences de l'information et de la communication, Presses universitaires de Grenoble, 2006.
- RIEFFEL R., Sociologie des médias, Ellipses, Paris, 2005.RINGOOT R., ROBERT-DEMONTROND P. (dir.), L'analyse de discours, Rennes, éditions Apogée, 2004.
- WOLTON D., Penser la communication, Flammarion, Paris, 1997.

Introduction à la sociologie

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : Christian LE BART
Nombre d'heures : Semestre 1= 24 H

Descriptif :
L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants à la sociologie, entendue à la fois comme ensemble de connaissances portant sur nos sociétés et comme discipline de recherche. La première partie rappelle ce qu'est l'épistémologie fondatrice de cette discipline : qu'est-ce que le regard sociologique ? quelle est la place du sociologue dans la cité ? son rapport aux pouvoirs institués ? La deuxième partie dresse un rapide bilan de la sociologie française depuis sa fondation par Durkheim. Elle recense quelques concepts essentiels (socialisation, déterminisme, habitus…). Nous verrons ensuite ce qu'est le travail sociologique de terrain à partir d'une réflexion sur les différentes méthodes disponibles. Comment objectiver le social ? Qu'est-ce qu'un entretien, une enquête par questionnaire, une observation ethnographique ? Enfin, dans une dernière partie, nous tenterons d'esquisser quelques questionnements sur les sociétés contemporaines à partir de la problématique de l'individualisation. Sommes-nous devenus une société d'individus ? On donnera ainsi aux étudiants une connaissance aussi précise que possible des grands noms de la sociologie, des problématiques dominantes, des travaux les plus marquants.

Mots-clés : sociologie, déterminisme, individu, social, méthode, acteur social

Philosophie politique

Discipline : Sciences humaines et sociales
Nom de l'enseignant : Laure ALEXANDRE
Nombre d'heures : Semestre 1= 24 H

Descriptif :
Le cours se propose de confronter les quatre principales interprétations concurrentes qui se partagent aujourd'hui l'analyse du lien social. Une première opposition inaugurale s'est dessinée entre un modèle contractualiste libéral qui fait de la garantie des droits et de l'équité de la redistribution le cœur de la solidarité (John Rawls), et un modèle communautarien qui fonde avant tout la cohésion sociale sur la consistance et la préservation des identités culturelles (Charles Taylor). Les lignes de partage se sont aujourd'hui déplacées à travers le renouveau de la Théorie critique de l'École de Francfort impulsé par Jürgen Habermas et Axel Honneth : le premier voit dans un modèle communicationnel, misant essentiellement sur les ressources normatives du débat public, le moyen de dépasser le juridisme libéral et le risque d'enfermement identitaire du communautarisme ; le second, élargissant l'analyse des rapports sociaux à la lutte pour la reconnaissance par-delà la communication, tente de mieux intégrer l'analyse de la conflictualité sociale à une philosophie politique capable d'articuler perspective normative et perspective critique.

Bibliographie :
- John Rawls, *Théorie de la justice*, Seuil, 1987
- Charles Taylor, *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne,* Seuil, 1998
- Jürgen Habermas, *Droit et démocratie. Entre faits et normes,* Gallimard, 1997
- Axel Honneth, *La société du mépris : vers une nouvelle théorie critique*, La Découverte, 2006

Pré-requis : histoire des idées politiques

Politique comparée

Discipline : Science politique
Nom de l'enseignant : Jean-François POLO
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

A l'heure où la « mondialisation » est soit sacralisée soit vouée aux gémonies, ce cours invite à s'interroger sur les processus de construction des systèmes politiques en analysant les dynamiques au travers desquelles les formes politiques occidentales s'exportent vers des réalités socio-politiques différentes de celles où elles sont nées. Au-delà de l'analyse des ressemblances/dissemblances, le regard comparatif permet de saisir comment se transforment les systèmes politiques non occidentaux par des phénomènes d'emprunts mais aussi d'adaptation et d'innovation. En retour, la méthode comparative autorise une plus juste appréhension des spécificités politiques occidentales et non occidentales.

La première partie du cours abordera les théories qui considèrent le modèle politique occidental de l'État comme une nécessité universelle. On s'interrogera dans la seconde partie sur la greffe de l'État dans des régions non occidentales (Afrique, Amérique latine, Moyen Orient) et sur ses effets analysés en termes de dysfonctionnement ou de réappropriation. Enfin, dans la troisième partie, on s'intéressera à l'extension de la « Démocratie », consacrée comme modèle et valeur suprême de la modernité politique. Nous verrons que l'avènement de celle-ci se décline selon des processus différents obéissant à des dynamiques diverses.

Bibliographie :

- Almond G., *Comparative Politics today: a world view*, Harper Collins, 1992.
- Amselle J-L, *Logiques métisses. Anthropologie de l'indentité en Afrique et ailleurs*, Payot, 1990.
- Badie B., *Culture et politique*, Economica, 1993.
- Badie B., Hermet G., *La Politique comparée*, Armand Colin, 2001.
- Badie B., L'Etat importé, Fayard, 1992.
- Bayard J-F. *L'illusion identitaire*, Fayard, 1996.
- Bayard J-F., *La politique par le bas en Afrique Noire*, Karthala, 1992.
- Bourmaud D., *La politique en Afrique*, Clés Montchrestien, 1997.
- Coulon C., Martin D-C., *Les Afriques politiques*, La découverte, 1991.
- Dabène O., *Amérique latine, la démocratie dégradée,* Bruxelles, Complexe, 1997.
- Dabène O., *Amérique latine, les élections contre la démocratie ?,* Presses de sciences po, 2008
- Dorronsoro G., Grosjean O., Uysal A., *La Turquie conteste : Mobilisation sociale et régime sécuritaire*, CNRS, 2005.
- Jaffrelot C. (dir.), Démocraties d'ailleurs, CERI/Khartala, 2000.
- Jaffrelot C., *La démocratie par la caste*, Fayard, 2005.
- Karam K., *Le Mouvement civil au Liban. Mobilisations, protestations et revendications associatives de l'après-guerre*, Khartala, 2006.
- *Maghreb Machrek* : "Afrique du Nord : entre autoritarisme et ouverture", n°175 printemps 2003.
- Martin D.-C., « La découverte des cultures politiques », *Cahiers du CERI,* n°2, 1992.
- Martuccelli D., Véran J-F., Vidals D. (dir.), *Politique et société en Amérique latine*, Lille, Université de Lille 3, 2006
- Médard J-F., *Etats d'Afrique noire*. *Formations, mécanismes et crises*, Karthala, 1991.
- O'Donnell G., Schmitter P., *Transitions from Authoritarian Rule : Tentative Conclusions about Uncertain Transitions*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1986.
- Otayeck R., *Identité et démocratie dans un monde global*, Presses de Sciences Po, 2000.
- *Revue internationale de politique comparée :* Démocratie et société civile, une vue du Sud, n°2, été 2001.
- Rist G., *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, 2001.
- Salamé G., *Démocraties sans démocrates. Politiques d'ouverture dans le monde arabe et islamique*, Fayard, 1993.
- Seiler D.-L., *La méthode comparative,* Armand Colin, 2004.
- Thiriot C. (& al.), *Penser la politique comparée*, Karthala, 2004.

Sociologie des territoires

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : Christian LE BART
Nombre d'heures : Semestre 2= 24 H

Descriptif :
Ce cours s'intéresse aux institutions politiques et administratives territoriales. Il synthétise l'apport de la sociologie et de la science politique à la connaissance des sociétés locales françaises. Les autorités politiques territoriales (conseillers municipaux et maires, conseillers généraux, conseillers régionaux…) obéissent à des logiques d'action multiples que la connaissance des institutions n'épuise pas. Nous étudierons les élections locales, l'action publique territoriale, la démocratie locale, le personnel politique local. Nous rencontrerons des questions souvent débattues (cumul des mandats, politisation des élections locales, parité, complexité du paysage décisionnel, gouvernance urbaine…). Notre réflexion s'appuiera sur de nombreux travaux empiriques portant sur la vie politique locale en France ces dernières décennies.

Mots-clés : territoire, collectivités locales, action publique, gouvernance, démocratie locale, élus locaux, décentralisation
Pré-requis : connaissance du système politique français

Cours de section « Service Public »

Droit administratif : les personnes

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Bruno TILLY
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Après une réflexion sur le problème de l'identification des personnes administratives (personnes de droit public et organismes de droit privé, délégation de service public, critères de l'établissement public etc.), le cours traite des diverses catégories de personnes administratives (État, Collectivités territoriales, Établissements Publics, Autorités Administratives indépendantes), de leurs moyens de fonctionnement (en personnels et matériels) et des modes d'exercice du pouvoir (distribution, tensions et contrôles) qu'elles mettent en œuvre.

Mots-clefs : Décentralisation, déconcentration, contractualisation, fonction publique, propriété publique, hiérarchie, citoyenneté, responsabilité des personnes publiques.

Droit administratif : l'action administrative

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Gil DESMOULIN
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :

Le cours de droit administratif consacré à l'Action administrative fait partie intégrante du socle de connaissances de droit administratif indispensables pour une bonne compréhension du droit public.
Le cours permet d'aborder la notion d'acte administratif unilatéral, mais également son régime juridique. Un autre moyen d'action à la disposition de l'administration est le contrat administratif qui se caractérise par des critères et un régime juridique particulier. Le cours s'attache enfin à détailler les mécanismes de la police administrative avant de consacrer une étude spécifique à la notion et aux implications du service public.

Droit administratif : le contrôle de l'administration

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Hélène MUSCAT
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Plan de cours :

Partie I- Le principe de légalité
Présentation des normes s'imposant à l'administration
- Titre I- Les normes constitutionnelles
- Titre II- Les normes internationales et le droit communautaire
- Titre III- Les normes jurisprudentielles
- Titre IV- La loi et le règlement
- Titre V- Les ordonnances

Partie II- Les contrôles non juridictionnels
- Titre I- Les contrôles administratifs
- Titre II- Les modes alternatifs de règlement des différends

Partie III- Le contrôle juridictionnel
- Titre I- La répartition des compétences juge administratif/juge judiciaire
- Titre II- Le contrôle par la juridiction administrative

Droit de l'Union européenne

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Frédérique MICHÉA
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

Ce cours vient en complément du cours d'Institutions européennes (2ème année I.E.P. également). Il présente d'abord le système juridique de l'Union européenne et permet d'étudier de manière approfondie les procédures d'adoption des actes conventionnels et de droit dérivé de l'Union. Ce cours vise également à donner aux étudiants les clés fondamentales du contentieux, avec les caractéristiques du droit de l'Union (primauté, immédiateté, conditions de l'effet direct) et les modalités du contrôle assuré par la Cour de Justice. L'articulation entre l'ordre juridique de l'Union et les ordres juridiques nationaux est examinée plus précisément sous l'angle contentieux également, en insistant sur l'office du juge national, juge communautaire de droit commun. Le cours prend appui sur de nombreuses références et est illustré par des cas d'espèce variés."

Finances publiques

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Bruno TILLY
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

Cet enseignement est centré sur la Loi de Finances dans le format LOLF (08/01) : son mode d'élaboration (cadre de la préparation, acteurs impliqués dans la finalisation du PLF), son adoption (discussion, vote), son exécution (administrative et financière) et son contrôle.
Quelques développements y sont réservés au cadre communautaire, aux finances locales et aux grandes catégories fiscales.

Mots-clefs : Principes budgétaires, déficits publics, dette publique, ordonnateurs et comptables, article d'équilibre, prélèvements sur recettes, LOLF.

Enseignements à option :

Approches quantitatives des sciences sociales

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : Philippe LEROY
Nombre d'heures : Semestre 2= 24 H

Descriptif : « Comprendre et analyser des chiffres ».

De plus en plus dans nos sociétés occidentales, la « bonne » représentation de la réalité doit passer par le chiffre. Produit par de nombreux organismes, diffusé par les médias et relayé par la majorité des acteurs publics, il s'impose à nous et est présenté comme la vérité révélée. Contrairement aux évidences les chiffres ne parlent pas d'eux mêmes. Plus que jamais, savoir lire et produire des données quantitatives est considéré comme une des compétences à acquérir pour des étudiants en sciences humaines et sociales. Pour favoriser ces apprentissages d'une manière active, les étudiants devront réaliser par groupe de trois ou quatre une enquête par questionnaire. Le cours visera à apporter les connaissances et la réflexivité nécessaire à la réalisation de cet exercice formateur.

Les contenus seront organisés autour de deux grandes parties :

1) la conception d'une enquête : définition de l'objet, constructions d'hypothèses, recherche des indicateurs, choix de la population d'enquête, fabrication du questionnaire,…
2) l'exploitation des données, codage de l'information, apprentissage de la lecture des tableaux croisées, interprétation des données, écriture d'un compte rendu d'enquête.

Aucun préalable mathématique autre que le calcul de pourcentages n'est requis. Pour traiter les données nous utiliserons le logiciel de traitement d'enquête « sphinx plus 2 »

Bibliographie :

- Olivier Martin ; L'analyse de données quantitatives, Armand Colin, novembre 2005, coll. "128 Sociologie", 128 p.
- Frédéric Lebaron ; L'enquête quantitative en sciences sociales, Dunod, coll. "Psycho Sup", janvier 2006, 182 p.
- François De Singly ; l'enquête et ses méthodes : le questionnaire, coll.128, A Colin, Paris¸ 2005.
- Klatzmann (joseph), *Attention statistiques ! Comment en déjouer les pièges*, Paris, La découverte, 1992.
- Lebart L., Le traitement statistique des questions ouvertes, Dunod, Paris, 1994
- Loïc Blondiaux, La fabrique de l'opinion, une histoire sociale des sondages, Paris, Seuil, 1998.
- Association pour la statistique et ses utilisateurs, La qualité de l'information dans les enquêtes, Dunod, Paris, 1992
- Problèmes de catégorisation dans l'enquête empirique
- Un numéro des Cahiers de Recherche (GRS, n° 20, 2005, 15,83€)
- Anselm Strauss A. et Juliet Corbin, Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée, Fribourg, Academic Press, coll. Res socialis
- Jean-Claude Passeron & Jacques Reve, Penser par cas, eds 2005. 291 p. Index, résumés ("Enquête" 4) ISBN 2-7132-2024-6

Droit des obligations

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Audrey LEBOIS
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :

L'obligation, lien de droit unissant le créancier et le débiteur, est le ciment de l'activité juridique des citoyens, qu'il s'agisse de leur vie privée ou de leur vie professionnelle. Le droit des obligations est de ce fait une matière fondamentale du droit. Il comprend deux piliers : le droit des contrats et le droit de la responsabilité. Il est la colonne vertébrale du droit privé (droit civil mais aussi droit commercial, droit du travail…) et il n'est pas totalement étranger au droit public (rapports entre l'Etat ou les collectivités locales et les particuliers). Matière classique par excellence, le droit des obligations est cependant moderne et actuel. Le cours expose le droit positif actuel et les raisons de son évolution : influences de l'unification européenne ; apparition des idées de loyauté et de solidarité contractuelles dans la doctrine et la jurisprudence ; transformation de la responsabilité civile fondée aujourd'hui sur le risque et la précaution plus que sur la faute ; protection du consommateur ; développement du commerce électronique …

Bibliographie :

A. Bénabent, Droit civil, Les obligations, édition, Montchrestien, Domat / **Ph. Brun**, Responsabilité civile extracontractuelle, Litec, Manuel / **R. Cabrillac**, Droit des obligations, Dalloz, Cours / **J. Carbonnier**, Droit civil, tome IV, Les obligations, PUF, Thémis / **F. Chabas**, Leçons de droit civil, tome 2, 1ère partie, Obligations : théorie générale, LGDJ, Montchrestien / **M. Fabre-Magnan**, Les obligations, PUF, Thémis / **J. Flour, J.-L. Aubert et E. Savaux**, Les obligations, A. Collin, tome 1, L'acte juridique; tome 2, le fait juridique / **E. Gaudemet**, Théorie générale des obligations, Dalloz / **J. Ghestin, C. Jamin et M. Billiau**, Traité de droit civil, Le contrat : la formation - Le contrat : les effets / **L. Grynbaum**, Droit civil : Les obligations, Hachette, HU Droit / **C. Larroumet**, Droit civil, Les obligations : le contrat, Economica / **Ph. Malaurie, L. Aynès**, Les obligations : responsabilité délictuelle, tome 1 et Les obligations : contrats et quasi contrats, tome 2, Cujas / **Ph. Malinvaud**, Droit des obligations, Litec· J.-M. Mousseron, Technique contractuelle, éd. Francis Lefebvre / **F.-J. Pansier et Ph. Delebecque**, Droit des obligations : responsabilité civile, délit et quasi-délit, Litec, coll. Objectif droit; Contrat et quasi-contrat, objectif droit, Litec / **Ph. Le Tourneau**, Droit de la responsabilité et des contrats, Dalloz action / **H. Roland et L. Boyer**, Obligations, Litec, tome 1, Responsabilité délictuelle, tome 2 contrat / **A. Sériaux**, Les obligations, 2e éd. PUF / **F. Terré, P. Simler, Y. Lequette**, droit civil, Les obligations, Dalloz, Précis / **F. Terré et al**., Les grands arrêts de la jurisprudence civile, tome 2 : obligations, contrats spéciaux, sûretés, Dalloz / **G. Viney,** Traité de droit civil, sous la direction de J. Ghestin, Les obligations – Introduction à la responsabilité– La responsabilité : conditions, (avec P. Jourdain) – tome 3, La responsabilité : effets

Pré-requis : Aucun. Il est en revanche recommandé aux étudiants qui suivront le cours de droit des affaires au second semestre.

Droit international public

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Jean DHOMMEAUX
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Le but de ce cours est d'envisager les aspects juridiques des relations internationales qui font, par ailleurs, l'objet de plusieurs cours. Il s'agit donc d'une optique : droit international des relations internationales ; cela vise à donner le vocabulaire et les catégories juridiques essentielles.
On étudiera les acteurs et les sujets du droit international : l'État, l'organisation internationale et l'individu et, à travers eux, les sources et les modalités de règlements pacifiques des différends internationaux et les questions nouvelles posées par le droit international des droits de l'homme. Une place importante sera accordée aux relations droit international/ droit interne et à l'application du droit international en droit interne français.

Bibliographie :
- DUPUY, P-M. Droit international public. Dalloz, 2002
- GUILLAUME, G. Les grandes crises internationales et le droit. Seuil – essais

Histoire de la Révolution et de l'Empire

Discipline : Histoire
Nom de l'enseignant : David BENSOUSSAN
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :
Étude à la fois chronologique et problématique de la Révolution et du Premier Empire Napoléonien avec une utilisation privilégiée de l'iconographie de l'époque. 1789 : l'an I de la liberté. La fin de l'Ancien Régime. L'apprentissage de la politique. La réorganisation du pays. L'an II de l'égalité. L'échec de la monarchie constitutionnelle. La proclamation de la République et le paroxysme révolutionnaire. La Terreur. L'idéal d'une France régénérée. Sans-culottes et sans-culottisme. De Thermidor au Consulat. L'impossible stabilisation de la Révolution. Le 18 Brumaire. Terminer la Révolution. L'Empire. Une dérive autocratique. Apogée et chute de l'Empire. La Restauration. La Révolution française et l'Europe.

Bibliographie :
- Nouvelle histoire de la France contemporaine, Le Seuil
  - Tome 1 :VOVELLE, M. (1789-1792)
  - Tome 2 : BOULOISEAU, M. (1792-1794)
  - Tome 3 : WORONOFF, D. (1794-1799)
  - Tome 4 : BERGERON, L. (1799-1815, aspects intérieurs)
  - Tome 5 : DUFRAISSE, R., KÉRAUTRET M. (1799-1815, aspects extérieurs)
- BIARD, M., DUPUY, P., La Révolution française. Dynamiques, influences, débats (1787-1804), Armand Colin, 2004.
- FURET, F, Penser la Révolution, Gallimard, 1985

Introduction aux « Gender studies »

Discipline : Sciences sociales / sociologie / Études de genre
Nom de l'enseignant : Christine GUIONNET et Erik NEVEU
Nombre d'heures : Semestre 2= 24 H

Descriptif :
Ce cours a pour fil conducteur une interrogation sur le « genre » c'est-à-dire sur la façon dont les différences hommes/femmes sont socialement institutionnalisées, construites, remodelées. Il emprunte aux outils d'analyse de diverses sciences humaines (histoire, sociologie, science politique). Il propose d'explorer six thèmes principaux :

1) **La constitution des identités de genre** à travers les processus de socialisation portés notamment par la famille, l'école, les médias et la culture : derrière une tendance lourde à la reproduction des stéréotypes, peut-on voir se profiler des changements décisifs ?
2) **La sexualité** et le genre : quelle évolution des formes de la conjugalité (du mariage au couple non marié, de la famille patriarcale à la 'relation pure') ? Les évolutions de la sexualité peuvent-elles être lues comme des formes de libération, ou comme la rationalisation d'une enclave de rapports enchantés ? Que traduisent les mouvements *Queer* ?
3) **Le travail** : hommes et femmes ont-ils les mêmes types d'activités professionnelles et les mêmes perspectives d'insertion dans l'emploi ? Comment comprendre la persistance d'un « plafond de verre » ? Les attentes et les investissements professionnels sont-ils identiques dans les deux cas ? Jusqu'où la distinction entre « hommes » et « femmes » est-elle la plus pertinente dans l'univers du travail ?
4) **Vie privée et sociabilités** : existe-t-il une spécialisation des loisirs et de la prise en charge de taches domestiques entre hommes et femmes ? Les investissements affectifs dans l'amitié sont ils les mêmes selon les sexes ?
5) **Politique et espace public** : les types de militantisme sont-ils influencés par notre identité de genre ? Peut-on discerner des différences de comportements politiques entre femmes et hommes ? Quelle lecture faire de la revendication d'une possible « politique autrement » au féminin ?
6) Le cours se clôt sur un questionnement relatif à **l'évolution des identités de genre** : que recouvre l'étiquette de crise de la masculinité ? Les « états de femmes » sont ils eux-mêmes si stables ?

Au-delà de ses contenus académiques, ce cours s'est avéré au fil des ans un lieu de réflexion et de discussion sur les rapports hommes/femmes, sur le « genre »… enjeu qui vaut au masculin comme au féminin. Loin d'une optique militante, il s'agit moins de dénoncer des inégalités entre genres que de réfléchir à leur genèse, aux diverses formes qu'elles peuvent prendre selon la façon dont l'identité de genre se combine avec d'autres variables déterminantes (âge, origine sociale ou ethnique, niveau de formation, etc.). Le cours invite à déconstruire un certain nombre de stéréotypes et de tableaux parfois réducteurs, afin de réfléchir aux ambivalences de certains processus (la socialisation, la domination masculine, etc.) et de souligner

combien le genre doit être appréhendé non seulement comme une variable permettant de lire des différences entre individus, mais également comme l'expression de rapports de force, de tensions et d'ajustements quotidiens entre hommes et femmes.

Bibliographie :

- C Guionnet/ E Neveu : Féminins/Masculins, Armand Colin 2004.
- P Bourdieu, La domination masculine, Seuil Points, 2000.
- C Delphy, L'ennemi principal, Syllepses, 1998
- *Gender and Society* (Revue)

La société Israélienne et le Proche Orient

Discipline : Science Politique
Nom de l'enseignant : Ilan Greilsamer (Université de Tel Aviv)
Année : 2ème
Nombre d'heures : Semestre 1= 24 H

Descriptif :

Dans ce cours réalisé par un professeur invité au premier semestre, les sujets couverts auront trait à l'analyse des rapports entre Israël et la Palestine et aux perspectives du conflit. Le cours proposera aussi des éclairages diversifiés sur l'analyse de la société israélienne, de ses évolutions, de son système politique.

Marketing

Discipline : Gestion
Nom de l'enseignant : Abir TOUMI
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

1- Limites et défis du marketing
2- Stratégie marketing et stratégie d'entreprise; rapport entre les deux notions
3- Marketing stratégique: segmentation, ciblage, positionnement
4- Marketing opérationnel: prix, produit, place (distribution), promotion
5- Études de marché

Bibliographie :

- Brassart, U., P.Gendrier et J.-M.Panazol (1997), *MERCATIQUE*, Edition Hachette technique
- Delerm Sophie, Helfer Jean-Pierre, Orsoni Jacques, Les bases du marketing, Vuibert 4ème édition, 2004
- Bouchez A., Pihier S., Clair J., Le marketing, Repères pratiques, NATHAN 2005
- Armstrong et Kotler (2007), *Principes de Marketing*, édition Pearson Education
- Association Française du Marketing (consulter site Internet pour actualités)

Pré-requis : Ce cours est recommandé aux étudiants envisageant de faire le diplôme de Grade master ECOFI à l'IEP de Rennes en années M1 et M2.

Political System and Institutions of the USA

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : Mario MENENDEZ
Nombre d'heures : Semestre 1= 24 H

Descriptif :
L'évolution de la nation américaine a entraîné des modifications tant politiques que sociales sans pour autant toucher à ses fondements de base. Nous prendrons comme point de départ l'étude des institutions et le système gouvernemental de la nation : présidence, Congrès, Cour Suprême. Le cours se propose d'analyser et comparer les différents aspects de la vie politique et institutionnelle des Etats-Unis, le rôle joué par les groupes de pression ainsi que l'élaboration et mise en place de la politique étrangère de la nation. Une participation active des étudiants est fortement souhaitée.
A chaque séance un texte en relation directe avec la thématique analysé servira de support.

Bibliographie :

- HOFSTADER, Richard. *The American Political Tradition*, New York, Vintage Books, 1989.
- MICHELOT, Vincent, *L'empereur de la Maison-Blanche*, Armand Colin, Paris, 2004
- ORBAN, Edmond & FORTMANN, Michel. *Le Système politique américain*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001.
- TOINET, Marie France. *Le système politique des États-Unis*, Paris P.U.F., 1986.

+ photocopie sous forme de brochure

Séances :
Introduction, Culture politique de la nation, Fédéralisme, Institutions, Présidence, Congrès, Cour Suprême, Parties politiques, Élections, Groupes de pression, Représentation ethnique.

Sociologie du conflit israélo-palestinien

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : Dominique MALIESKY
Nombre d'heures : Semestre 2= 24 H

Descriptif :
Se fondant à la fois sur les travaux de Elise FERRON et Michel HASTINGS (L'imaginaire des conflits communautaires, L'Harmattan, 2002) et Edward W. SAÏD (L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident, Seuil, 2003), ce cours se propose d'établir ce qui est fondamentalement en jeu dans le conflit israélo-palestinien , pourquoi ce conflit se pérennise de façon ouverte depuis près de soixante ans maintenant et à quelles conditions les deux protagonistes pourraient s'acheminer vers une sortie de conflit.
Un rappel historique sera nécessaire et impliquera de remonter à la fin du XIXème siècle, à l'élaboration du projet sioniste , à ses ambiguïtés ainsi qu'à sa mise en œuvre avec les premières installations de communautés juives en Palestine. Nous examinerons également les

réactions et les premières mobilisations de ceux que l'on n'appelle pas encore les Palestiniens.
Dans un deuxième temps, nous examinerons la crise que traverse la société israélienne depuis les années soixante dix , crise qui renvoie pour l'essentiel à l'essoufflement du mythe sioniste. Cette société est toute entière structurée par la guerre , au premier chef par les guerres à répétition , contre les ennemis arabes, de l'extérieur d'abord puis de l'intérieur. Plus fondamentalement, le poids de la seconde guerre mondiale et le traumatisme de la Shoah (ce passé qui ne passe pas) n'a pas fini d'ébranler la société israélienne (querelle des historiens) et permet de comprendre cette fuite en avant collective de presque tout un peuple.(construction d'un mur de séparation)
Enfin, nous nous arrêterons sur les soubresauts de la société palestinienne, exacerbées évidemment par la dureté de l'occupation et de la répression israéliennes. Nous nous focaliserons d'une part sur les difficultés dans la mise en place de structures politiques démocratiques dans le cadre de l'Autorité Palestinienne, d'autre part sur l'engrenage des violences inter-palestiniennes illustrée par la stratégie du Hamas.

Mots-clefs : sionisme, conflit, génocide

Transiciones políticas y cinematografías en América latina

Discipline : Sciences sociales - études latino-américaines
Nom de l'enseignant : Jimena OBREGÓN ITURRA
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :

Les dictatures et post-dictatures des trente dernières années du 20ème siècle impliquèrent des bouleversements politiques et culturels qui marquèrent douloureusement l'histoire récente de nombreux pays latino-américains. Le cours proposé se place au carrefour de plusieurs disciplines et voudrait articuler les problématiques des sciences politiques, de l'anthropologie visuelle ainsi que de l'histoire politique et culturelle autour d'un objet spécifique : les interrelations entre transitions politiques et cinémas en Amérique Latine. Dans une perspective comparative nous nous intéresserons tout particulièrement aux cas chilien et argentin. L'inscription à ce cours à option implique le visionnement d'un certain nombre de films en espagnol, néanmoins l'évaluation ne prend aucunement compte des critères linguistiques ; celle-ci s'effectuera au choix des étudiants en espagnol ou en français. La filmographie conseillée, la bibliographie et les modalités de contrôles seront communiquées lors du premier cours.

Plan de cours

1. Contexte international et transitions politiques dans le cône sud depuis les années quatre-vingt
2. Lés cinémas latino-américains, approche continentale
3. Le cas argentin
4. Le cas chilien
5. Conclusion et ouverture sur d'autres cinématographies en période de transition

4.3. Cours de quatrième année

420 points - 60 ECTS

4 cours communs : 80 points - 12 ECTS

Chacun vaut 3 ECTS - coefficient 1 - examen : écrit - 3h - /20

1. Droit : « Protection légale, constitutionnelle et européenne des droits de l'homme et des libertés publiques »
2. Économie : « Relations économiques internationales »
3. Histoire : « Histoire de la Chine, de la Guerre de l'Opium à la mort de Deng Xiaoping (1840-1997) »
4. Science politique : « Sociologie du risque »

6 cours électifs : 120 points - 18 ECTS

Chacun vaut 3ECTS - coefficient 1 - examen : oral - /20

1. Contentieux administratif
2. Droit des propriétés publiques
3. Droit hospitalier
4. Droit du travail
5. Economics and Management of Innovation
6. Économie des médias
7. Fiscalité européenne
8. Géographie
9. Histoire de l'Afrique et des Africains, XIX^{e}-XX^{e} siècles
10. International Finance and Accounting
11. Journalisme (Second semestre, cours électif professionnalisant réservé aux étudiants du séminaire journalisme)
12. Les migrations internationales
13. Major Social Issues in Contemporary American Society
14. Marketing international
15. Politiques culturelles
16. Protection sociale
17. Sociologie des organisations
18. Sociologie du journalisme
19. Transversales
20. United States Foreign Policy (1947-2008)
21. Module « Projet »

Conférences de méthode : 120 points - 16 ECTS

1. Langue A, 1er semestre (3 ECTS)
2. Langue A, 2e semestre (3 ECTS)
3. Langue B, 1er semestre (3 ECTS)
4. Langue B, 2e semestre (3 ECTS)
5. Conférence de droit, 1er semestre (2 ECTS)
6. Conférence de droit, 2e semestre (2 ECTS)
7. Conférence de gestion, 1er semestre (2 ECTS)
8. Conférence de gestion, 2e semestre (2 ECTS)
9. Conférence de science politique, 1er semestre (2 ECTS)
10. Conférence de science politique, 2e semestre (2 ECTS)

Séminaires : 100 points - 14 ECTS - coefficient 5

- Action publique locale
- Carrières publiques et judiciaires
- Economie de l'Internet
- Estudios latinoamericanos : conflicto y vinculos sociales
- Histoire de la France au XXe siècle
- Identités et mobilisations
- Journalisme
- L'Europe autrement
- Métiers de l'expertise—stratégie et audit
- Migration and modes of incorporation: communities, refugees and aslyum
- Tiers Monde

Enseignements facultatifs : LV3, sport, cours électif supplémentaire.

Dispositions particulières à la quatrième année :

Les cours « électifs » sont évalués par un oral. Toutefois, au-delà du seuil de 60 inscrits (étudiants du diplôme plus CEP), l'enseignant a la possibilité, en concertation avec le directeur des études, d'y substituer une évaluation écrite.
Vous êtes inscrits dans des conférences de méthode à dominante disciplinaire (droit, gestion, sciences sociales) en fonction de la section où vous étiez en seconde année (SP, ECOFI, PoSo).

Le module de « projet » fait l'objet de la procédure suivante :

- Tout « projet » accepté donne lieu à signature par ses participants et le directeur des études d'un « contrat » qui mentionne : les objectifs du travail, les savoir-faire et compétences qu'il valorise, la nature des résultats et productions qui permettent de l'évaluer, un calendrier indicatif de réalisation.

- Chaque projet est suivi par un tuteur, enseignant permanent de l'IEP qui co-signe le document ci-dessus.
- Le groupe de projet produit avant le 15 mai un rapport final. En une dizaine de pages, ce texte dresse un bilan des difficultés rencontrées et des résultats acquis. Il rend intelligible les compétences mobilisées, leur lien à un projet professionnel et/ou à la démarche pédagogique de l'IEP. Ce rapport donne lieu à une soutenance devant un jury de trois personnes dont le tuteur. Au vu de ce rapport et de la matérialisation du projet, ce jury attribue une note sur 20.
- Une harmonisation finale des notes de projet est établie sous l'autorité du directeur des études.

Cours communs :

Protection légale, constitutionnelle et européenne des droits de l'homme et des libertés publiques

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Jean-Éric GICQUEL
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

Ce cours a pour objet la présentation et la compréhension des règles qui protègent les gouvernés des intrusions possibles des gouvernants dans un espace qui lui est inaccessible parce qu'il concerne leurs droits et libertés fondamentaux. Cette protection est régie soit par la loi ordinaire (protection légale), soit par la constitution (protection constitutionnelle), soit par la convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales de 1950 (protection européenne). Elle est assurée par les juridictions judiciaire, administrative et constitutionnelle dans l'ordre interne et par la Cour européenne des droits de l'homme dans l'ordre européen (Conseil de l'Europe).
Quels droits et libertés sont visés ? Quel est le niveau de protection de chacun d'entre eux ? Quelles sont les limites apportées à l'exercice de ces droits et libertés ? Telles sont les questions dogmatiques que cet enseignement tente de couvrir. Ce cours est aussi l'occasion de faire le point sur ce qu'il est convenu d'appeler l'État de droit.
Cet enseignement est commun aux élèves de 4e année. Il concerne aussi bien les étudiants qui ont donné priorité aux disciplines juridiques que ceux qui s'orientent vers l'économie et la gestion ou la science politique.

Bibliographie :

- Patrick Wachsmann, *Libertés publiques*, Paris, Dalloz, 5e édition, 2005.

Pré-requis : une bonne connaissance du cours de Droit administratif de 2ème année est absolument indispensable.

Relations économiques internationales

Discipline : Économie
Nom de l'enseignant : Pablo DIAZ
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :

Les relations économiques internationales ont trop souvent été appréhendées par la théorie économique dans le cadre d'un monde sans aspérité où les conflits et les rapports de forces n'existent pas. Les conflits économiques ne sont en effet réduits qu'à des conflits d'intérêts individuels que le marché est censé résoudre rapidement. Les échanges de marchandises, de services, de capitaux entre les nations continuent ainsi d'être analysés dans un univers entièrement régi par le marché et les prix libres dans le cadre d'un harmonieux équilibre général. Les rapports de pouvoir et de sujétion sont par conséquent complètement absents des analyses économiques dominantes. Or, comme l'a souligné François Perroux (1987), *« la vie économique est autre chose qu'un réseau d'échanges, elle est un réseau de forces. L'économie n'est pas guidée seulement par la recherche du gain, mais aussi par celle du pouvoir ».* La concurrence n'est pas un régime d'où la domination économique est exclue, mais un régime où **l'effet de domination** est contenu, orienté, utilisé, en vue d'un résultat économique. L'« *effet de domination »*, qui loin d'être une exception est omniprésent dans les relations économiques internationales, se définit comme *« l'influence irréversible ou partiellement irréversible »* exercée par une unité A sur une unité B. Or, l'histoire du capitalisme moderne se caractérise par la constitution de réseaux de forces inégales, dans lesquelles une nation domine et impose à d'autres des marchandises, des services, des institutions, de la production, de l'échange et des conflits.

Il convient alors de parler d'**économie dominante** au sens de Perroux, c'est-à-dire d'économie nationale qui « en raison de sa configuration globale, en raison des caractères de son État, de ses groupes de firmes et de ses firmes, exerce, de façon privilégiée, des influences asymétriques et irréversibles » (Perroux, 1987). Cette économie bénéficie de l'effet de domination par le concours de 4 éléments :

- sa dimension relative (participation à l'offre et à la demande globale),
- sa force contractuelle (la puissance stratégique dont elle dispose pour la fixation des règles de l'échange),
- ses attitudes de rechange (liberté de manœuvre dans un ensemble)
- la nature des opérations qu'elle traite (devise dominante)

L'analyse des relations économiques internationales s'effectuera au moyen des outils de l'économie politique internationale à la lumière de ces quatre dimensions.

Pré-requis : Cours de macro-économie et économie internationale

Histoire de la Chine, de la « Guerre de l'Opium » à la mort de Deng Xiaoping (1842-1997)

Discipline : Histoire contemporaine
Nom de l'enseignant : Gilles RICHARD
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Immense pays dont il n'est pas question ici d'envisager l'histoire dans sa globalité. D'où le choix d'un angle de vue particulier : celui de la puissance. La Chine, une grande puissance en déclin prolongé du milieu du XIX^{e} au milieu du XX^{e} siècles, puis se reconstituant rapidement, sinon aisément, en l'espace d'un demi-siècle.
1 – La « Guerre de l'Opium » de 1840-1842 fut le point de départ d'une colonisation spécifique car multilatérale (Royaume-Uni, France et Russie, accessoirement États-Unis et Allemagne) et indirecte, symbolisée par le contrôle britannique sur Hong Kong, l'abaissement des tarifs douaniers et le système des concessions de Shanghaï. Tout cela conduit au nom de la nécessaire « ouverture » commerciale du pays.
2 – Au tournant du XIX^{e} et du XX^{e} siècles, une nouvelle puissance entra en jeu : le Japon, engagé dans la révolution industrielle depuis *Meiji* et participa au démembrement de la Chine. Après s'être substitué à la Russie puis à l'Allemagne, il devint peu à peu hégémonique dans le pays, au point d'en contrôler directement l'essentiel du territoire et des habitants de 1937 à 1945.
3 – La victoire des Alliés dans la Deuxième Guerre mondiale bouleversa le rapport des forces et déboucha sur la prise du pouvoir par le PCC, première force dans la résistance à l'impérialisme japonais. Les communistes, loin d'être le simple relais de Moscou, mirent en œuvre – non sans dramatiques revirements – une politique essentiellement nationaliste. Cela aboutit, sous la conduite de Deng Xiaoping dont la mort coïncida avec le retour de Hong-Kong à la Chine, à l'impressionnant renouveau de la puissance chinoise, fondée sur un développement économique qui, par bien des aspects, emprunte au modèle japonais du siècle précédent.

Bibliographie :

- Gilles BÉGUIN et Dominique MOREL *La Cité interdite des fils du Ciel*, Gallimard (Découvertes), 1996
- Marie-Claire BERGÈRE *Histoire de Shanghaï*, Fayard, 2002
- Jean-François BILLETER *L'art chinois de l'écriture*, Skira-Seuil, 2001
- Jean CHESNEAUX (dir.) *Histoire de la Chine*, Hatier, 1969-1977 (4 vol. : 1840-1885 / 1885-1921 / 1921-1949 / 1949-1976) ; *Le mouvement paysan chinois (1840-1949)*, Seuil, 1976
- Anne CHENG *Histoire de la pensée chinoise*, Seuil, 1997, réédition Points-Essais 2002
- Mireille DELMAS-MARTY et Pierre-Étienne WILL (dir.) *Tradition chinoise et démocratie : le problème du droit et de la légalité*, Fayard, 2005
- Danielle ELISSEEF-POISLE *Histoire de la Chine, les racines du présent*, Monaco, Le Rocher, 1997
- Pierre GENTELLE (dir.) *Chine, peuples et civilisation*, La Découverte, 1997, rééd. 2004
- Jacques GERNET *Le monde chinois*, A. Colin, 1972, rééd. 1990 et 2003 ; *L'intelligence de la Chine. Le social et le mental*, Gallimard, 1994
- Vincent GOOSSAERT *Dans les temples de la Chine. Histoire des cultes, vie des communautés*, Albin-Michel, 2000
- Marcel GRANET *La pensée chinoise*, Albin-Michel, 1980
- Yann LAYMA *Chine*, La Martinière, 2003

Sociologie du risque

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : S. OLLITRAULT et R. CRESPIN
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

Par la multiplicité des affaires ayant mis en scène la question des risques (sang contaminé, ESB, amiante), on observe que cette thématique tend à s'imposer autant dans les représentations citoyennes que sur les agendas politiques.
Le thème du « risque » inspire des politiques publiques de prévention, de répression (toxicomanie, insécurité routière, lutte contre les épidémies) ; tend à recouvrir les réalités de multiples secteurs comme l'environnement, la santé, la jeunesse ; « mobilise » des acteurs aussi différents que des groupes d'intérêt, le personnel politique ou médiatique, les scientifiques et les experts. Tous les niveaux de prise de décision, qu'ils soient internationaux, nationaux ou locaux, sont également concernés par ces « risques » et par l'émergence de nouvelles catégories de « pratiques à risques » ; les acteurs publics comme privés (les entreprises) doivent les prendre en compte dans leurs activités sous peine de mettre en jeu leur responsabilité. Aux problématiques liées aux risques sont également associées les questions de controverses scientifiques, d'usage de nouveaux instruments d'action, de mobilisations médiatiques, d'associations de « victimes » ou de malades, autant de phénomènes qui ont bouleversé le paysage politique français depuis une quinzaine d'années. En abordant une sociologie du risque, nous évoquerons tous ces nouveaux modes d'engagements et ces nouvelles réponses que les pouvoirs publics doivent proposer et nous examinerons l'arrivée sur nos agendas de la catégorie « risque », voire de la labellisation en risques de pratiques ou de phénomènes antérieurement appréhendés selon d'autres modalités.
D'où vient la notion de risque ? Est-elle nouvelle ? Si elle connaît un tel engouement dans le contexte actuel, n'est-ce pas qu'elle est liée à un regard social contemporain, à une manière de construire des catégories de notre environnement ? En abordant la notion de risques, on amorcera une étude de la sociologie des perceptions, on travaillera avec les outils de la sociologie des mobilisations, de la sociologie des sciences et des médias et on montrera encore que les politiques publiques se construisent autant avec des outils « rationnels » que des modalités liées à la réception par les acteurs.
Ainsi, ce cours qui aborde à la fois une thématique de sociologie et de science politique, intéressera tous les étudiant(e)s qui souhaitent comprendre l'émergence d'une thématique omniprésente de nos jours et qu'ils « risquent » de rencontrer lors de leur vie professionnelle. En visitant et mobilisant des outils puisés dans de nombreux sous-champs de la sociologie, les étudiant(e)s auront à leur disposition un cours qui les initiera aux études de sciences sociales et les formera aux divers univers de la sociologie.

Mot-clef : Risque, Sociologie des mobilisations, Analyse des politiques publiques, Démocratie, Santé, Environnement.

Cours électifs :

Contentieux administratifs

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Gil DESMOULIN
Nombre d'heures : Semestre 2= 24 H

Descriptif :
Le cours de contentieux administratif constitue un complément et un approfondissement de l'enseignement de droit administratif dispensé en deuxième année. Il s'agit d'aborder à la fois les fondements, les justifications mais aussi les implications de la dualité de juridiction. Ce cours revient également sur les caractéristiques des principaux contentieux.
Cet enseignement vise également à faire le point sur les évolutions les plus récentes du contentieux administratif en mettant en évidence les rapprochements avec les mécanismes appliqués dans le cadre des juridictions judiciaires. Au-delà des caractères généraux du procès administratif, le cours permet d'approfondir les nouvelles procédures de référé, les voies de recours ainsi que la problématique de l'exécution des décisions juridictionnelles.

Droit des propriétés publiques

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Maxence CORMIER
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Cet enseignement prolonge l'étude du droit administratif général à travers l'examen du régime juridique des biens de l'administration. Après une réflexion introductive sur la notion même de droit administratif des biens, il présente une analyse critique du droit du domaine (3 questions sont, en l'occurrence, privilégiées : l'identité, les usages et la protection juridiques du domaine) de l'expropriation (par l'approche de la procédure et du contentieux) et des travaux publics (l'accent est porté sur la notion, les modes juridiques de réalisation et la responsabilité pour cause de dommages de travaux publics).

Bibliographie :

- CHAPUS, R. Droit administratif général. Paris : Montchrestien- Domat droit public - T 2, 1992
- DUFAU, J. Le domaine public. Paris : éd du Moniteur, 1993, 2 tomes. L'actualité juridique
- DUFAU, J. Le droit des travaux publics. Paris : éd. du Moniteur - 2 tomes, 1988

Droit hospitalier

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Maxence CORMIER
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif : Non transmis à ce jour

Droit du travail

Discipline : Droit
Nom de l'enseignant : Audrey LEBOIS
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Le droit du travail est un droit de la vie quotidienne dont les dispositions concernent des millions de salariés et des centaines de milliers d'entreprises. Connaître les règles qui régissent le monde du travail, c'est d'abord important d'un point de vue pratique, pour qui va s'engager ou est déjà engagé dans la vie professionnelle. Détenir les clés de compréhension du droit du travail est essentiel ensuite d'un point de vue théorique, pour qui veut saisir les bases juridiques de quelques uns des grands problèmes sociaux contemporains. Ce cours a pour objectif de faire connaître et surtout comprendre cette matière vivante, mouvante, qu'est le droit du travail d'aujourd'hui. Il s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent de passer des concours administratifs et à ceux qui ont le profil Eco-Fi. Il est préférable d'avoir suivi le cours optionnel de droit des obligations de 2e année.

Les thèmes abordés sont les suivants :
• L'évolution historique et les sources du droit du travail.
• Travail subordonné et travail indépendant.
• La liberté d'embauche et ses limites.
• Le contrat à durée indéterminé : norme sociale et juridique.
• Les contrats atypiques : politiques de l'emploi et de la formation professionnelle.
• Le pouvoir patronal.
• Droit du travail et santé des salariés.
• La rémunération du travail.
• La durée du travail.
• Le droit du licenciement.

Pré-requis : Ce cours s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent de passer des concours administratifs et à ceux qui ont le profil Eco-Fi.
Il est préférable d'avoir suivi les cours de droit des obligations et d'introduction au droit privé en deuxième année.

Economics and Management of Innovation

Discipline : Économie
Nom de l'enseignant : Bregham DALGLIESH
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Course outline :

There is widespread agreement that innovation is, as Joseph Schumpeter suggested, the engine-room that powers the knowledge economy. For the firm, technological innovation—whether product, process, position or paradigm—is one of the most effective ways of cornering an industry on the basis of competitive advantage, or indeed of establishing a niche market via a dominant design. Similarly, for the government technological innovation offers a solution to economic growth and development, as well as to the numerous risks and dangers associated with them. As a result, the capacity for innovation potentially benefits both individuals and society at large. Yet despite the fascination with innovation as the lifeblood of the economy and firm, it is often difficult to realise, as Niccolò Machiavelli first realised in respect of introducing change into large organisations.

Assuming, therefore, that the successful management of the economy and firm—if not life *tout court*—depends on balancing the concerns of coherence, continuity and stability with the imperatives of creativity, renewal and change, the *Dynamics of Technological Innovation* focuses on both the macro- and micro-economic dynamics of technological innovation from the perspectives of firms, industry, politics, society and philosophy.

Économie des médias

Discipline : Économie
Nom de l'enseignant : Christophe CARIOU
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Le cours a pour objectif de fournir aux étudiants un ensemble de connaissances sur les fondements économiques des médias (Internet, presse, télévision). Les médias présentent un modèle économique sensiblement différent de ceux observés dans les autres branches : les entreprises définissent chacune une stratégie reposant sur le triptyque média/audience/annonceur. Seront particulièrement étudiées les interactions découlant des choix initiaux (par exemple, les conséquences de la gratuité sur les modèles économiques de la télévision, de la presse et de l'internet). La compréhension d'un secteur ne pouvant être disjointe du contexte dans lequel les institutions et les règles ont été produites, nous reviendrons sur les raisons permettant d'expliquer ces lois et réglementations qui ont structuré les différents médias. La question de la concentration des médias sera aussi au coeur des contenus développés dans ce cours. A chaque fois que cela sera nécessaire, le

modèle français sera comparé à d'autres modèles (principalement européens). En définitive, l'objet de ce cours est de donner un panorama aussi complet que possible permettant de comprendre les grandes évolutions dans la consommation des médias. Sur tous les points évoqués, seront mobilisées les recherches académiques et professionnelles les plus récentes. Le cours s'adresse à tous les étudiants désireux de connaître les médias et d'analyser avec tout le recul nécessaire un secteur qui joue un rôle essentiel dans le fonctionnement de nos sociétés. Il s'adresse tout particulièrement aux étudiants désireux de poursuivre leurs études dans le domaine des médias (journalisme, manager d'une entreprise de presse ou d'Internet) et de la publicité.

Fiscalité européenne

Discipline : Gestion
Nom de l'enseignant : Bruno TILLY
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :
Cet enseignement offre une approche de la fiscalité internationale. Il privilégie d'abord le cadre européen (et non exclusivement communautaire) pour :

- envisager les modes de neutralisation des doubles impositions (au travers des conventions fiscales internationales),
- ainsi que les divergences qui surgissent entre les États sur la notion de territorialité de l'impôt (tant en IS qu'en TVA).

Il se recentre par la suite sur l'UE pour présenter de manière détaillée le système de TVA intra-communautaire. Et pour proposer une comparaison entre la fiscalité des entreprises en France et celle de trois de ses voisins immédiats (Belgique, Allemagne et Royaume Uni).
Les développements théoriques alternent avec des cas pratiques

Mots-clefs : Pays à fiscalité privilégiée, harmonisation fiscale, acquisitions et livraisons intra-communautaires, bénéfice mondial, neutralité fiscale.

Pré-requis : Il est recommandé de ne pas être totalement ignorant des notions fondamentales de la fiscalité des entreprises en France (fonctionnement de la TVA, détermination du résultat fiscal à l'IS, distributions).

Géographie

Discipline : Sciences humaines et sociales
Nom de l'enseignant : Jean OLLIVRO
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :

La Bretagne : apport d'une étude régionale pour appréhender un monde globalisé

L'ambition de ce cours est d'envisager certains enjeux de développement internationaux à partir d'une entrée régionale réalisée là où s'opère l'enseignement. La démarche est en sens originale puisqu'il s'agit sur différents sujets (organisation urbaine, pouvoirs politique et administratifs, aménagements des territoires, inscription internationale, soudaineté des bouleversements ruraux, « miracle » éducatif, spécificités sociologiques…) d'observer les réalités bretonnes et de les replacer à chaque fois dans un cadre élargi (métropolisation, types d'organisation régionale en Europe, enjeux logistiques, enjeux agroalimentaires, économie de la connaissance, spécificités culturelles et mondialisation…). L'entrée régionale est donc vue pour elle-même mais aussi comme un prisme méthodologique pour percevoir avec plus d'exactitude des enjeux géopolitiques et géographiques majeurs.

Les grilles d'analyse contemporaines de la géographie seront ainsi étudiées pour suivre certaines évolutions fondamentales. Des éléments théoriques d'analyse portant sur l'armature urbaine ou les réseaux de villes, l'organisation logistique, l'essor des inégalités sociales, les enjeux environnementaux … permettront de réfléchir aux modèles spatiaux d'organisation des sociétés et, dans une approche prospective, d'analyser différents enjeux territoriaux et sociaux qui vont se poser au XXIe siècle.

En filigrane, différentes questions se poseront bien entendu sur le concept d'identité. Aujourd'hui c'est quoi « être breton » ? Cela a-t-il encore un sens ? Faut-il plutôt raisonner comme le souligne Michel Serres en terme d'appartenance plutôt qu'en terme d'identité ?
Plus généralement, quelle relation entretenir avec le territoire que l'on occupe ? Quel rapport entre l'identité et les mobilités de la vie quotidienne ? En quelle mesure cet « investissement » et la connaissance géographiques du lieu de vie sont-ils précieux si l'on souhaite réellement bâtir un développement « durable » ?

Histoire de l'Afrique et des Africains (19e - 20e siècles)

Discipline : Histoire contemporaine
Nom de l'enseignant : Gilles RICHARD
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

Bien qu'elle cumule les difficultés et qu'elle apparaisse marginalisée dans le processus de « mondialisation » actuellement à l'œuvre, l'Afrique entretient des liens plus denses qu'on ne le pense souvent avec l'Europe, par le biais – même s'ils sont inégaux – d'intenses échanges humains, économiques et culturels. Il s'agira d'étudier l'histoire africaine, assez délaissée dans la formation tant secondaire qu'universitaire, sous des angles qui vous permettront de mieux comprendre ce continent mal connu mais qui n'en intéresse pas moins nombre de nos contemporains.
Voici les principales pistes qui seront suivies : un rapide retour sur la place de l'Afrique dans les Grandes Découvertes, les réalités et les mémoires de la « traite négrière », prolongée jusqu'au début du XX^{e} siècle, à la lumière des travaux d'histoire en rapide renouvellement ; la colonisation envisagée à travers des thématiques récemment développées en socio-histoire ou en anthropologie (« zoos humains », « invention » des camps de concentration en Afrique australe au tournant des XIX^{e} et XX^{e} siècles, etc.) ; le concept de néocolonialisme envisagé à partir de l'exemple de la Côte-d'Ivoire ; les difficultés à transformer des peuples colonisés en nation démocratique (exemple du Zaïre, ex-Congo belge) ; Afrique du Sud ; etc.
Le cours sera bâti pour répondre à des attentes diverses. Formation supplémentaire pour les étudiants souhaitant poursuivre leur formation dans les secteurs des relations internationales ou de l'histoire, il sera aussi conçu pour apporter aux non « spécialistes » un éclairage spécifique sur des problèmes généraux (l'État, le « (sous-)développement », l'histoire et la mémoire, le droit d'ingérence, etc.) et pour répondre au « simple » mais légitime souhait de découvrir des sociétés différentes de la nôtre.

International finance and accounting

Discipline : Économie et Gestion
Nom de l'enseignant : Bernhard KITOUS
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :

The 'International Finance & Accounting' class is a requirement for students aiming at going on with business studies in the future. Its particular emphasis is on the financial management of organizations, both with the most classical practice of financial accounting and the rather new perspective opened up by

the political choice of the International Accounting Standards as a basis of European business integration. Graduates of this class will be provided with the opportunity to go forward to more advanced finance programs, since the basics presented here are always going along with critical thinking in order to promote adaptation to different business settings and integration in different countries.

Objectives

International Finance & Accounting has three major objectives, by order of importance:

- to give students (or remind them of) the basic focus of interest in the reading and analysis of financial accounts, the north-American way; i.e. through Generally Accepted Accounting Standards (G.A.A.P) ;
- to allow each student to deepen one specific area of finance through the producing of a Self Technical Paper on any sub-area of interest for him/her;
- to develop a critical intelligence of what is at stake when one attempts to formulate and resolve a financial analysis of an organization complacent to accounting standards;

.

This elective is mandatory for all students interested in a master's degree in management.

Bibliographie (do not buy before class starts)

- Frederick D.S Choi *International Finance and Accounting Handbook*, John Willey, 2003
- Meigs-Williams Haka & Bettner*, Financial Accounting*, McGraw Hill, 2006
- Mueller, Gernon, Meek, *Accounting : an international perspective* , Irwin, 1999

Journalisme

Discipline : Information Communication
Nom de l'enseignant : Roselyne RINGOOT
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

Cours électif professionnalisant réservé aux étudiants du séminaire journalisme (Voir descriptif du séminaire).

Les migrations internationales

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : Dominique MALIESKY
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :

Revanche de l'individu, défaite de l'État ?

L'idée de ce cours est née de l'observation d'une dynamique qui a maintenant plus d' une trentaine d'années et qui est celle d'une fermeture (ou de tentatives successives de fermeture) des frontières des États aux migrants. Suite à la crise du pétrole (1973), de nombreux États occidentaux décident de limiter drastiquement, voire de cesser d'avoir recours à la main d'œuvre immigrée et d'autoriser en contre-partie le regroupement familial sur leur territoire. Les attentats du 11 septembre représentent un autre moment fort de cette volonté des États de fermer leurs frontières « aux indésirables » et d'arbitrer en faveur de la sécurité plutôt que de la liberté (cf. espace Schengen). Les politiques de lutte et de répression de l'immigration clandestine sont de plus en plus sévères et la tentation est forte d'assimiler immigration clandestine à islamisme, voire ultimement à terrorisme.

Le cadre théorique dans lequel s'inscrit ce cours est celui de la controverse mettant aux prises d'une part les transnationalistes, en particulier ceux annonçant la mort de l'État et l'émancipation de l'individu (James Rosenau) et d'autre part les néo-néo réalistes qui estiment, de leur côté, que l'État dispose de suffisamment de ressources pour demeurer un acteur de poids sur la scène internationale (Jean Jacques Roche).
Le cours s'ouvre sur un essai de typologie des différentes catégories de migrations en fonction de leurs motivations, de leur durée, puis se poursuit avec un panorama des migrations internationales à la fois dans l'espace (bassins d'émigration et d'immigration à l'échelle planétaire) et dans le temps. Il sera question, dans un deuxième moment, d'examiner ce qui amène les migrants à partir, d'effectuer, à leur côté, leur parcours migratoire, de suivre leur installation dans le nouveau pays et de rendre compte des transactions identitaires qui se mettent en place chez eux et qui les amènent à se situer à la fois ici et là-bas. Enfin, nous terminerons par l'étude des réponses des États qui vont de l'intégration des nouveaux venus dans leur nouveau pays selon des modalités différentes (assimilation, multiculturalisme) au rejet pur et simple, via l'expulsion ou le refoulement, en passant par toute la gamme du tri sélectif des migrants en fonction de leur intérêt réel ou supposé pour l'État.
Ce cours s'adresse à tous les étudiants concernés et sensibilisés à ces problématiques des migrations, qui souhaitent réfléchir à la constitution de la figure de l'étranger et prendre un peu de distance critique par rapport à nombre de discours politiques et aux politiques publiques mises en œuvre par de nombreux gouvernements occidentaux qui visent à légitimer la « criminalisation » des migrations, en particulier de celles venues du Sud.

Major social issues in contemporary American society

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : Mario MENENDEZ
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :
Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale les modifications subies par la société américaine, la lutte pour les droits civiques, sociaux et politiques des différents groupes, ont mis en lumière un dysfonctionnement de plus en plus marqué entre ces divers composants au sein de la société américaine. La question sociale se trouve au cœur des débats. Les revendications des libertés et les garanties du libre choix, la montée du multiculturalisme et la diversité ethno-raciale, le désinvestissement social de la part des états et du gouvernement fédéral, la recrudescence de la pauvreté et les conflits qui en découlent nous serviront de grille d'analyse afin de mesurer d'une part les répercussions politiques, sociales et économiques de la société américaine ainsi que les dynamiques de constitution et le fonctionnement des groupes et les solidarités sociétales créées. Les thématiques analysées nous permettrons de nous placer dans une approche comparative des inégalités de pratiques et de ses multiples représentations afin de susciter le débat. Une participation active des étudiants est vivement recommandée.
Quelques thèmes qui seront traités : Multiculturalisme, Ethnicité, Pauvreté, Aide sociale (Welfare), Avortement, Droit des homosexuels, Religion.

Marketing international

Discipline : Gestion
Nom de l'enseignant : Elena MASCOVA
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Le cours de Marketing International se trouve à l'articulation ***entre*** l'entrée en second cycle (Master ecofi) pour des étudiants revenant de leur année à l'étranger (3 ème année du premier cycle IEP) ***et*** la poursuite d'un master de gestion par la conférence de méthode BPSI (Business plan et systèmes d'information) au second semestre puis l'accès en Grade Master

Marketing international s'applique à montrer les interconnexions utiles entre les principaux concepts du marketing et les pratiques internationales, de manière à faciliter par la suite l'entrée dans la vie active des élèves ; plus généralement cet électif est un jalon pour accroître la crédibilité professionnelle, en ce qu'il favorise à la fois une contribution personnelle et un travail en équipe.

Le cours de marketing international apporte à chaque étudiant :
1. la possibilité de comprendre les principaux concepts du marketing ;
2. des opportunités d'approfondissement d'aspects spécifiques du marketing mix ;
3. des éléments permettant de jauger pour la vie professionnelle future les points forts et les limites du marketing en tant que fonction managériale ;

Bibliographie

- Kotler-Dubois-Manceau *« Marketing management »,* - 12ème édition, 2006, Pearson Éducation
- Keegan and Green, *Global marketing*, Pearson Éducation, 2007.

Politiques culturelles

Discipline : Science politique
Nom de l'enseignant : Jean-François POLO
Année : 4ème
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

Les politiques culturelles ont pris une place importante dans nos sociétés contemporaines du fait notamment de la multiplication des interventions culturelles à tous les niveaux de l'action publique. Cet accroissement de l'action culturelle répond également aux finalités multiples assignées à la culture qui ne cessent de susciter débats et controverses dans un contexte national et international en perpétuelle évolution.

L'objectif de ce cours est d'examiner les différents acteurs des politiques culturelles au niveau local et national mais aussi au niveau européen voire mondial. Il invite à s'interroger sur les transformations des politiques culturelles tant dans leurs modalités que dans leurs objectifs.

Dans la première partie, on s'intéressera à l'histoire de la politique culturelle française car elle constitue une véritable spécificité nationale d'intervention publique dans ce domaine.

Dans la deuxième partie, on étudiera les différents acteurs de la politique culturelle en France en mettant en avant le rôle croissant des collectivités locales.

Dans une troisième partie, on abordera les enjeux de l'action culturelle en France et nous nous intéresserons aux enjeux internationaux de la culture entre marché et régulation.

Bibliographie :

- DUBOIS, V. La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique. Belin, 1999.
- DUBOIS,V., Politiques locales et enjeux culturels, Paris : La Documentation française, 1998.
- MATTELARD A., Diversité culturelle et mondialisation, La découverte, 2005.
- POIRRIER, P., L'État et la culture en France au XXème siècle, Le livre de poche, 2000.
- POIRRIER, P., Les collectivités locales et la culture, La documentation française, 2002.
- POIRRIER, P. (et ali.), Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales, La documentation française, 1995.
- REGOURD S., L'exception culturelle, QSJ, 2002.
- SAEZ, G. et PERRET, J., Institutions et vie culturelles. La documentation française, 1996.
- URFALINO, P., L'invention de la politique culturelle, La documentation française, 1996.
- DE WARESQUIEL, E. Dictionnaire des politiques culturelles, Larousse-CNRS Éditions, 2001.
- WARNIER J.-P., La mondialisation de la culture, La découverte, 1999.

Protection sociale

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : Christophe DEMILLY
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Ce cours a pour objectif de faire connaître la genèse, les grands principes, l'organisation de la protection sociale ainsi que les grandes problématiques qui la traversent.

1. **L'organisation actuelle du système de la sécurité sociale en France.** Étude de l'organisation du système, de sa gouvernance et de ses relations avec l'État..
2. **L'assurance maladie** : Théorie et perspectives. Les grands principes de fonctionnement de l'assurance maladie : remboursement des soins et maîtrise des dépenses. Évocation de l'assurance invalidité et des accidents du travail.
3. **Le risque vieillesse : mécanismes et perspectives**. Le cours abordera les mécanismes de paiement des retraites jusqu'à la loi Fillon ainsi que les perspectives. Rapports du Conseil d'Orientation des Retraites.
4. **La politique Familiale**. Après avoir analysé ce qu'est une politique familiale, un tour d'horizon des enjeux, des problèmes et des débats sera effectué.
5. **La lutte contre la précarité**. Comment l'État français lutte contre la précarité ? Mise en place des minima sociaux : le RMI, l'API, la CMU.Quels résultats et quelles perspectives ?
6. **Le financement et l'organisation financière de la sécurité sociale**. Système actuel de financement : cotisations et CSG. La politique d'exonération des charges. Les fonds de financement. Situation financière de la Sécurité Sociale et réflexions en cours sur des nouvelles modalités de financement.
7. **Le handicap** .

Sociologie des organisations

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : Philippe GARRAUD
Année : 4ème
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :
Dans son acception la plus large, une organisation constitue un système social de relations interpersonnelles interdépendantes fondé sur le double principe de la hiérarchie et de la coopération. Depuis la Révolution industrielle et le développement de l'État-Providence, le « phénomène organisationnel » n'a cessé de se développer et est devenu central. Aujourd'hui, les organisations sont omniprésentes et aucun aspect de la vie (politique, économique, administrative, sociale) n'y échappe. Le cours vise à présenter, discuter et mettre en perspectives les principaux outils permettant de mieux comprendre et expliquer le fonctionnement des organisations et, plus largement, de l'action organisée, par des modes de raisonnement. L'analyse des organisations constitue en effet un courant de recherche spécifique au sein de la sociologie et le cours s'attache à retracer

l'histoire scientifique de cette discipline particulière et ses principaux apports. On présentera ainsi successivement :

- les travaux les plus importants et leurs auteurs (Weber, Selznik, Simon, March, Crozier, Friedberg, etc.), qui ont permis de faire progresser notre connaissance du phénomène organisationnel ;
- les modèles théoriques et leurs concepts clés : la domination légale-rationnelle, la rationalité limitée des acteurs et des processus de décision, l'analyse stratégique et en termes de systèmes d'action, la « théorie » de la contingence structurelle, le modèle des « anarchies organisées », la régulation croisée ;
- les principaux résultats empiriques portant sur des terrains ou des systèmes d'action particuliers et très divers (par exemple : l'Etat et l'administration, les relations entre l'Etat et les collectivités locales, l'action culturelle des villes, le gouvernement des universités) ;
- les usages sociaux et professionnels de ce corpus de connaissances (ce qu'il est convenu d'appeler le « management participatif »), qui visent à améliorer le fonctionnement des organisations en favorisant la coopération ;
- la méthode et les outils spécifiques qui s'inspirent largement d'une démarche inductive originale.

Tous ces apports contribuent à fournir des éléments de réponse compréhensifs et explicatifs pertinents et opératoires à des questions et des problématiques plus larges : l'action collective, le pouvoir, l'intégration sociale, la socialisation, le changement social, etc.

Bibliographie indicative :

- Ballé (C.), *Sociologie des organisations*, Paris, PUF, 1990.
- Bernoux (P.), *La sociologie des organisations*, Paris, Le Seuil, 1985.
- Crozier (M.) et Friedberg (E.), *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, 1977.
- Dupuy (F.) et Thoenig (J.-C.), *L'administration en miettes*, Paris, Fayard, 1985.
- March (J. G.), *Décisions et organisations*, Paris, Éditions d'organisation, 1991.

Sociologie du journalisme

Discipline : Sciences sociales
Nom de l'enseignant : Roselyne RINGOOT
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :

Le cours a pour objectif d'explorer l'espace professionnel du journalisme au regard des transformations qui le caractérisent : supports médiatiques, composition du groupe professionnel, relations aux sources et aux publics, contraintes organisationnelles et techniques, modalités d'écriture et de couverture des faits. L'étude du fonctionnement du travail et de la profession est mise en perspective par la question de la déontologie et du rôle des journalistes dans l'espace public.

Cours 1 : L'approche sociologique du journalisme
Cours 2 : Le groupe professionnel aujourd'hui
Cours 3 : Les instances structurantes

Cours 4 : Éléments de sociologie professionnelle
Cours 5 : La structuration de la profession en France
Cours 6 : La formation des journalistes
Cours 7 : La fabrication de l'information
Cours 8 : La relation aux sources
Cours 9 : Les technicités intellectuelles
Cours 10 : Les publics du journalisme

Transversales

Discipline : Science politique
Nom de l'enseignant : Dominique MALIESKY, Laure ALEXANDRE, Mario MENENDEZ et Christophe DEMILLY
Nombre d'heures : Semestre 2 = 24 H

Descriptif :

TRANSVERSALES : Controverses et débats contemporains

Objet du cours : déterminer une liste de quelques thèmes qui sont dans l'air du temps aussi bien en France qu'en dehors des frontières de l'hexagone, thèmes sur lesquels la communauté scientifique, les intellectuels débattent et se mobilisent, thèmes donnant lieu à controverses, réflexions, publications et communications. Cette liste n'est pas donnée une fois pour toutes, mais sera partiellement modifiée chaque année en fonction de l'actualité politique, économique, sociale et de la production éditoriale.

Originalité du cours : un cours à plusieurs voix, pluridisciplinaire avec une articulation souple en fonction des thèmes choisis. Dans un IEP, de nombreux champs disciplinaires se côtoient, l'idée serait que nous travaillions ensemble autour de quelques thèmes : 4, chacun étant traité en 6 heures.

Thèmes proposés parmi lesquels nous en retiendrions 4 au titre de l'année :

1) Les métamorphoses de la guerre (guerre préventive, privatisation, essor des milices…)
2) Le retour du refoulé : la mémoire coloniale
3) Déclinaisons des identités nationales
4) Biens publics mondiaux et patrimoines communs de l'humanité
5) En anglais : Technologies de pouvoir et de contrôle (Technologies of power and control)
6) En anglais : Qu'est-ce que le rôle de l'intellectuel? (What is the role of the intellectual?)
7) L'Europe sociale
8) Les grands dossiers sociaux du gouvernement

United States Foreign policy (1947-2008)

Discipline : Science politique
Nom de l'enseignant : Mario MENENDEZ
Nombre d'heures : Semestre 1 = 24 H

Descriptif :

Avec l'effondrement de l'U.R.S.S., les États-Unis se trouvent dans une position de plus en plus hégémonique et doivent faire face à de nouveaux choix aussi bien politiques qu'économiques dans un contexte mondial en constante mutation. L'affrontement Est-Ouest propre à la Guerre froide n'est plus de mise et l'émergence du continent africain, de l'Amérique latine et du Moyen-Orient en tant
qu'acteurs politiques à échelle internationale questionne ouvertement les choix de politiques étrangères américaines. Une attention particulière concernera les choix économiques qui influencent les stratégies régionales.

Le cours se propose d'analyser, d'une part la complexité propre à l'élaboration et la mise en place de la politique étrangère étasunienne, son évolution sa formulation et ses finalités afin d'examiner comment les différentes options, les choix présidentiels et les doctrines, peuvent infléchir son application.

A chaque séance un texte en relation directe avec la thématique analysée servira de support. La participation active des étudiants est vivement recommandée.

Bibliographie indicative :

- ARTAUD, Denise, *La fin de l'innocence, Les Etats-Unis de Truman à Reagan*, Armand Colin, Paris, 1985.
- DAVID, Charles-Philippe, BALTHAZAR, Louis & VAISSE, Justin, *La politique étrangère des Etats-Unis: fondements, acteurs, formulation*, Presses de Sciences Po, 2003.
- HOOK, Steve, *U.S. Foreign Policy. The Paradox of World Power*. CQ Press. 2004.
- McCORMICK, Thomas, *America's Half Century: United States' Foreign Policy in the Cold War and After*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1995.
- MELANDRI, Pierre & VAISSE, Justin, *L'empire du milieu : les Etats-Unis et le monde depuis la fin de la guerre froide*, Odile Jacob, 2001.
- SCOTT, James (ed.), *After the End – Making US Foreign Policy After the Cold War*, Durham, Duke University Press, 1998.
- WITTKOPT, Eugene Wittkopf & McCORMICK, James (eds.) *The Domestic Sources of American Foreign Policy, Insights and Evidence*, 4th edition, Rowman & Littlefield, 2003.

4.4. Séminaires de quatrième année

Action publique locale

Nom de l'enseignant : Philippe LEROY, Christian LE BART, Marc ROUZEAU et Patrick HASSENTEUFEL
Nombre d'heures : Semestre 1 et 2 = 24 H + 24H

Descriptif :

Le séminaire " Action Publique Locale " se propose de satisfaire à deux objectifs principaux : Apprendre à construire sa propre connaissance par une initiation à la recherche et favoriser un processus progressif de professionnalisation.
Cette initiation à la recherche en sciences sociales a pour point de départ " l'action publique locale ", qui constitue un objet aux multiples facettes tant du point de vue des logiques sectorielles (sociales, culturelles, urbaines, etc.) que du point de vue des dimensions sur lesquelles portent l'analyse (échelons territoriaux, types d'acteurs, formes d'organisation, processus de régulation, etc.) Son déroulement est centré sur la réalisation du mémoire qui, outre une initiation à la recherche, est aussi un outil d'apprentissage de savoirs faire professionnels (rédaction d'un rapport, analyse, enquête de terrain, entretiens …), un moyen d'entrer en contact avec un (ou plusieurs) milieu(x) professionnel(s) et un atout non négligeable pour intégrer un master 2 (notamment trois des spécialités de master 2 proposées par l'IEP de Rennes : « Expertises de l'action publique territoriale », « Action et espaces publics en Europe » et « Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière). L'articulation entre le mémoire et le projet professionnel est un élément central dans le choix du sujet. L'encadrement du mémoire se fait avec l'un des enseignants intervenant dans le cadre du séminaire.

De ce fait le séminaire comportera 16 séances oragnisées en quatre types :

1. Des séances consacrées à la méthodologie de l'enquête en sciences sociales, directement orientées vers le travail que demande le mémoire.
2. Des séances présentant des problématiques relatives à l'action publique locale, permettant de nourrir la réflexion pour les mémoires. Ces séances seront alimentées par des textes distribués aux étudiants et des orientations bibliographiques.
3. Des séances d'échange collectif sur les mémoires et sur les parcours professionnels possibles à l'issue du séminaire.
4. Une séance dédiée aux parcours des « anciens » du séminaire.

Carrières publiques et judiciaires

Nom de l'enseignant : Christophe DEMILLY
Nombre d'heures : Semestre 1 et 2 = 24 H + 24H

Objectifs :

- Faire un rappel des connaissances de base : finances publiques, droit des services publics et statut de la fonction publique
- Faire connaître les métiers de la fonction publique et des carrières judiciaires (interventions de professionnels et de directeurs d'école)
- Préparer les élèves aux concours : travail sur table (notes de synthèse et dissertations de culture générale)

Tout au long de l'année, les élèves disposeront d'une revue de presse spécialisée et devront travailler sur de fiches de lecture. Un entraînement à l'oral sera organisé avec des intervenants extérieurs.
Les élèves devront également travailler sur une « enquête » portant sur une problématique de service public et présenter leurs travaux lors d'un colloque organisé en amphithéâtre avec des intervenants extérieurs.
Un responsable politique sera invité en tant que grand témoin. (Pierre Méhaignerie en 2008, le président du conseil général en 2009). Un spécialiste des questions publiques sera également invité.

Nouveauté !

Cette année, une section carrières judiciaires est mise en place. Le séminaire comportera donc :

- un tronc commun : rappel des fondamentaux et culture générale
- un tronc « professionnel » avec des intervenants extérieurs
  → "Du monde des services publics et de la fonction publique
  → "Du monde des carrières judiciaires

Économie de l'Internet

Nom de l'enseignant : Patrick LE FLOCH et Christophe CARIOU
Nombre d'heures : Semestre 1 et 2 = 24 H + 24H

Public visé : Le séminaire Économie de l'Internet s'adresse à tous les étudiants intéressés par l'acquisition de connaissances approfondies permettant de mieux appréhender les évolutions de l'Internet. Aucun pré-requis n'est nécessaire. Le séminaire s'adresse tout particulièrement, mais non exclusivement, aux étudiants candidatant au Master 2 Management des Médias Écrits.

Raison d'être du séminaire : L'Internet est présent dans le quotidien de tout un chacun aujourd'hui tant pour réaliser des recherches, pour se tenir informer, pour réaliser des achats, pour discuter avec ses amis, pour préparer ses voyages, pour écouter de la musique, pour regarder des films, pour lire un livre, pour préparer ses sorties, pour communiquer... et cela dans une logique de connexion permanente des usagers via les smartphones notamment. L'Internet ne cesse de bouleverser le quotidien, de mettre à mal les industries traditionnelles, tout en n'évitant pas les débats de société sur le traçage des internautes, sur le piratage des oeuvres, sur l'émergence d'une culture de l'amateur, sur la nouvelle démocratie naissante, etc.

Objectif : Le séminaire a pour objectif de fournir aux étudiants un ensemble de connaissances sur les modèles numériques des contenus disponibles, sur les modèles économiques des entreprises présentes, et sur les modèles de navigation des internautes usagers. Plus précisément, le séminaire propose aux étudiants un cadre général d'analyse de l'Internet, accompagné d'une panoplie d'illustrations détaillées parmi lesquelles (liste non exhaustive) : l'éco-système de Google, les filtres augmentés Technorati, les filtres sociaux Digg, Delicious, Wikio, Allociné, les filtres personnels Netvibes, Newsletters, flux RSS et widgets en tout genre, les médias sociaux multimédia Youtube et Dailymotion (vidéos), Flickr et PhotoBucket (photos), iTunes et les réseaux peer-to-peer (audios), les réseaux sociaux Facebook, MySpace, CopainsdAvant, la blogosphère en long en large et en travers, et le phénomène de micro-blogging Twitter... sans oublier le développement de l'Internet mobile avec les smartphones.

Sur tous les points évoqués, seront mobilisées les recherches académiques et professionnelles les plus récentes, et plus spécialement toutes les études des réseaux sociaux (le web est par essence une manière de se mouvoir de page en page). L'intervention de professionnels de l'Internet est prévue tout au cours de l'année.

Évaluation : Tous les étudiants réalisent une étude de cas dont l'objectif est de mobiliser les connaissances acquises pour réaliser une étude structurée d'un service numérique.

Estudios Latinoamericanos : conflicto y vinculos sociales

Nom de l'enseignant : Jimena OBREGON-ITURRA
Nombre d'heures : Semestre 1 et 2 = 24 H + 24H

Descriptif :

La particularité de ce séminaire, ouvert pour la cinquième année consécutive à l'IEP de Rennes, est qu'il se déroule en **espagnol** et pointe le regard sur l'**Amérique Latine**. Le terrain d'étude est néanmoins conçu de façon large et inclut des territoires des Amériques dans lesquels l'espagnol n'est pas l'unique langue en usage (régions à forte population indienne, hispanos des USA, îles Caraïbes, Brésil). L'approche proposée se veut généraliste puisqu'elle met à contribution des spécialistes de différentes disciplines des sciences sociales (anthropologie, économie, histoire, géographie, sciences politiques, sociologie) et s'adresse aux étudiants issus des trois sections. La forte et très enrichissante présence des étudiants « latinos » de l'IEP constitue un des grands atouts du séminaire.

Dans le sillage du renversement de perspective introduit par Georg SIMMEL [*Le conflit*, 1903] nous étudierons les conflits non seulement dans leurs aspects les plus négatifs et destructeurs, mais également en tant que puissants créateurs de liens sociaux [voir aussi J. FREUND, *Sociologie du conflit*, 1963]. L'analyse de la conflictualité sociale dans les mondes hispanophones devrait pouvoir fédérer des interrogations sur des sujets très divers. Au-delà des luttes autour de la propriété des terres et la répartition des richesses, il pourrait par exemple être question des conflits ethniques et environnementaux ayant connu une forte émergence dans le dernier quart du 20ème siècle et qui prennent de plus en plus souvent un tour judiciaire (procès intenté par les Indiens de l'Amazonie équatorienne à Texaco ou par Benetton à des Indiens Mapuches dans la Patagonie argentine, etc.). On pourrait aussi tout à fait y inclure l'étude des litiges frontaliers dans lesquels sont impliqués nombre de pays latino-américains ainsi que les questions de développement, d'intégration régionale ou de coopération nord-sud et sud-sud.

Il ne s'agit nullement d'établir ici une liste exhaustive des sujets envisageables mais plutôt de suggérer quelques axes pouvant stimuler la construction d'un objet de recherche. Beaucoup de phénomènes à première vue éloignés de la problématique de départ - conflit et lien social - peuvent y trouver leur place. Les affrontements sportifs - mettant en principe en jeu une concurrence amicale - peuvent dans certaines conditions dériver vers une franche hostilité provoquant des manifestations de racisme ou de nationalisme exacerbé ; la guerre du football entre le Salvador et le Honduras en 1969 est un cas extrême parmi d'autres.

L'émergence des *Maras* (gangs de jeunes tatoués rivalisant dans l'exercice d'une violence qui désarçonne par sa "gratuité") sera le dernier exemple permettant de suggérer à quel point le conflit est porteur d'interactions sociales [pour une synthèse récente sur la question du lien social voir P. BOUVIER, *Le lien social*, 2005]. Les exactions des *mareros* (dont les premières victimes sont des jeunes tout aussi marginaux mais appartenant à des bandes rivales) constituent une

véritable affaire d'État, au point d'influencer des résultats électoraux et de provoquer de sérieux et parfois inquiétants changements législatifs dans plusieurs pays d'Amérique centrale. La lutte contre cette nouvelle forme de criminalité organisée a conduit à la mise en place d'une coopération régionale inédite, à l'octroi d'une importante aide financière des USA et la résurgence des tristement célèbres escadrons de la mort.
La recherche aurait, nous semble-il, tout à gagner à être attentive à la fois aux enjeux et aux formes de l'affrontement. Le conflit étant éminemment dynamique, les antagonismes les plus fortement bipolaires et cristallisés peuvent à tout moment devenir multipolaires. L'étude de l'intrication souvent complexe des controverses ou conflits, de leurs incidences réciproques et des différentes modalités de perpétuation, négociation ou règlement, devrait être porteuse d'une réflexion collective enrichissante. Aussi, l'articulation entre les éléments de rupture ou clivage d'un côté et les facteurs de cohésion, association ou attachement de l'autre, sera au centre de notre propos.

Déroulement des séminaires :
L'enseignante responsable du séminaire assure en particulier les séances méthodologiques et veille à l'accompagnement du mémoire, elle assure également l'exposé de certaines thématiques (par exemple l'approche comparative sur la polarisation politique dans le Chili d'Allende, le Venezuela de Chávez et le Mexique du PAN ; la lutte pour la reconnaissance des peuples amérindiens ; les mouvements alter mondialistes). Les intervenants extérieurs viennent, pour la plupart, directement d'Amérique latine grâce aux invitations d'enseignants-chercheurs étrangers dans le cadre de la Chaire des Amériques (Institut des Amériques, IDA-Rennes), d'autres viennent des universités françaises. Tout dépend des attentes des étudiants inscrits et du profil des chercheurs de passage : chaque fois que les domaines de recherche de ces derniers seront compatibles avec les problématiques du séminaire, nous solliciterons leur présence. À la fin de ce descriptif l'étudiant trouvera la liste des intervenants extérieurs année par année ainsi que le titre des mémoires arrivés à soutenance, il pourra ainsi se faire une meilleure idée du contenu des séances.

Premiers conseils :
Il est fortement recommandé aux étudiants intéressés par ce séminaire de commencer d'ores et déjà à réfléchir à leur sujet de mémoire afin de définir progressivement un terrain et une méthodologie de recherche (entretiens, questionnaires, observations, dépouillements d'archives, etc.). Il s'agit donc de profiter de la fin du séjour à l'étranger pour avancer le recueil de données et la bibliographie car seulement quelques étudiants auront la chance de retourner sur leur terrain durant leur quatrième année d'IEP.

L'écriture du mémoire se fait en espagnol ou en français (éventuellement en portugais) selon le libre choix des étudiants ; toutes les modalités hybrides sont envisageables. **La langue de travail collectif demeure néanmoins l'espagnol castillan.**

Histoire de la France au XXe siècle

Nom de l'enseignant : Gilles RICHARD
Nombre d'heures : Semestre 1 et 2 = 24 H + 24H

« Histoire de la France au XXe siècle : société et cultures, forces politiques, place dans le monde »

Depuis qu'il a ouvert en 2001-2002, ce sont très exactement 114 étudiant-e-s qui ont choisi le séminaire « Histoire ». Seulement neuf d'entre eux ont décidé de poursuivre des études d'histoire et de préparer les concours de l'enseignement secondaire. C'est dire que le séminaire « Histoire » sert d'abord et avant tout à progresser dans un parcours de professionnalisation sans lien direct avec l'histoire, du moins telle que vous l'imaginez spontanément, compte tenu de votre expérience scolaire.

1 – À qui s'adresse le séminaire ?
À toutes celles et à tous ceux qui ont un réel goût pour l'histoire – sa démarche et ses méthodes – et qui veulent l'utiliser pour produire un mémoire qui représentera une étape importante dans la définition de leurs parcours professionnels, un tremplin vers la 5e année, elle-même envisagée dans la perspective de la recherche d'un métier. Les étudiants du séminaire des années précédentes (8 années d'existence désormais) se sont, à l'issue de leur 4e année, orientés principalement vers deux domaines : les métiers de la culture et les métiers de « l'administration » internationale. Cela dit, d'autres parcours, très variés, sont possibles en fonction des projets des étudiants.

2 – Les sujets de mémoire
Ils relèvent avant tout de vos choix personnels, de vos goûts et de vos intuitions, et bien sûr de votre projet professionnel. Je vous aide à les formuler et les préciser puis j'interviens plus directement dans la définition des types de sources à mettre en oeuvre : la presse nationale et régionale, tel ou tel fonds d'archives, les entretiens avec les acteurs-témoins, les débats parlementaires, etc.

3 – Organisation pratique du séminaire (48h)
En plus de la rédaction du mémoire, il vous faudra assister à 16 séances de séminaire (3 h chacune, plutôt concentrées sur le 1er semestre afin de vous dégager un peu de temps au 2nd pour la rédaction), destinées à vous faire découvrir les lieux de travail, Archives départementales et municipales, bibliothèques, sites informatiques, etc., à vous donner les outils méthodologiques nécessaires (un tiers des séances au total), et surtout à élargir vos connaissances et perspectives. Cela surtout grâce à des universitaires invités, extérieurs à l'IEP , qui interviennent sur leurs sujets de recherches – je les choisis aussi en fonction des sujets que vous traitez – et avec qui il est toujours prévu près d'une heure et demi d'échanges après les exposés.
Une séance du séminaire, avant les congés de Noël, est spécifiquement dédiée au devenir des étudiants du séminaire, en lien avec Marina Blanchet et d'anciens étudiants du séminaire.

Identités et mobilisations

Enseignants : Jean-François POLO, Dominique MALIESKY, Christian LE BART
Nombre d'heures : Semestre 1 et 2 = 24 H + 24H

Descriptif :
La problématique de la participation politique n'est pas à prendre au sens strict de participation à la vie politique. Il s'agit plus largement d'inviter les étudiants à réfléchir sur les multiples formes de mobilisations sociales ou, mieux, d'activisme social. Vie associative, démarche entrepreneuriale, participation à la vie d'une organisation qu'elle soit ou non « politique »…, toutes les formes d'action sociale sont ici recevables, dès lors qu'elles puissent donner à voir (et à analyser) une ou plusieurs identités sociales. Là encore, le champ des possibles est très ouvert : identités de genre, identités de génération, identités ethniques, identités sociales, identités professionnelles, identités territoriales… Cette dernière entrée peut elle-même se décliner en plusieurs entrées : identité de quartier, identité urbaine, identité régionale, identité nationale, identité immigrée, etc. A chaque fois, il s'agit de réfléchir à la dialectique des identités et des pratiques sociales.

Objectif :
L'objectif de ce séminaire est d'offrir un encadrement pour un premier travail de recherche. A partir d'une interrogation portant sur la construction des identités et les multiples formes d'action sociale liées à ces identités, chaque étudiant sera invité à choisir un objet de recherche, à travailler une problématique, à effectuer une enquête de terrain, pour finalement rédiger un mémoire de recherche. L'accent sera particulièrement mis sur les aspects méthodologiques spécifiques à un travail sociologique / politologique. Le séminaire n'est pas un cours magistral. Il est un espace de mise en commun d'expériences de recherche, celles des trois enseignants responsables du séminaire, celles d'intervenants extérieurs, celles des étudiants invités à rendre compte devant le groupe de l'avancement de leur travail.

Un module de travail centré sur le mémoire :
Le séminaire est tout entier destiné à permettre la réalisation du mémoire. On insistera particulièrement sur la méthode, entendue comme épistémologie pratique, et sur les ficelles du métier qui permettent de réaliser ce travail dans le temps imparti et selon les lois du genre. Des séances tour-de-table permettront des présentations individuelles de l'avancement des travaux devant l'ensemble des participants. Elles sont bien sûr prolongées par un encadrement individualisé sous la direction d'un enseignant. Le mémoire vaut 100% de la note du séminaire. Il est soutenu publiquement devant l'universitaire qui l'a encadré et un autre chercheur.

Un séminaire associant des chercheurs extérieurs confirmés
Un tiers du volume horaire sera réservé à des conférences suivies de discussion par et avec des chercheurs spécialisés sur les domaines du séminaire, qu'il s'agisse d'apporter une formation aux méthodes d'enquête et de travail ou de restituer des recherches liées aux thèmes abordés par les mémoires.

Journalisme

Nom de l'enseignant : Roselyne RINGOOT
Nombre d'heures : Semestre 1 et 2 = 24 H + 24H

À qui s'adresse le séminaire ?
Le séminaire s'adresse aux étudiants qui veulent devenir journalistes, ainsi qu'aux étudiants qui ont l'intention d'intégrer un master 2 communication ou un master 2 recherche sur les médias. Le séminaire propose des contenus communs et des contenus spécifiques en fonction des projets des étudiants.

Le parcours Professionnalisant

- la production d'un dossier d'enquête et de réflexion sur les métiers du journalisme et sur les médias, articulée sur les conférences du séminaire (semestre1)
- une approche du Documentaire audiovisuel
- un module Radio en partenariat avec la radio-école Eur@dionantes
- un atelier Actualité, revue de presse
- un atelier Synthèse journalistique
- un cours électif professionnalisant : Journalisme- Reportage
- deux cours électifs obligatoires Sociologie du journalisme, Economie des médias,
- deux cours conseillés : Sociologie des organisations, Politiques culturelles
- le module projet (cours électif) : réalisation d'un projet journalistique
- un stage de fin d'année en entreprise médiatique

Ce parcours ouvre sur le master2 « Journalisme : Reportage et Enquête » de l'IEP de Rennes. Les étudiants envisageant une mobilité vers des masters journalisme hors IEP soumis à concours doivent se prononcer en janvier de manière à aménager le planning (forte implication en Actualité-Revue de presse et Synthèse). Les modules Radio et Projet ainsi que le stage sont réservés aux étudiants qui s'orientent vers le master2 « Journalisme : Reportage et Enquête ». Ces étudiants sont aussi associés à d'autres productions dans des partenariats ponctuels du master (ex : couverture journalistique du Forum Libération de Rennes publiée sur Libération.fr en mars 2009, couverture des municipales de 2008 sur Lenouvelobs.com)

Le parcours Mémoire.

- la production d'un dossier d'enquête et de réflexion sur les médias et sur les métiers du journalisme et de la communication, articulée sur les conférences du séminaire (semestre1)
- deux cours électifs obligatoires : Sociologie du journalisme, Economie des médias,
- cours conseillés : Sociologie des organisations, Politiques culturelles. Le cours sur le reportage est possible.
- le mémoire (semestre2) : les étudiants approfondissent le travail mené dans le cadre du dossier du premier semestre en réalisant un mémoire, avec suivi méthodologique individualisé et/ou collectif.

En fonction du sujet, le mémoire oriente la candidature en master2 Recherche sur les médias, ou en master2 Communication.

L'organisation

Le premier semestre fonctionne en tronc commun durant lequel tous les étudiants réalisent **un dossier** dont l'objectif est développer la connaissance du secteur des médias et de la communication, et du métier de journaliste. Le dossier consiste à réaliser une enquête en milieu professionnel (entretiens et observations à l'appui). Il est souhaitable que les étudiants réfléchissent au thème du dossier dès l'inscription au séminaire, sans pour autant « figer » un sujet.

Les conférences

Des conférenciers sont invités dans le séminaire tout au long de l'année : des journalistes de différents médias (radio, TV, internet, et presse écrite) et/ou des chercheurs. A l'occasion de partenariats, des conférences débats sont organisées à l'extérieur : Club de la presse, Champs libres (cf le cycle Regards sur les médias)

Les étudiants sont aussi conviés à participer à des séminaire recherche de l'axe Médias et journalisme du CRAPE.

L'encadrement

Les étudiants sont encadrés durant toute l'année par des intervenants réguliers assurant le suivi du tronc commun (dossier et conférences) et des parcours spécifiques. Sont particulièrement impliqués Florence Le Cam (Maître de conférences, Responsable des relations professionnelles de la filière journalisme de l'IUT de Lannion), Aline Mortamet (journaliste à Fance3 Ouest), Denis Ruellan (Professeur, Responsable du département Information Communication de l'IUT de Lannion).

Fil directeur

Le séminaire s'articulent autour de deux grandes questions : la relation entre le journaliste et ses sources, et celle des transformations du journalisme. Les interactions entre journalistes et sources (communicants, attachés de presse, politiques, institutionnels, associations, etc) constituent un élément essentiel dans l'exercice du métier et dans la connaissance du fonctionnement des médias. L'autre fil directeur qui est celui des transformations du journalisme s'attache à rendre compte des évolutions que connaît le groupe professionnel sur de nombreux plans : les effectifs, la formation, les pratiques et les conditions de travail, les valeurs professionnelles, les missions, la reconnaissance sociale… Ceci implique de prendre en considération les nouveaux acteurs et les nouvelles pratiques médiatiques (presse gratuite, journalisme participatif, convergence médiatique, réseaux sociaux, nouvelles technologies…).

L'Europe autrement

Enseignants : Romain PASQUIER, Sébastien GUIGNER
Nombre d'heures : Semestre 1 et 2 = 24 H + 24H

Descriptif :
Partant du constat que le processus d'intégration européenne influe sur nombre de phénomènes politiques, économiques et sociaux, ce séminaire entend donner aux étudiants les outils théoriques et les données empiriques pour saisir cette dynamique dans toute sa diversité et sa complexité.
Dans le cursus à l'IEP l'intégration européenne est essentiellement perçue à travers la présentation de généralités institutionnelles, juridiques et économiques. Ce séminaire vise donc justement à dépasser le sens commun et les banalités pour prendre la mesure des multiples transformations en cours nées de l'intégration européenne et l'influençant en retour. D'une part, le fonctionnement réel et quotidien de l'Union européenne se révèle bien plus fin, complexe et captivant qu'il n'est en général présenté dans les médias ou dans les approches de l'Europe pour néophytes. D'autre part, on néglige souvent l'impact parfois peu perceptible de l'Europe sur les politiques, les politiques et toute sorte d'acteurs du niveau national. On peut et on doit ainsi s'interroger sur les effets de l'Europe sur les élites, les médias, l'action collective, les politiques publiques, les partis politiques, les identités, etc.
En se focalisant sur l'Europe au concret ce séminaire – organisé autour de la rédaction d'un mémoire de recherche exigeant un travail de terrain et encadré par l'un des deux responsables – permet de réaliser de véritables enquêtes qui ne soient pas disproportionnées. Ainsi, nombre de sujets qui n'impliquent pas nécessairement de se rendre à l'étranger peuvent être envisagés. Par exemple, la mise en oeuvre des politiques européennes et des projets européens, les discours et la communication de et sur l'Europe, les usages politiques de l'Europe, l'action des ONG ou des groupes d'intérêts ou bien encore les liens entre les médias et l'Europe qui peuvent être analysés au niveau européen ont constitué d'excellents terrains d'étude au niveau local et national pour les étudiants du séminaire.

L'organisation de ce séminaire vise un triple objectif :

- donner aux étudiants une connaissance approfondie du processus d'intégration européenne et de ses enjeux à travers l'intervention de spécialistes (chercheurs et professionnels) ;
- permettre de réaliser une premier mémoire de recherche qui s'inscrit pleinement dans l'évolution d'un champ disciplinaire récent, dynamique et porteur
- faire connaître les nombreuses professions ayant affaire de près ou de loin à l'UE et donner les premières clefs pour les rejoindre à ceux qui ne souhaiteront pas réaliser un master recherche.

Métiers de l'expertise - stratégie et audit

Alternative aspects of Europe

Enseignants : Bernhard KITOUS et Bruno TILLY
Nombre d'heures : Semestre 1 et 2 = 24 H + 24H

Descriptif :
Le séminaire MESA propose aux étudiants intéressés par les métiers de l'audit et de l'expertise une approche combinée des dimensions stratégiques et légales-fiscales au sens large des entreprises et des organisations. Après un tronc commun de 3 semaines (12h), il offre une palette de deux spécialités d'approfondissement, l'une en Fiscalité-Audit et l'autre en Stratégie-Audit externe, sur la base de 36 heures dédiées à des travaux d'initiation à la recherche. On décrit donc le tronc commun puis chacune des branches du dispositif.

Tronc commun
Le séminaire se construit sur base préalable visant à re-situer l'entreprise ou l'organisation (ONG) concernée dans son environnement « PLESTI » : politique, légal, économique, sociétal, technologique et international. Au départ de la démarche, le tronc commun comporte un socle, légal et organisationnel, décliné sur 3 thèmes de 4h chacun :
1- Rappels sur l'entreprise sujet/objet de droit et source/emploi de finances ;
2- Anatomie des structures Holding-Filiales, fondement des « groupes » ;
3- Mergers and Acquisitions (M&A), dynamique de vie entreprenante ;

I- Branche « Fiscalité et Stratégie »

Cette branche se veut construite autour d'un fil conducteur : ***l'audit fiscal de l'entreprise***. Elle se veut en cohérence étroite avec certains parcours spécifiques développés en 5ème année, sans perdre de vue pour autant l'exigence d'interdisciplinarité à laquelle notre Institut demeure fortement attaché. Elle vise à introduire à tous les métiers de l'audit en entreprise (expertise comptable, juristeconseil d'entreprise, avocats fiscalistes et ou d'affaires etc…), dont certains aspects sont approfondis en année 5 dans les actuels *masters ou grades-masters en management dans les I.E.P.* Mais elle peut également intéresser ceux qui, au sortir de l'Institut, envisagent de s'engager dans une carrière au sein de la fonction publique ayant à connaître des réalités de l'entreprise : magistrature (conseillers TA), corps d'inspection relevant du ministère de l'économie et des finances (etc…). D'où les passerelles évidentes qui s'établissent entre cette branche et la *section SP, voire le CPENA*.
Seront tour à tour convoqués les points de vue de praticiens de l'audit fiscal (responsables et conseils d'entreprises, agents de l'administration fiscale et juge de l'impôt) ET ceux d'universitaires et chercheurs spécialisés en droit fiscal ou droit des affaires. Cette formation de 36 h sera découpée en 12 séances de 3 h chacune.

II - Branche « Stratégie et Audit Externe » (SAE)

La branche S.A.E du Séminaire MESA appartient à la catégorie 'recherche-action' et elle capitalise sur 16 années d'audits externes en stratégie des firmes et organisations multinationales, cette spécialité engageant chaque étudiant dans une véritable méthodologie professionnelle. La méthodologie s'appuie sur les outils professionnels de l'expertise-comptable et de l'audit dans leurs deux dimensions (esprit de géométrie et esprit de finesse) appliquées à 4 thèmes : l'audit environnemental; l'audit financier; l'audit social; l'audit informationnel.

En un moment de crise, où les stratégies des entreprises et des ONG sont à la réduction de voilure et au redéploiement sur des zones de croissance, tout sujet relatif à la gouvernance d'une organisation humaine, mais aussi dans les fonctions de gestion (marketing, communication, finances, logistique, production, sous-traitance, distribution, politique générale, direction juridique, GRH, etc.), est le bienvenu.
La méthodologie proposée relève d'une démarche clinique permettant à chaque étudiant de réaliser une véritable expérience de contacts et de terrain, sur la base d'une problématique qu'il/elle a choisi pour son mémoire de recherche en gestion.

Auditer les comptes mais aussi les ressources humaines et la dimension environnement ou client, en vue d' Approfondir la stratégie d'une firme ou d'une organisation, pour Apprécier ses causes et ses conséquences, et finalement Analyser les chances et risques prospectifs : tel est en substance l'exercice proposé.
Les travaux se déroulent au sein d'une équipe dédiée, où chacun a son sujet propre, différent des autres. La démarche associe une logique de recherche personnelle avec une entraide pour rentrer en contact direct et développer une expertise et une crédibilité professionnelles.

Pour des raisons éthiques et de méthode clinique, chaque choix de firme ou d'ONG doit porter sur une entité dont le siège social se trouve hors de France. Cela enrichit le parcours de voir la réalité de l'audit externe avec les yeux d'une autre logique légale ou institutionnelle nationale.

En résumé
Le Séminaire MESA est conclu par la soutenance des travaux des deux branches devant un Jury qui en constitue le point d'orgue. Chaque étudiant y démontre sa capacité tant à élaborer son propre travail qu'à contribuer à une vie d'équipe, ces qualités prédisposant aux métiers de type " consultant, expert et/ou auditeur externe professionnel ". Il dépend de chacun de s'y investir pour y développer sa propre capacité de réflexion diagnostique. Le MESA structure la première année pour tout Master de type *« Ecofi»* sur une base solide permettant ensuite des M2 *Gestion, Management et/ou Développement économique.*

Migration and modes of incorporation : communities, refugees and asylum seekers

Enseignants : Mario MENÉNDEZ
Nombre d'heures : Semestre 1 et 2 = 24 H + 24H

Descriptif :

Les mouvements migratoires qui ont traversé l'histoire de pays comme l'Angleterre, la France et les États-Unis ont été souvent responsables de la formation de communautés ethniques. Afin de mieux comprendre ce processus nous nous proposons d'analyser les politiques migratoires mises en place en Europe comme aux États-Unis dans un souci sécuritaire, le rôle joué par les différentes structures sociales et gouvernementales, les multiples types de réseaux, le développement des quartiers à forte concentration ethnique et les systèmes économiques parallèles dans le(s) pays d'accueil. Les multiples réformes législatives sur le droit d'entrée et de séjour des immigrés ainsi que la possible insertion et participation des communautés à la vie politique de la nation ont replacé la question migratoire au centre des discours politiques actuels dans de nombreux pays.

L'approche comparative met en évidence la complexité et la diversité des migrations actuelles dont les déplacements peuvent être temporaires, cycliques, récurrents ou définitifs. En outre, nous constatons une diversification des profils des migrants avec une augmentation de réfugiés et de demandeurs d'asile. Ainsi le poids économique des communautés, l'importance donnée à l'ethnicité, la construction d'une identité nationale ou transnationale et le contrôle des frontières afin de dissuader les possibles candidats ne sont que quelques-unes des pistes de recherche à analyser dans une perspective pluridisciplinaire, historique, sociologique, économique et politique.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre d'un futur masters à finalité professionnelle : Flux et politiques migratoires. Mention science politique. Les séances seront consacrées à l'analyse historique des migrations, à la législation et au droit international, aux réfugiés et demandeurs d'asile, à l'ethnicité et aux communautés et enclaves ethniques. Il sera demandé une participation active des étudiants. A chaque séance un texte en relation directe avec la thématique analysée servira de support. Le deuxième semestre sera dédié à la méthodologie de recherche et à la présentation individuelle des sujets de mémoire. L'intervention de conférenciers sera programmée au cours de l'année.

Voici, à titre indicatif, quelques intitulés de sujets de mémoire traités :

- We Speak German Here: Ethnic Germans in Germany .
- The Mexican-American Border: Death Against the Wall.
- Security and the European-African Devide.
- Immigration subie, immigration choisie. France et l'Europe.
- Les Lituaniens en République d'Irlande.
- L'Europe face aux demandeurs d'asile.

Organisations, Hommes et Management

Enseignants : Lionel HONORE
Nombre d'heures : Semestre 1 et 2 = 24 H + 24H

Descriptif :
La modernisation des organisations se fait au travers de la mise en place et de l'utilisation d'outils variés : structures par projets, organisations centrées sur des processus transversaux, fondées sur les compétences, équipes autonomes ou semi-autonomes, postes polyvalents etc. La mise en place de ces dispositifs transforme à plusieurs niveaux le contenu et les conditions d'efficacité du management. Des activités comme l'ordonnancement, la répartition du travail ou la gestion de la qualité sont de plus en plus partagées entre l'encadrement et les opérateurs. La performance n'est plus définie de la même manière et la mesure des coûts et des résultats en est changée. Le contenu du travail des acteurs, notamment des opérationnels (productifs, encadrement de premier niveau) se modifie. Ils ne sont plus simplement impliqués dans l'activité directement productive mais aussi dans des processus commerciaux, d'organisation du travail ou encore de gestion des ressources humaines. **L'objet de se séminaire est l'étude de la modernisation des entreprises et de l'avènement des nouvelles formes d'organisation**.

Nous proposons aux étudiants d'étudier **une problématique particulière lié à la modernisation des organisations** (entreprises, administrations, ONG, etc.) et **en lien avec leur projet professionnel**.

Ce séminaire est conçu à la fois comme une démarche d'approfondissement des problématiques organisationnelles et comme une démarche de pré-professionnalisation. Il comporte notamment la réalisation d'un mémoire portant sur une **question au croisement du thème central et de vos objectifs professionnels**. Ce mémoire repose obligatoirement sur une **étude terrain approfondie**.

Le choix du terrain d'étude dépend de l'étudiant. Les thèmes abordés peuvent être divers. Cela peut être par exemple :
- le marketing
- l'organisation du travail
- la santé au travail
- les questions liées à la stratégie (concurrentielle ou financière)
- La gestion des ressources humaines
- Le management d'équipe
- Le management de projets

Au delà du mémoire, **le séminaire comporte des enseignements de méthodes et des interventions de professionnels des thèmes abordés**.
M2 préparés : notamment (mais pas seulement) les masters « Management des Organisations et des Projets » et « Communications des Organisations ».

Tiers Monde

Enseignants : Pablo DIAZ et Louis PERRAULT
Nombre d'heures : Semestre 1 et 2 = 24 H + 24H

Cadre
On attribue à la « mondialisation » ou « globalisation » une bonne partie des maux sociaux qui frappent l'ensemble des sociétés planétaires, mais l'explication reste pour le moins sommaire . Mais, la mondialisation se caractérise par une croissance plus rapide du système économique international que du système politique international. Or, empêtrée dans ses préceptes, l'économie axiomatique est incapable de saisir l'état du monde. Elle nous empêche aussi d'en saisir les délabrements.
Au Sud, dans l'ensemble des pays qui avaient choisi une voie tiers-mondiste de développement, le capitalisme débridé s'engouffre à pas de géant. Après la décolonisation, la plupart des pays du Sud avait fait donner l'État pour sauvegarder une certaine autonomie par rapport à la domination exercée par les grands acteurs du marché mondial ; cela pour permettre l'accès des populations les plus démunies aux biens vitaux, Mais, depuis les années 1970, au profit des grandes compagnies internationales et des bourgeoisies locales et sous la férule du FMI, une vague de privatisations détricote, là encore, le secteur étatique, trouvant sa légitimation dans les propositions de l'économie axiomatique. Libéralisation et déréglementation résument les axes privilégiés des politiques économiques.
C'est pourquoi, afin de comprendre les antagonismes qui traversent le champ de l'économie mondiale, l'économie politique internationale refuse de séparer économique et politique : le pouvoir politique organise les relations économiques et les forces économiques limitent l'action politique. Si l'on admet que le pouvoir s'exerce au sein de structures, qui organisent la sécurité, la production, la finance, l'accumulation des savoirs, la culture, l'échange, etc. ; la perte de pouvoir des États, observée en tendance depuis plus d'un quart de siècle n'est que partiellement compensée par l'amplification du pouvoir des autres acteurs ; les anglo-saxons parlent, à ce sujet, d'*ungovernance*. Par conséquent, la stabilité et la viabilité du système des relations internationales ne sont pas (plus !) garanties. Pour analyser ces déséquilibres, l'économie politique internationale (EPI) analyse la sphère des relations économiques internationales en considérant que l'espace international est politiquement structuré par les États et les pouvoirs privés. Le politique est défini comme "l'ensemble des relations hors marché concourant aux buts collectifs".

Objectifs du séminaire :
Ce séminaire de recherche porte sur l'étude des *Tiers monde(s)*. Au terme de ce séminaire, l'étudiant devrait être en mesure de saisir le sens et la portée de quelques axes d'études et de recherche dans la discipline.
A l'issue du séminaire, un étudiant doit être capable :

- de définir avec précision des concepts de base en matière d'analyse des faits économiques et sociaux dans le Tiers monde ;
- de comprendre la problématique qui anime les principales écoles de pensée et d'en effectuer la critique des principaux courants théoriques d'analyse du Tiers monde ;
- de distinguer et d'analyser avec rigueur l'interrelation entre les différents éléments du SEI et en décrire les principaux modes de fonctionnement.

Plan des locaux

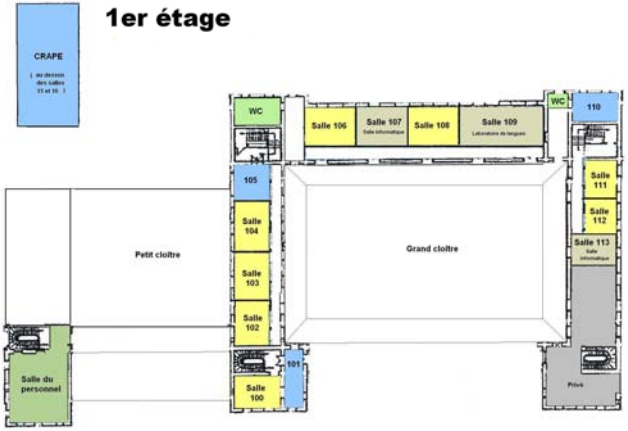

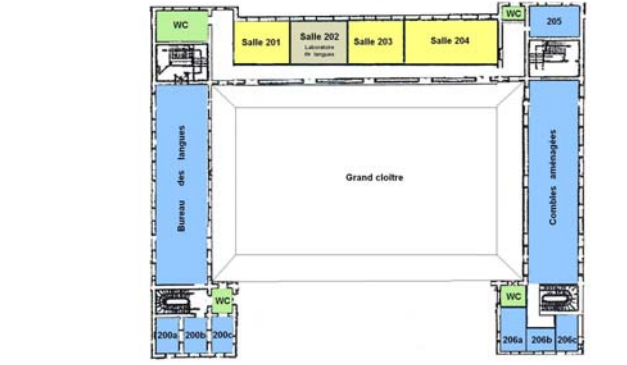

Bureaux des enseignants

Luis ALBURQUERQUE	:	Bureau des langues
Laure ALEXANDRE	:	Porte 110
Magalie BOUDARD	:	Combles aménagées
Jacques CAILLOSSE	:	Porte 205
Maxence CORMIER	:	Combles aménagées
Marc CRESPIN	:	CRAPE
Christophe DEMILLY	:	Combles aménagées
Gil DESMOULIN	:	Combles aménagées
Pablo DIAZ	:	Porte 206c
Philippe GARRAUD	:	CRAPE
Sébastien GREGOV	:	Bureau des langues
Jacqueline GUEGUEN	:	Porte 110
Jacques HAREL	:	Bureau des langues
Lionel HONORE	:	Porte 200b
Bernhard KITOUS	:	Porte 105
Christian LE BART	:	Porte 206b
Patrick LE FLOCH	:	Porte 206a
Audrey LEBOIS	:	Porte 017
Philippe LEROY	:	Porte 019
Dominique MALIESKY	:	Porte 200a
Elena MASCOVA	:	Combles aménagées
Mario MENENDEZ	:	Bureau des langues
Vincent MIRY	:	Combles aménagées
Erik NEVEU	:	Directeur
Brice NOEL	:	CRAPE
Jimena OBREGON-ITURRA	:	Bureau des langues
Sylvie OLLITRAULT	:	CRAPE
Romain PASQUIER	:	CRAPE
Manuel PEREZ	:	Bureau des langues
Rozenn PERROT	:	Porte 110
Jean-François POLO	:	Directeur des RI
Pierre REMOND	:	Bureau des langues
Maryline REVAUD	:	Combles aménagées
Gilles RICHARD	:	Porte 200c
Roselyne RINGOOT	:	Porte 101
Marc ROUZEAU	:	Combles aménagées
Virginie SALIOU	:	CRAPE
Simone SCHAFER	:	Bureau des langues
Jean-Clément TEXIER	:	Combles aménagées
Bruno TILLY	:	Porte 205
Claire TOUPIN-GUYOT	:	Porte 017
Catherine VAN DER REST	:	Bureau des langues

Institut d'Études Politiques
104, boulevard de la Duchesse Anne
35700 RENNES

Téléphone : 02 99 84 39 39
Télécopie : 02 99 84 39 00
scolarite@sciencespo-rennes.fr

www.sciencespo-rennes.fr